

1



The Sea to Sky Games Les Jeux Entre Mer et Ciel

WHISTLER, CANADA



VANCOUVER, CANADA



**MEMBER PARTNERS
PARTENAIRES MEMBRES**

Comité olympique canadien	Canadian Olympic Committee
Gouvernement du Canada	Government of Canada
Province de la Colombie-Britannique	Province of British Columbia
Ville de Vancouver	City of Vancouver
Resort Municipalité de Whistler	Resort Municipality of Whistler

**EXECUTIVE COMMITTEE OF THE BOARD OF DIRECTORS
COMITÉ EXÉCUTIF DU CONSEIL D'ADMINISTRATION**

Président-directeur général <i>Société de la candidature Vancouver 2010</i>	Jack W. Poole, B.Sc.	Chairman and Chief Executive Officer <i>Vancouver 2010 Bid Corporation</i>
Vice-président <i>Société de la candidature Vancouver 2010</i>	Donald A. Calder, B.Eng., MBA	Vice Chairman <i>Vancouver 2010 Bid Corporation</i>
Vice-président <i>Société de la candidature Vancouver 2010</i>	Michael A. Chambers, B.Com., LL.B.	Vice Chairman <i>Vancouver 2010 Bid Corporation</i>
Président Comité olympique canadien Partenaire <i>MaLaren Corlett, LL.P.</i>		President <i>Canadian Olympic Committee</i> Partner <i>MaLaren Corlett, LL.P.</i>
Sous-ministre adjoint <i>Ministry of Community, Aboriginal and Women's Services</i> <i>Province de la Colombie-Britannique</i>	Brian Dolsen, CMA	Assistant Deputy Minister <i>Ministry of Community, Aboriginal and Women's Services</i> <i>Province of British Columbia</i>
Administrateur <i>Resort Municipalité de Whistler</i>	Jim F. Godfrey	Administrator <i>Resort Municipality of Whistler</i>
Vice-président principal <i>Raymond James Ltd.</i>	Ruston Goepel, B.Com.	Senior Vice President <i>Raymond James Ltd.</i>
Membre Comité olympique canadien		Member <i>Canadian Olympic Committee</i>
Trésorier Comité olympique canadien	J. Gregory Greenough, FCA	Treasurer <i>Canadian Olympic Committee</i>
Président <i>Maclab Enterprises Ltd.</i>		President <i>Maclab Enterprises Ltd.</i>
Directeur du développement de l'entreprises et conseiller <i>Conseil de bande du mont Currie, nation Lil'wat</i>	Lyle J.R. Leo	Business Development Director and Councillor <i>Mount Currie Band, Lil'wat Nation</i>
Président <i>Compagnie des chemins de fer nationaux du Canada</i>	David G. McLean, OBC, LL.D.	Chairman <i>Canadian National Railway Company</i>
Président-directeur général <i>The McLean Group</i>		Chairman and Chief Executive Officer <i>The McLean Group</i>
Président <i>Association de développement olympique de Calgary</i>	John P. Mills, B.A.	President <i>Calgary Olympic Development Association</i>
Membre Comité olympique canadien		Member <i>Canadian Olympic Committee</i>
Directrice des services municipaux <i>Ville de Vancouver</i>	Judy Rogers, MPA	City Manager <i>City of Vancouver</i>
Partenaire <i>Rosenbloom & Aldridge</i>	Don Rosenbloom, B.A., LL.B.	Partner <i>Rosenbloom & Aldridge</i>

**VANCOUVER 2010 BID CORPORATION MANAGEMENT TEAM
ÉQUIPE DE GESTION DE LA SOCIÉTÉ DE LA CANDIDATURE VANCOUVER 2010**

Président-directeur général	Jack W. Poole	Chairman and Chief Executive Officer
Président et chef de l'exploitation	John A.F. Furlong	President and Chief Operating Officer
Avocate générale et secrétaire générale	Dorothy E. Byrne, QC	General Counsel and Corporate Secretary
Directeur exécutif, relations gouvernementales	Jane Burnes	Executive Director, Government Relations
Chef du personnel, bureau du PDG	Paul E.H. Manning	Chairman's Office, Chief of Staff
Vice-président des Finances et directeur financier	John H. McLaughlin	Vice President and Chief Financial Officer
Directeur exécutif, Relations internationales	Steve G. Podborski, OC	Executive Director, International Relations
Vice-présidente du Marketing	Linda Oglov	Vice President, Marketing
Vice-présidente des Communications	Andrea J. Shaw	Vice President, Communications
Vice-président de l'Élaboration de la candidature	Terry P. Wright	Vice President, Bid Development



LÉGENDE	LEGEND
SITES SPORTIFS	SPORT VENUES
Ski alpin - épreuves de vitesse	 Alpine - Speed Events
Ski alpin - épreuves techniques	 Alpine - Technical Events
Biathlon	 Biathlon
Bobsleigh	 Bobsleigh
Ski de fond	 Cross Country
Curling	 Curling
Patinage artistique	 Figure Skating
Saut de ski libre	 Freestyle Aerials
Ski de bosses libre	 Freestyle Moguls
Hockey sur glace	 Ice Hockey
Luge	 Luge
Épreuves nordiques combinées	 Nordic Combined
Patinage de vitesse sur courte piste	 Short Track Speed Skating
Skeleton	 Skeleton
Saut à ski	 Ski Jumping
Hockey sur luge	 Sledge Hockey
Surf des neiges demi-lune	 Snowboard Halfpipe
Surf des neiges géant slalom parallèle	 Snowboard Parallel Giant Slalom
Patinage de vitesse	 Speed Skating
Curling	 Wheelchair Curling
INFRASTRUCTURE OLYMPIQUE	OLYMPIC INFRASTRUCTURE
Cérémonies d'ouverture et de clôture	 Opening and Closing Ceremonies
Cérémonies de remise des médailles	 Medal Ceremonies
Village olympique	 Olympic Village
Centre principal de presse	 Main Press Centre
Centre international de radio et télévision	 International Broadcast Centre
Zone des principaux hôtels	 Main Hotel Area
Aéroport	 Airport

VOLUME 1

THEME 1	National, Regional and Candidate City Characteristics	12
THEME 2	Legal Aspects	32
THEME 3	Customs and Immigration	42
THEME 4	Environmental Protection and Meteorology	50
THEME 5	Finance	68
THEME 6	Marketing	86

VOLUME 1

THÈME 1	Caractéristiques nationales, régionales et de la ville candidate	12
THÈME 2	Aspects juridiques	32
THÈME 3	Immigration et formalités douanières	42
THÈME 4	Protection de l'environnement et météorologie	50
THÈME 5	Finances	68
THÈME 6	Marketing	86





VANCOUVER 2010

INTRODUCTION

Le Canada convie le monde à Vancouver et Whistler – là où le ciel a rendez-vous avec la mer – pour les Jeux Olympiques et Paralympiques d'hiver de 2010.

Le climat du Canada a fait naître chez nous un profond respect pour la puissance de la nature en hiver, en même temps qu'une ardente passion pour les sports qui se pratiquent sur la neige et sur la glace. C'est cette passion qui nous guide sous tous les aspects de notre candidature olympique. Cette terre nordique a engendré un peuple ingénieux, des gens très compétents, dignes de confiance et intègres. Les Jeux Olympiques d'hiver de 2010 sont entre bonnes mains à Vancouver.

Notre candidature bénéficie de l'appui de plus de 80 % des Canadiens et Canadiennes. Tous les ordres de l'administration publique tiennent résolument à accueillir les Jeux de 2010. Les ressources sont là.

Vancouver est la porte d'entrée du Canada à la région du Pacifique. Et tout comme le Mouvement olympique, Vancouver est tournée vers le monde. De par son emplacement à mi-chemin entre l'Asie et l'Europe et sa vision multiculturelle, Vancouver se veut une candidate idéale pour accueillir le monde. Le Canada est une mosaïque où les cultures du monde, ainsi que la culture ancienne et riche des Premières nations, vivent en harmonie, l'incarnation même de l'idéal olympique. La beauté incomparable des paysages combinée à un milieu urbain d'avant-garde ont valu à Vancouver la réputation d'être l'une des villes les plus habitables sur la planète. Vancouver a fait la preuve de son talent remarquable en organisant avec flair, dynamisme et compétence de grandes manifestations internationales couronnées de succès.

Vancouver, sise au bord de l'océan, complète Whistler, qui abrite la station de ski alpin la plus en vue en Amérique du Nord, avec ses installations de calibre mondial et son village intime et piétonnier.

Vancouver est une ville qui envisage l'avenir avec sérénité et une inébranlable volonté de réussir. Comme jeune ville, nous savons que notre avenir repose entre les mains de la jeunesse. À cet égard, nos aspirations rejoignent celles du Mouvement olympique.

Avec l'océan à ses pieds et la beauté sauvage de ses montagnes en toile de fond, Vancouver est fermement engagée à soutenir la durabilité environnementale. Inspirée par cet engagement, Vancouver 2010 a enchâssé les principes de durabilité socioéconomique et environnementale dans tous les aspects de l'organisation des Jeux d'hiver de 2010.

Notre plan d'organisation des Jeux de 2010 a misé sur l'expertise et les conseils du CIO. Il est axé sur les besoins des athlètes et sur des legs durables à laisser au sport et à nos collectivités. Vancouver et Whistler travailleront en collaboration avec le CIO pour offrir au monde des Jeux Olympiques et Paralympiques d'hiver de 2010 inoubliables.

Vous trouverez dans les pages qui suivent notre plan pour l'excellence technique qui présente des propositions d'une valeur remarquable pour chacun des grands groupes de la famille olympique. Dans leur décor des Jeux entre mer et ciel, Vancouver et Whistler offrent une scène incomparable : une tribune sportive de calibre mondial qui allie le charme maritime de Vancouver aux splendides paysages alpins de Whistler. Mais le voyage de la mer au ciel – de Vancouver à Whistler – est beaucoup plus qu'une simple expédition à travers des paysages d'une beauté saisissante. C'est un voyage de l'esprit, un voyage intérieur que chaque athlète olympique qui rêve de succès peut comprendre. Les Jeux entre mer et ciel se veulent l'expression des possibilités infinies de l'entreprise humaine et de la portée illimitée des idéaux olympiques.

Les Jeux Entre Mer et Ciel





VANCOUVER 2010

INTRODUCTION

Canada invites the world to Vancouver and Whistler – where the sea meets the sky – for the 2010 Olympic and Paralympic Winter Games.

Canada's climate has nurtured a deep respect for the challenges of winter and an equally deep passion for the abundant sport opportunities that snow and ice present. This passion drives every aspect of our Olympic bid. This northern land has bred a nation of ingenuity, a people of great competence, trust and integrity. The 2010 Olympic Winter Games will be in safe and secure hands in Vancouver.

Our bid enjoys the support of more than 80% of Canadians. All levels of government are unequivocally committed to hosting the 2010 Games. The resources are in place.

Vancouver is Canada's Pacific gateway. Like the Olympic Movement itself, Vancouver looks outward to the world beyond. Its location halfway between Asia and Europe and its embrace of multiculturalism uniquely position Vancouver to host the world. Canada brings together the cultures of the world, as well as an ancient and rich First Nations culture, in one harmonious society: a living embodiment of the Olympic ideal. Its balance of spectacular natural setting and urban innovation has garnered Vancouver international acclaim as one of the world's most livable cities. Vancouver has proved its unique talents for successfully hosting major international events with great style, enthusiasm and competence.

Vancouver's oceanfront setting is complemented by Whistler, the foremost alpine ski resort in North America, with world-class facilities and an intimate, pedestrian-friendly village.

Vancouver is a city facing the future with quiet confidence, and a strong determination to succeed. As a young city, we know our future lies with our youth. In this, our aspirations match those of the Olympic Movement.

With the sea at its feet and mountain wilderness at its back, Vancouver is deeply committed to enhancing environmental sustainability. Driven by this commitment, Vancouver 2010 has incorporated principles of environmental, social and economic sustainability into all aspects of planning for the 2010 Winter Games.

Our plan has drawn on the knowledge and advice of the IOC. It is focused on the needs of the athletes, and on ensuring sustainable legacies for sport and for our communities. Vancouver and Whistler will work with the IOC to bring the world community together for an unforgettable Olympic and Paralympic Winter Games experience in 2010.

Within these pages is our plan for technical excellence. It offers unique value propositions for each major constituency in the Olympic Family. In its setting for the Sea to Sky Games, Vancouver and Whistler offer a compelling theatre for sport: a world-class stage that combines the oceanfront allure of Vancouver with the breathtaking alpine setting of Whistler. But the journey from Sea to Sky – from Vancouver to Whistler – is more than a ride through one of nature's most dramatic landscapes. It is a journey of the spirit, a journey that every Olympian who dreams of success understands. The Sea to Sky Games are about the endless possibilities of human endeavour and the unlimited reach of Olympic ideals.

The Sea to Sky Games



POINTS SAILLANTS DU VOLUME 1

CARACTÉRISTIQUES NATIONALES, RÉGIONALES ET DE LA VILLE CANDIDATE

Le Canada est une démocratie stable. L'existence de champs de compétence bien définis entre les ordres de gouvernement facilitera les prises de décision concernant les Jeux d'hiver de 2010. Les droits de la personne sont protégés par une constitution moderne assortie d'une Charte des droits et libertés.

Le Canada est attaché au bilinguisme (français et anglais) et au multiculturalisme; la tolérance et la diversité sont au cœur de notre identité nationale. Le Canada est connu depuis longtemps pour accueillir à bras ouverts les peuples du monde entier. Les Canadiens, d'un océan à l'autre, sont fortement en faveur de la tenue des Jeux Olympiques d'hiver de 2010 à Vancouver. Vancouver 2010 s'applique à suivre une démarche de planification inclusive et a entrepris de vastes consultations dans le cadre des préparatifs de la candidature.

ASPECTS JURIDIQUES

Nous avons obtenu des garanties de tous les ordres de gouvernement pertinents. Ceux-ci comprennent tous parfaitement et respectent les dispositions de la Charte Olympique et du Contrat ville hôte. Nous confirmons que les déclarations contenues dans le Cahier de candidature auront force obligatoire pour le COJO de Vancouver. Le gouvernement provincial a donné l'assurance que le COJO de Vancouver pourra remplir ses obligations.

IMMIGRATION ET FORMALITÉS DOUANIÈRES

Le Canada instaurera les mécanismes nécessaires pour faciliter l'entrée au Canada des membres de la famille olympique ainsi que de leur équipement.

PROTECTION DE L'ENVIRONNEMENT ET MÉTÉOROLOGIE

Vancouver 2010 souscrit aux principes de durabilité de l'environnement. En outre, elle a incorporé à sa démarche les composantes économiques et sociales de la durabilité, afin d'appuyer un processus décisionnel équilibré, une vue à long terme, l'inclusivité, l'équité et la santé des collectivités. Les principes de durabilité feront partie intégrante de tous les aspects de nos plans opérationnels pour les Jeux de 2010. Notre candidature mise sur la base solide des initiatives en matière de durabilité qui ont valu à Vancouver et à Whistler leur renommée internationale en tant que chefs de file du développement durable. En utilisant au maximum les installations et les infrastructures existantes et en évaluant soigneusement les enjeux sociaux et environnementaux, nous faisons en sorte que les Jeux aient des effets bénéfiques.

Selon les tableaux météorologiques, nous pouvons assurément nous attendre à ce que les conditions climatiques soient idéales pour garantir la réussite des Jeux Olympiques d'hiver durant la période proposée.

FINANCES

Nous avons dressé un plan financier complet pour les Jeux Olympiques et Paralympiques d'hiver de 2010. Grâce à une comptabilité analytique prudente et conservatrice, nous minimiserons les risques de dépassement budgétaire. Nous avons obtenu les conseils d'organismes de Jeux Olympiques antérieurs, du CIO, de représentants du Programme de transfert des connaissances des Jeux Olympiques ainsi que de spécialistes locaux. Les trois ordres de l'administration publique ont la ferme intention de faire des Jeux une réussite et ils contribuent des ressources pour y parvenir. Le gouvernement provincial a fourni une garantie pour couvrir tout déficit financier que pourrait enregistrer le COJO de Vancouver.

MARKETING

Le Canada et Vancouver possèdent un dossier éloquent pour ce qui est de mobiliser d'importants commanditaires pour des manifestations prestigieuses. L'excellent appui obtenu des entreprises et les rapports d'étroite collaboration que nous entretenons avec le Comité olympique canadien – ainsi que la signature de l'Accord sur le programme de marketing conjoint – permettront d'éviter tout conflit avec le programme de parrainage du CIO. Vancouver 2010 instaurera une campagne de marketing efficace qui offrira aux Jeux la plus grande publicité possible sur la scène internationale. Les droits de propriété intellectuelle sont bien définis et bénéficient d'énergiques mesures de protection judiciaire et d'application des lois. L'image de Vancouver comme destination internationale privilégiée est un puissant outil d'association commerciale avec l'image de marque olympique.





VOLUME 1 HIGHLIGHTS

NATIONAL, REGIONAL AND CANDIDATE CITY CHARACTERISTICS

Canada is a stable democracy. Clear and well-established jurisdictions between the different levels of government will facilitate effective decision making for the 2010 Winter Games. Human rights are guaranteed through a modern Constitution that includes a Charter of Rights and Freedoms.

Canada is committed to bilingualism (English and French) and multiculturalism; tolerance and diversity are central to our national character. Canada has a long tradition of opening its arms to the peoples of the world. Across the country, Canadians strongly support hosting the 2010 Winter Olympics in Vancouver. Vancouver 2010 is dedicated to inclusive planning, and has undertaken extensive consultations in the preparation of this Bid.

LEGAL ASPECTS

Covenants from all relevant governments have been provided. These governments fully understand and respect the Olympic Charter and Host City Contract. We confirm that representations contained in the Bid Book will be binding on the Vancouver OCOG. The provincial government has guaranteed that the Vancouver OCOG will be able to fulfill its obligations.

CUSTOMS AND IMMIGRATION

Canada will make all the necessary arrangements for the smooth entry of the Olympic Family and their equipment into Canada.

ENVIRONMENTAL PROTECTION AND METEOROLOGY

Vancouver 2010 is committed to environmental sustainability. Vancouver 2010 has also embraced economic and social sustainability in order to support balanced decision making, long-term planning, inclusiveness, equity and healthier communities. Sustainability principles will be integrated into all aspects of our operational plans for the 2010 Games. Our bid builds on the strong foundation of sustainability initiatives in Vancouver and Whistler that have earned our communities their international reputations as leaders in sustainable development. Maximum use of existing facilities and infrastructure, and careful assessment of social and environmental issues allow us to create positive impacts with these Games.

Records show that our weather can be confidently expected to provide the optimum conditions for a successful Olympic Winter Games during the proposed time frame.

FINANCE

We have developed a comprehensive financial plan for the 2010 Winter Games. Our careful and conservative approach to cost accounting will minimize the risk of budget overruns. We have obtained advice from past Olympic Games organizers, the IOC, the Olympic Games Transfer of Knowledge Program, as well as local expertise. All three levels of government are fully committed and are contributing resources to ensure the 2010 Games will be a success. The provincial government has provided a guarantee to cover any financial shortfalls that may be incurred by the Vancouver OCOG.

MARKETING

Canada and Vancouver have an enviable record in raising major sponsorship for hallmark events. Our excellent corporate support and close working relationship with the Canadian Olympic Committee – and the signing of the Joint Marketing Agreement – will prevent any conflicts with the IOC sponsor program. Vancouver 2010 will deliver an effective, complementary marketing campaign that maximizes international awareness and exposure to the Games. Intellectual property rights are well defined with strong judicial protections and enforcement. Vancouver's image as a premier global destination will yield a powerful platform for commercial association with the Olympic image and brand.



PRIME MINISTER · PREMIER MINISTRE

Ottawa (Ontario)
K1A 0A2

Le 8 octobre 2002

Monsieur le Président,

Je tiens à exprimer mon appui personnel et celui du gouvernement du Canada en faveur de la candidature de Vancouver à titre de ville-hôte des XXI^e Jeux olympiques et paralympiques d'hiver en 2010. Le Canada s'est engagé à promouvoir l'excellence sportive et est fier de ses succès olympiques passés à titre de participant et de pays hôte.

Au Canada, vous trouverez un peuple qui se consacre jour après jour à instaurer les conditions propices à l'idéal olympique. Nous croyons fermement au maintien d'une société pacifique soucieuse de préserver la dignité de la personne et de favoriser l'amélioration de la condition humaine en harmonie avec nos voisins internationaux et le milieu naturel qui nous entoure.

La diversité ethnique, raciale et linguistique croissante de ses citoyens, unis par un même sentiment d'appartenance, forme l'une des caractéristiques prédominantes de la société canadienne. Les gens du monde entier qui ont choisi de s'établir à Vancouver ont enrichi sa riche composition multiculturelle de leurs cultures, de leurs idées et de leurs valeurs. Vancouver est souvent considérée comme la porte du Canada sur le Pacifique, avec sa majestueuse ceinture de hautes montagnes et de sombres forêts séculaires. Or, elle est aussi la porte du Canada sur le 21^e siècle – une ville de deux millions d'habitants qui offre tout ce que le Canada a de mieux.

.../2

Monsieur Jacques Rogge
Président
Comité international olympique
Lausanne
SUISSE

- 2 -

Aux yeux du gouvernement du Canada, la tenue des Jeux olympiques et paralympiques d'hiver de 2010 à Vancouver représente une question d'importance internationale et un motif de grande fierté pour les Canadiens. Nous nous sommes engagés à financer conjointement avec la province de la Colombie-Britannique la construction et l'agrandissement des installations de sports d'hiver nécessaires, qui viendront s'ajouter aux excellents équipements sportifs dont Vancouver et Whistler sont déjà dotés. De plus, le gouvernement du Canada s'est formellement engagé à participer à la tenue et à l'organisation des Jeux et à collaborer avec les autres partenaires olympiques en vue d'assurer le respect des dispositions de la Charte olympique.

Notre pays est pleinement conscient des responsabilités et des obligations considérables qui découleront de l'accueil des Jeux de 2010. Nous sommes persuadés de posséder la vision, le talent et l'énergie nécessaires pour célébrer avec succès les Jeux de la XXI^e Olympiade en 2010. Nous espérons pouvoir compter sur les membres du Comité international olympique pour nous confier cette importante responsabilité.

Je vous prie d'agréer, Monsieur le Président, l'assurance de ma très haute considération.





PRIME MINISTER - PREMIER MINISTRE

Ottawa, Ontario
K1A 0A2

October 8, 2002

Dear Mr. President:

I wish to express my personal support and that of the Government of Canada for Vancouver's bid for the Games of the XXI Winter Olympic and Paralympic Games in 2010. Canada is committed to sporting excellence and has been a proud participant and successful host of past Olympic games.

In Canada, you will find a nation that works every day towards creating the conditions of the Olympic ideal. We believe strongly in a peaceful society that is concerned with preserving human dignity and advancing the human condition in harmony with our international neighbours and the natural environment in which we live.

One of the most prominent distinguishing characteristics of Canadian society is its increasing ethnic, racial and linguistic diversity working together in a common citizenship. Vancouver is a city where people from around the world have found a home, bringing with them their cultures, ideas and values to share with the rich, existing multicultural mix. Vancouver is often referred to as Canada's Pacific Gateway, surrounded by soaring mountains and dark, ancient forests. It is also Canada's gateway to the 21st Century - a city of two million people that offers the best of everything that Canada has to offer.

.../2

Mr. Jacques Rogge
President
International Olympic Committee
Lausanne
Switzerland

- 2 -

The Government of Canada regards hosting the 2010 Winter Olympic and Paralympic Games in Vancouver as a matter of international significance and of pride to Canadians. We have committed to joining the Province of British Columbia to fund the construction and expansion of needed winter sport facilities - expanding on the excellent sport infrastructure that already exists in Vancouver and Whistler. Furthermore, the Government of Canada has provided a Covenant in which we agree to participate in hosting and staging the Games and co-operate with other Games partners in respecting the provisions of the Olympic Charter.

As a nation, we are fully aware of the important responsibilities and obligations that will fall to us as host city for 2010. We remain confident that we possess the necessary vision, talent and energy to successfully celebrate the Games of the XXI Winter Olympiad in 2010. We look forward to the endorsement of the members of the International Olympic Committee to take on this important responsibility.

Yours sincerely,



Canadian Olympic Committee
Comité olympique canadien



Dr. Jacques Rogge
President, International Olympic Committee
Château de Vidy
1007 Lausanne
Switzerland

Dear Mr. President,

It is an honour to submit this Candidature File from the City of Vancouver for the 2010 Olympic Winter Games. We have been working with the Vancouver 2010 Bid Corporation since inception to ensure this candidature not only meets but exceeds all of the unique logistical and cultural requirements for the Olympic and Paralympic Games.

Canada is well known internationally as a safe and reliable nation where Olympic values such as friendship, excellence, peace and respect are not only promoted but practised daily in every corner of our great and diverse country. We are confident that Canada's world-class creativity and proud cultural traditions will give the Games far more than athletic achievements to celebrate.

From the thousands of Canadian youngsters who learn to skate on a frozen pond to the millions of enthusiastic participants, coaches and volunteers to our many internationally successful winter athletes, Canada has a strong and proud history as a winter sporting nation.

As you know, Canada has twice had the privilege of hosting the Olympic Games – the Olympic Summer Games in Montreal in 1976 and the Olympic Winter Games in Calgary in 1988. Both of these Games are acknowledged as being technically excellent and emotionally and culturally appealing. For winter athletes, Calgary created an important legacy of technical and coaching expertise brought together in state-of-the-art training facilities, which are now being used by a new generation of future Olympians.

The Canadian Olympic Committee has been a loyal friend and supporter of the Olympic Movement for many decades and would welcome the opportunity to work with the International Olympic Committee to host a spectacular 2010 Games in Vancouver.

Warmest regards,

Michael Chambers
President
Canadian Olympic Committee

For the fire within
Animés par le feu sacré

2070, rue Peel
Bureau 300, Montréal, QC
Canada H3A 1S6
Tel: (514) 961-3371
Tél: (514) 961-3388

88 Albert Street
Suite 1400, Ottawa, ON
Canada K1P 6A4
Tel: (613) 244-2320
Fax: (613) 244-0188

21 St. Clair Avenue E.
Suite 900, Toronto, ON
Canada M4T 1S9
Tel: (416) 962-0282
Fax: (416) 962-4832

www.oca.ca
www.occ.ca

Canadian Olympic Committee
Comité olympique canadien



Dr. Jacques Rogge
Président, Comité international olympique
Château de Vidy
1007 Lausanne
Suisse

Monsieur le Président,

J'ai l'honneur de vous présenter le dossier de candidature de la ville de Vancouver pour l'organisation des Jeux Olympiques d'hiver de 2010. Nous avons collaboré étroitement avec la Société de la candidature de Vancouver 2010 depuis sa création afin de garantir que notre candidature dépasse tous les critères d'organisation logistique et de contenu culturel des Jeux Olympiques et Paralympiques.

Sur la scène internationale, le Canada a la réputation d'être un pays sûr et fiable où les idéaux olympiques comme l'amitié, la quête de l'excellence, la paix et le respect sont non seulement promus, mais aussi mis en pratique dans le quotidien d'un bout à l'autre de ce grand pays des plus diversifiés. Nous sommes persuadés que la grande créativité et les riches traditions culturelles du Canada offriront aux Jeux beaucoup plus qu'une occasion de célébrer des exploits sportifs.

Que l'on songe aux milliers de jeunes Canadiens qui ont appris à patiner sur les étangs gelés ou aux millions de participants, d'entraîneurs et de bénévoles qui se consacrent au sport, sans oublier nos nombreux athlètes qui font leur marque sur la scène internationale, le Canada peut s'enorgueillir d'une riche et glorieuse tradition dans les sports d'hiver.

Comme vous le savez, le Canada a obtenu à deux reprises le privilège d'accueillir les Jeux Olympiques – soit les Jeux Olympiques d'été de Montréal en 1976 et les Jeux Olympiques d'hiver de Calgary en 1988. Dans les deux cas, ces Jeux ont été acclamés pour leur excellence technique et la qualité du spectacle sportif et culturel. Aux athlètes des sports d'hiver, Calgary a légué un important héritage de savoir-faire technique et d'expertise en matière d'entraînement qui sont mis à contribution dans des centres d'entraînement d'avant-garde où l'on forme aujourd'hui les athlètes olympiques de demain.

Le Comité olympique canadien a démontré sa loyauté et son appui envers le Mouvement olympique depuis des décennies et serait enchanté de collaborer avec le Comité international olympique en vue d'organiser des Jeux de 2010 tout à fait spectaculaires à Vancouver.

Je vous prie d'agréer, Votre Excellence, l'assurance de mes sentiments les plus distingués.

Le président du Comité olympique canadien,

Michael Chambers

For the fire within
Animés par le feu sacré

2070, rue Peel
Bureau 300, Montréal, QC
Canada H3A 1S6
Tel: (514) 961-3371
Tél: (514) 961-3388

88 Albert Street
Suite 1400, Ottawa, ON
Canada K1P 6A4
Tel: (613) 244-2320
Fax: (613) 244-0188

21 St. Clair Avenue E.
Suite 900, Toronto, ON
Canada M4T 1S9
Tel: (416) 962-0282
Fax: (416) 962-4832

www.oca.ca
www.occ.ca





November 15, 2002

Dr. Jacques Rogge
 President, International Olympic Committee
 Château de Vidy
 1007 Lausanne
 Switzerland

Dear President Rogge,

It is with great pleasure that the Province of British Columbia supports Vancouver's bid for the 2010 Olympic and Paralympic Winter Games. As a former mayor and native of Vancouver, I take personal pride in the city and in our bid.

On the West Coast of this large and diverse country, Vancouver is a city that reflects the world. It is a living mosaic of peoples and cultures from around the globe. Virtually every nationality is represented here, making ours a truly multicultural city where the languages of the world are spoken.

Vancouver is surrounded by the stunning Coast mountains, a chain that includes the world-renowned resort of Whistler. As you'll see in the bid book, the Vancouver-Whistler corridor has all the natural amenities required to host a spectacular Olympic and Paralympic Winter Games. And as our submission makes clear, our provincial government is behind the bid one hundred per cent.

Our 2010 bid will create legacies that will endure and enhance our province for decades. The sport venues and facilities to be developed in anticipation of the 2010 Games will provide a richer sporting environment for our athletes for many years - 'people places' that all of the citizens of British Columbia will enjoy.

We are joined and supported in our bid by the Government of Canada which is our equal partner in funding the construction of sport venues and facilities. The Government of British Columbia is providing the funding guarantees for hosting the Olympic and Paralympic Games.

The opportunity to host the Games of the XXI Olympiad in our Province of British Columbia will be our very great honour. We look forward to welcoming the world to Vancouver in 2010.

Sincerely,

Gordon Campbell
 Premier

Office of the
 Premier

Web Site:
www.gov.bc.ca

Mailing Address:
 P.O. Box 6041 Stn. Prov. Govt.
 Victoria BC, V8W 9E1

Location:
 Parliament Buildings
 Victoria



Le 15 novembre 2002

Dr Jacques Rogge
 Président, Comité international olympique
 Château de Vidy
 1007 Lausanne
 Suisse

Monsieur le président,

La province de la Colombie-Britannique est enchantée d'accorder son appui à la candidature de Vancouver pour l'organisation des Jeux Olympiques et Paralympiques d'hiver de 2010. À titre d'ancien maire de Vancouver, ma ville natale, je suis particulièrement fier de Vancouver et de sa candidature.

Sise sur la côte Ouest de ce grand pays des plus diversifiés, Vancouver est le reflet du monde, une mosaïque des peuples et des cultures de la planète, un véritable carrefour cosmopolite où cohabitent des gens de pratiquement toutes les nationalités et de toutes langues.

Vancouver est également entourée de la spectaculaire chaîne Côtière, où l'on trouve Whistler, ville de villégiature de renommée mondiale. À la lecture du cahier de candidature, vous pourrez constater que le corridor Vancouver-Whistler possède tous les attraits naturels voulus pour offrir de remarquables Jeux Olympiques et Paralympiques d'hiver. Vous pourrez également voir que le gouvernement provincial appuie sans réserve la candidature de Vancouver.

Notre projet de candidature léguera un héritage durable qui profitera à la province pour des décennies à venir. Les sites sportifs à aménager en prévision des Jeux de 2010 procureront une infrastructure d'excellence sportive dont les athlètes pourront se prévaloir longtemps - des lieux de rencontre dont tous les Britanno-Colombiens bénéficieront.

Nous avons également l'appui du gouvernement du Canada, notre partenaire à part égale pour le financement des travaux de construction des installations sportives. En outre, le gouvernement de la Colombie-Britannique offre les garanties de financement pour la tenue des Jeux Olympiques et Paralympiques.

Nous serions honorés de pouvoir accueillir les XXIes Jeux Olympiques d'hiver en Colombie-Britannique et espérons bien avoir le plaisir d'accueillir le monde à Vancouver en 2010.

Le premier ministre,

Gordon Campbell

Office of the
 Premier

Web Site:
www.gov.bc.ca

Mailing Address:
 P.O. Box 6041 Stn. Prov. Govt.
 Victoria BC, V8W 9E1

Location:
 Parliament Buildings
 Victoria



City of Vancouver

November 15, 2002

Dr. Jacques Rogge
President, International Olympic Committee
Château de Vidy
1007 Lausanne
Switzerland

Dear President Rogge,

It is my pleasure to express to you, and all of the members of the International Olympic Committee, the pride of Vancouver in being selected as one of the candidate cities to host the 2010 Olympic and Paralympic Winter Games.

Our City looks forward to hosting an exciting, peaceful and prosperous Games. Vancouver is a multi-cultural and diverse society, ideally suited to hosting the Olympic Family and the rest of the world. The commitments for sustainability and inclusiveness will ensure a Games event like no other and set an example for future Games.

The City of Vancouver has worked very closely with the Vancouver Bid Corporation to ensure that Vancouver presents the very best possible Bid. It is with enthusiasm that I express, on behalf of our City Council and the citizens of Vancouver, our support for the Bid.

I would also like to take this opportunity to articulate our respect for the Olympic Charter and the undertakings made at the time of presenting the candidature. It is my hope that we will be rewarded for our dedication and support with the privilege of hosting the 2010 Olympic and Paralympic Games.

Yours truly,

Philip W. Owen
MAYOR



City of Vancouver

Le 15 novembre 2002

Dr Jacques Rogge
Président, Comité international olympique
Château de Vidy
1007 Lausanne
Suisse

Monsieur le président,

Permettez-moi d'abord de vous exprimer, ainsi qu'à tous les membres du Comité international olympique, toute la fierté qu'éprouve Vancouver de compter parmi les villes candidates pour la tenue des Jeux Olympiques et Paralympiques de 2010.

Notre ville envisage avec plaisir la perspective d'accueillir des Jeux à la fois palpitants, pacifiques et prospères. Vancouver, de par sa diversité ethnique et culturelle, est la candidate idéale pour accueillir la famille olympique et le reste du monde. Nos engagements envers les principes de durabilité et d'inclusion garantiront l'organisation de Jeux incomparables qui seront un modèle à suivre pour les Jeux à venir.

La ville de Vancouver a collaboré très étroitement avec la Société de la candidature de Vancouver pour lui permettre de présenter la meilleure candidature qui soit. Et au nom du conseil municipal et des citoyens de Vancouver, c'est avec enthousiasme que j'appuie cette candidature.

J'aimerais également profiter de l'occasion pour vous assurer de notre respect pour la Charte olympique et les engagements pris au moment de la présentation de la candidature. J'espère que vous récompenserez notre dévouement et notre appui en nous accordant le privilège d'accueillir les Jeux olympiques et paralympiques de 2010.

Je vous prie d'agréer, Monsieur le président, l'expression de ma plus haute considération.

Le maire,

Philip W. Owen





WHISTLER

November 14, 2002

Dr. Jacques Rogge
President, International Olympic Committee
Château de Vidy
1007 Lausanne
Switzerland

Dear Mr. President,

It is with great pride and honor that I write to express the official support of the Resort Municipality of Whistler for the City of Vancouver bid for the 2010 Winter Olympic Games, endorsed by municipal council by resolution on October 21, 2002.

Whistler is a unique resort community, born by a love of winter sport and culture, and sustained by our citizens' passion for conserving and safe guarding the natural environment on which we depend. We are fully committed to working with our partners, the Government of Canada, the Province of B.C., the Canadian Olympic Committee, the Canadian Paralympic Committee and the City of Vancouver, as well as the 2010 Bid Corporation and subsequent organizing committee, to deliver the best possible Games, as demonstrated by our signing of the Participation Agreement and Multi-Party Agreement.

Whistler embraces the Olympic ideals and we are ready to welcome athletes and spectators from around the world should Vancouver be the chosen host for 2010. We thank you for the opportunity and look forward to a positive endorsement for Canada next July.

Yours truly,

Hugh O'Reilly
Mayor

RESORT MUNICIPALITY OF WHISTLER 4320 DECATUR DRIVE WHISTLER, B.C. V8N 1B4
WHISTLER 778.424.3122 TOLL FREE 1-800-465-8100 TOLL FREE 1-800-422-2622
EMAIL: info@whistler.com WEBSITE: www.whistler.com



WHISTLER

Le 14 novembre 2002

Dr Jacques Rogge
Président, Comité international olympique
Château de Vidy
1007 Lausanne
Suisse

Monsieur le président,

J'ai l'honneur et le plaisir de vous confirmer que la Resort Municipality of Whistler, par résolution du conseil municipal adoptée le 21 octobre 2002, appuie officiellement la candidature de la ville de Vancouver pour l'organisation des Jeux Olympiques d'hiver de 2010.

Whistler est une ville de villégiature remarquable, issue d'une passion pour les sports d'hiver et la vie hivernale, et animée d'une passion tout aussi grande de ses citoyens pour la préservation du cadre naturel dont ils dépendent. Nous sommes fermement résolus à collaborer avec nos partenaires, le gouvernement du Canada, la province de la Colombie-Britannique, le Comité olympique canadien, le Comité paralympique du Canada et la ville de Vancouver, de même qu'avec la Société de la candidature de Vancouver 2010 et les comités organisateurs subséquents, en vue de produire les meilleurs Jeux qui soient, comme en fait foi notre signature de l'Entente de la ville candidate et de l'Entente multipartite.

Whistler soutient aux idéaux olympiques et est prête à accueillir les athlètes et les spectateurs du monde entier si Vancouver devait être choisie pour organiser les Jeux de 2010. Nous vous remercions de l'occasion qui nous est offerte et nous espérons que le Canada recevra une réponse favorable en juillet prochain.

Je vous prie d'agréer, Monsieur le président, l'expression de ma plus haute considération.

Le maire,

Hugh O'Reilly

RESORT MUNICIPALITY OF WHISTLER 4320 DECATUR DRIVE WHISTLER, B.C. V8N 1B4
WHISTLER 778.424.3122 TOLL FREE 1-800-465-8100 TOLL FREE 1-800-422-2622
EMAIL: info@whistler.com WEBSITE: www.whistler.com

1



Canada invites the world to Vancouver and Whistler – where the sea meets the sky – for the 2010 Olympic and Paralympic Winter Games.

Le Canada convie le monde à Vancouver et Whistler – là où le ciel a rendez-vous avec la mer – pour les Jeux Olympiques et Paralympiques d'hiver de 2010.

NATIONAL, REGIONAL AND CANDIDATE CITY CHARACTERISTICS

Canada is a stable democracy

Vancouver: where sport and nature come together

CARACTÉRISTIQUES NATIONALES, RÉGIONALES ET DE LA VILLE CANDIDATE

Le Canada : une démocratie stable

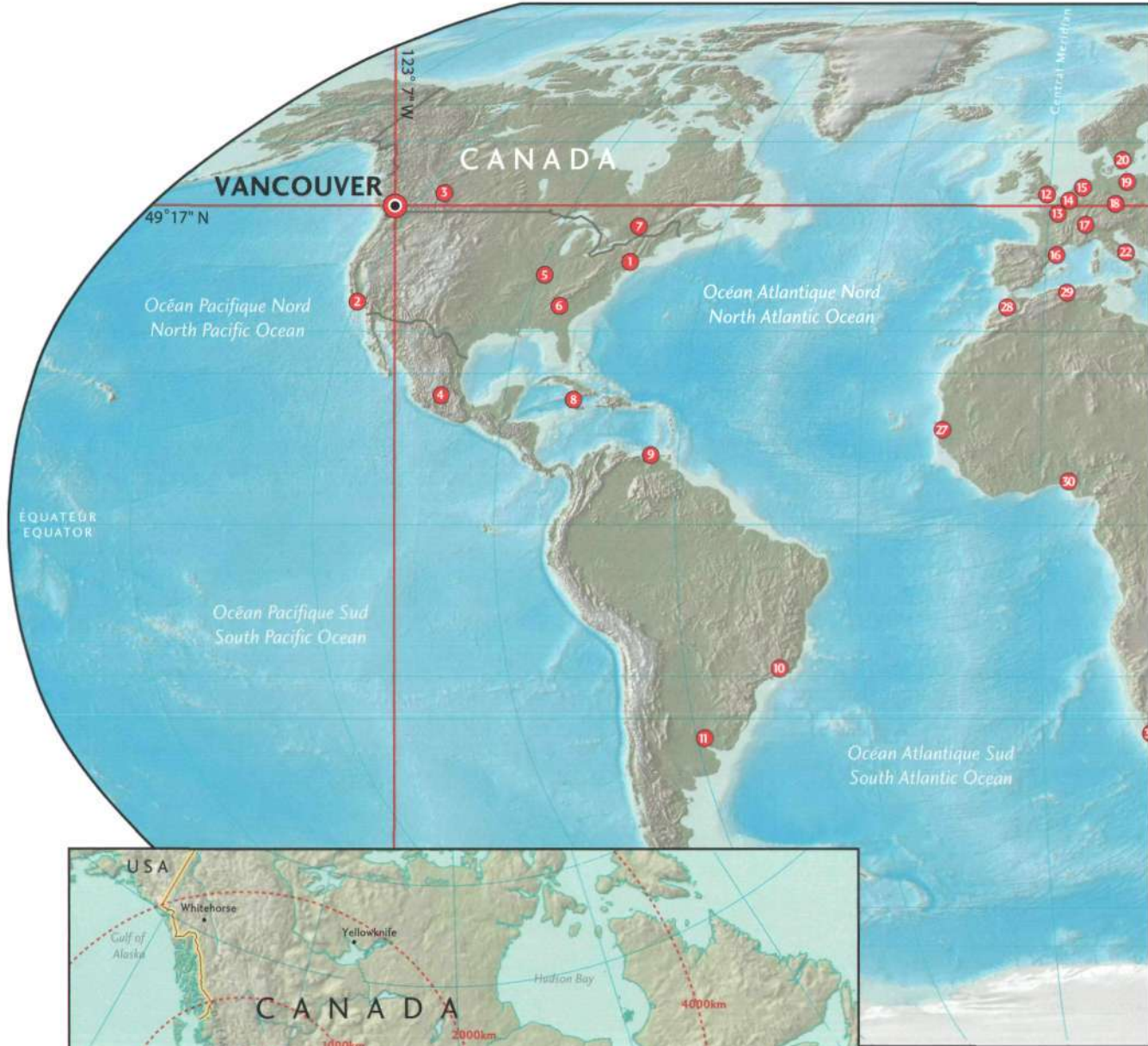
Vancouver : là où le sport rejoint la nature

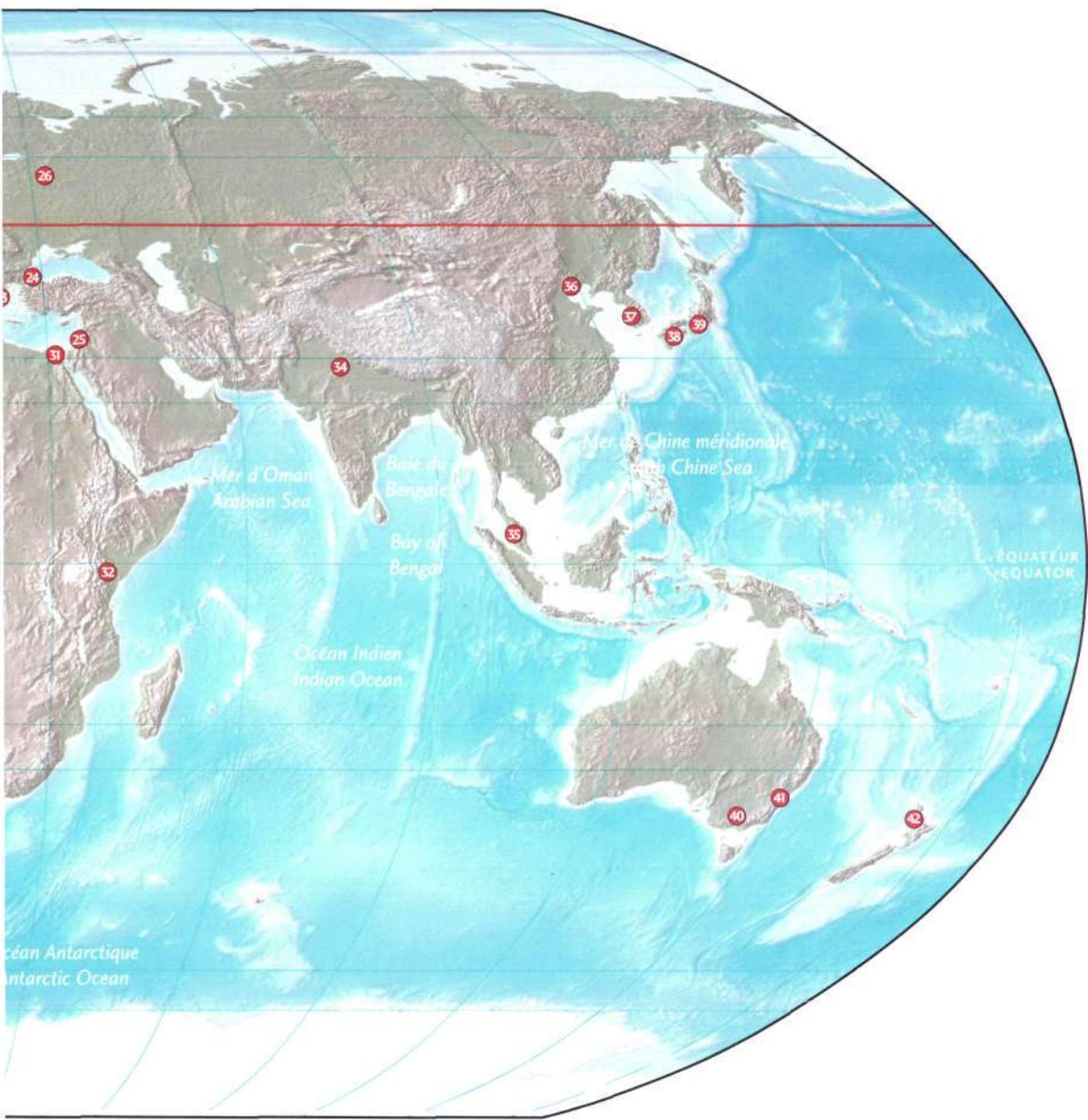




VANCOUVER 2010
CANDIDATE CITY
VILLE CANDIDATE







- CITY / VILLE**
- 1 New York
 - 2 Los Angeles
 - 3 Calgary
 - 4 Mexico
 - 5 St. Louis
 - 6 Atlanta
 - 7 Montréal
 - 8 Kingston
 - 9 Caracas
 - 10 Rio de Janeiro
 - 11 Buenos Aires
 - 12 London / Londres
 - 13 Paris
 - 14 Brussels / Bruxelles

- CITY / VILLE**
- 15 Amsterdam
 - 16 Barcelona / Barcelone
 - 17 Lausanne
 - 18 Munich
 - 19 Berlin
 - 20 Stockholm
 - 21 Helsinki
 - 22 Rome
 - 23 Athens / Athènes
 - 24 Istanbul
 - 25 Tel Aviv
 - 26 Moscow / Moscou
 - 27 Dakar
 - 28 Rabat

- CITY / VILLE**
- 29 Algiers / Alger
 - 30 Lagos
 - 31 Cairo / Le Caire
 - 32 Nairobi
 - 33 Cape Town / Le Cap
 - 34 New Delhi
 - 35 Kuala Lumpur
 - 36 Beijing
 - 37 Seoul / Séoul
 - 38 Osaka
 - 39 Tokyo
 - 40 Melbourne
 - 41 Sydney
 - 42 Auckland



1.1 INSTITUTIONS POLITIQUES

Le Canada est une mosaïque vivante de peuples et de cultures du monde entier. Pratiquement toutes les nations se sont jointes aux Premières nations du Canada faisant de nous une société véritablement multiculturelle. Cette situation se reflète dans notre Constitution et les politiques nationales du Canada – depuis notre bilinguisme officiel (anglais/français) jusqu'à notre protection des droits et libertés pour tous – ainsi que dans notre perspective internationale.

LE GOUVERNEMENT FÉDÉRAL DU CANADA

Le Canada est une monarchie constitutionnelle qui s'est instituée en confédération en 1867. Le gouvernement fédéral du Canada détient le pouvoir en matière de relations internationales, y compris pour ce qui est de l'appui à la participation de ses citoyens aux activités internationales. Il joue aussi un rôle de premier plan dans les domaines suivants : économie nationale, commerce international, sécurité, forces armées, développement de l'infrastructure nationale, élaboration de politiques et de lois relatives à l'immigration, lois linguistiques, droits de la personne, soins de santé universels, environnement et autres questions sociales d'intérêt national. Le gouvernement fédéral entreprend également des programmes nationaux liés au sport et à la culture.

LES GOUVERNEMENTS PROVINCIAUX ET TERRITORIAUX

Le Canada est constitué de dix provinces et de trois territoires. Les villes de Vancouver et de Whistler sont situées dans la province de la Colombie-Britannique (C.-B.). Les gouvernements provinciaux et territoriaux sont les principaux responsables des politiques dans les domaines des affaires sociales, de la culture, de l'éducation, du transport régional et du transport en commun, de la prestation des services de santé et d'autres services sociaux, et de la gestion des ressources naturelles et de l'environnement.

LES ADMINISTRATIONS MUNICIPALES ET RÉGIONALES

Les administrations municipales fournissent un grand éventail de services publics municipaux, y compris des services culturels et récréatifs, des parcs, le maintien de l'ordre et le transport local. Les Jeux d'hiver de 2010 à Vancouver se dérouleront dans la ville de Vancouver, dans la Resort Municipality of Whistler et dans les collectivités environnantes.

LES PREMIÈRES NATIONS

Grâce à sa *Loi constitutionnelle de 1982*, le Canada est devenu le premier pays au monde à encaisser les droits des peuples autochtones dans sa Constitution. Ainsi, l'article 35, qui porte sur la *Charte canadienne des droits et libertés*, stipule que « *les droits existants – ancestraux ou issus de traités – des peuples autochtones du Canada sont reconnus et confirmés* ». Dans ce contexte, le Canada reconnaît dans ses politiques le droit inhérent à l'autonomie gouvernementale. Au moyen de traités et d'ententes s'apparentant à des traités, les Premières nations négocient le pouvoir de gérer leurs propres affaires et intérêts sur leurs terres ancestrales tout en participant pleinement à la vie nationale du Canada. Les Jeux de Vancouver 2010 se dérouleront sur les terres ancestrales des nations Lil'wat, Musqueam, Squamish et Tsleil-Waututh (Burrard).

1.2 SOUTIEN GOUVERNEMENTAL

Tous les ordres de gouvernement appuient entièrement la candidature de Vancouver à l'organisation des Jeux Olympiques et Paralympiques d'hiver de 2010.

La Société de la candidature (Vancouver 2010) veut renforcer les partenariats actuels entre nos collectivités, le Canada et le reste du monde. Vancouver 2010, le Comité olympique canadien (COC) et les administrations nationale, régionales et locales ont déjà établi un partenariat solide et tiennent ardemment à organiser ces Jeux. Nous utiliserons toutes nos compétences, toute notre énergie et tous nos talents pour travailler en équipe avec la famille olympique afin d'organiser les meilleurs Jeux d'hiver de 2010 qui soient.





1.1 POLITICAL INSTITUTIONS

Canada is a living mosaic of peoples and cultures from around the world. Virtually every nation has joined Canada's First Nations, making us a truly multicultural society. This is reflected in our national policies and constitution – from our official bilingualism (English/French) to our protection of rights and freedoms for all – and in our international outlook.

FEDERAL GOVERNMENT OF CANADA

Canada is a constitutional monarchy, confederated in 1867. Canada's federal government has jurisdiction over Canada's international relations, including support for participation by its citizens in international activities. The federal government also plays the lead role in managing the country's economy, international trade, security, the military, developing its national infrastructure, and establishing policies and legislation on immigration, language laws, human rights, universal health care, the environment and other national social issues. The federal government also initiates national sports and culture programs.

PROVINCIAL AND TERRITORIAL GOVERNMENTS

Canada is made up of ten provinces and three territorial governments. Vancouver and Whistler are in the province of British Columbia (BC). Provincial and territorial governments have the principal responsibility for social, education and cultural policies, regional transportation and public transit, delivery of health and other social services and management of natural resources and the environment.

MUNICIPAL/REGIONAL GOVERNMENTS

Municipal governments provide a wide range of public services including cultural and recreational services, parks, policing and local transportation. The Vancouver 2010 Winter Games will take place in the City of Vancouver and the Resort Municipality of Whistler, and surrounding communities.

FIRST NATIONS

In 1982, Canada became the first country in the world to constitutionally entrench the rights of Aboriginal peoples. Section 35 of the *Charter of Rights and Freedoms* states "the existing aboriginal and treaty rights of the aboriginal peoples of Canada are hereby recognized and affirmed." In this context, Canada has recognized, as a matter of policy, the inherent right of self-government. Through treaties or treaty-like agreements First Nations are negotiating the power to govern their own affairs and interests in their traditional territories while participating fully in Canadian national life. The Vancouver 2010 Games will take place in the traditional territories of the Lil'wat, Musqueam, Squamish and Tsleil-Waututh (Burrard) Nations.



1.2 GOVERNMENT SUPPORT

All levels of government fully support Vancouver's bid for the 2010 Olympic and Paralympic Winter Games.

The Vancouver 2010 Bid Corporation (Vancouver 2010) wants to strengthen existing partnerships between our communities, Canada and the world. Vancouver 2010, the Canadian Olympic Committee (COC) and national, regional and local governments have already established a strong partnership and are wholeheartedly committed to hosting these Games. We will apply all our skills and energy to working as a team with the Olympic Family and making the 2010 Winter Games the best it can be.



Le 8 novembre 2001, le premier ministre Jean Chrétien a annoncé publiquement le soutien du gouvernement fédéral à la candidature de Vancouver. Le 24 juillet 2001, le premier ministre de la Colombie-Britannique, Gordon Campbell, a apporté le soutien total de son gouvernement à Vancouver 2010. Le 26 mars 2002, le conseil municipal de Vancouver donnait son soutien unanime. Enfin, le 21 octobre 2002, le conseil municipal de Whistler donnait son aval.

Vancouver 2010 a obtenu des engagements de tous les ordres de gouvernement en ce qui a trait au soutien financier, y compris les services de sécurité et d'autres services essentiels, que nécessitera l'organisation des Jeux. Les gouvernements fédéral et provincial ont convenu de financer les programmes d'immobilisations nécessaires pour construire les sites des compétitions olympiques et paralympiques et de fournir les crédits suffisants pour leur fonctionnement permanent.

SOUTIEN AUX PROGRAMMES DE LEGS

Les gouvernements fédéral et provincial ont investi 71 millions de dollars dans un fonds de dotation qui soutiendra l'exploitation à long terme des nouveaux sites olympiques. En outre, le gouvernement provincial s'est engagé à financer des programmes de legs, y compris le nouveau Olympic Arts Fund (Fonds olympique des arts), d'une valeur de 13 millions de dollars, et le Physical Fitness and Amateur Sports Fund (Fonds de dotation pour la condition physique et le sport amateur), d'une valeur de 14,2 millions de dollars. Par ailleurs, c'est la première fois qu'une initiative comme LegaciesNow (Des legs dès aujourd'hui) est présentée dans le cadre d'une candidature canadienne. Il s'agit d'un programme de 3 millions de dollars, accessible pendant le processus de candidature, afin de promouvoir le développement du sport dans toute la province, depuis le terrain de jeu jusqu'au podium. En offrant aux athlètes des programmes, des services et des conditions d'entraînement de calibre mondial et en aidant les collectivités à se bâtir une capacité d'accueillir des manifestations sportives internationales, nous exprimons notre volonté de voir à ce que nous récoltions des médailles aux Jeux de 2010.

SOUTIEN AUX PROGRAMMES D'INFRASTRUCTURE CONNEXES

Le gouvernement provincial a déjà annoncé qu'il entend apporter des améliorations à la route Sea-to-Sky afin d'en rehausser la sécurité et la capacité, peu importe l'issue du processus de candidature. Le but est de répondre aux besoins des collectivités à long terme tout en facilitant l'organisation des Jeux d'hiver de 2010.

Pendant de nombreuses années, longtemps avant la candidature de 2010, les gouvernements antérieurs ont cerné la nécessité d'importants travaux d'infrastructure dans cette région, entre autres, le projet d'un lien de transport entre l'aéroport de Richmond et le centre-ville de Vancouver et l'agrandissement du Vancouver Conference and Exhibition Centre.

Même si ces initiatives ne sont pas essentielles aux Jeux de 2010, une candidature de Vancouver réussie en stimulera vraisemblablement le financement et l'exécution, ainsi que la concrétisation d'autres projets nécessaires.

1.3 ÉLECTIONS PRÉVUES

Une entente signée par le COC, le gouvernement du Canada, la province de la Colombie-Britannique, la ville de Vancouver et la Resort Municipality of Whistler fait en sorte que ni des élections, ni un changement de gouvernement n'auront d'incidence sur l'organisation des Jeux Olympiques et Paralympiques d'hiver.

ÉLECTIONS À L'ÉCHELLE NATIONALE

L'élection la plus récente à échelle nationale s'est tenue en novembre 2000 et la prochaine aura lieu dans les cinq ans de cette date.

ÉLECTIONS À L'ÉCHELLE PROVINCIALE EN COLOMBIE-BRITANNIQUE

L'élection provinciale la plus récente est celle de mai 2001; il y aura d'autres élections tous les quatre ans par la suite.

ÉLECTIONS MUNICIPALES

L'élection municipale la plus récente est celle de novembre 2002; il y aura d'autres élections tous les trois ans par la suite.





Prime Minister Jean Chrétien publicly announced the federal government's support for Vancouver's Bid on November 8, 2001. British Columbia Premier Gordon Campbell committed his government's full support to Vancouver 2010 on July 24, 2001. Vancouver City Council gave unanimous endorsement on March 26, 2002. Whistler Municipal Council gave its endorsement on October 21, 2002.

Vancouver 2010 has obtained commitments from all levels of government for financial support, including security and other essential services that will be required for the organization of the Games. The federal and provincial governments have agreed to fund the necessary capital programs to construct the Olympic and Paralympic sport venues and to provide for their endowment to secure ongoing operations.

SUPPORT FOR LEGACY PROGRAMS

The federal and provincial governments have committed \$71 million to an endowment trust to ensure the long-term operations of new Olympic venues. The provincial government has also committed funds for legacy programs including the new Olympic Arts Fund, valued at \$13 million, and an endowment for the Physical Fitness and Amateur Sports Fund, valued at \$14.2 million. In addition, the LegaciesNow initiative is a first for a Canadian bid. It is a \$3 million program, available during the bid process, to ensure province-wide sports development from the playground to the podium. By providing athletes with world-class programs, services and training, as well as helping community capacity in hosting international sports events, we are committed to ensuring we have podium performances in 2010.

SUPPORT FOR RELATED INFRASTRUCTURE PROGRAMS

The provincial government has already announced its commitment to address the need for safety and capacity improvements to the Sea to Sky Highway regardless of the outcome of the bid. These upgrades are to meet the long-term community needs and will help to facilitate the hosting of the 2010 Winter Games.

For many years, long before the 2010 bid, previous governments have identified major infrastructure initiatives important to this region, including the proposed Richmond-Airport-Downtown Vancouver transit link and the expansion of the Vancouver Convention and Exhibition Centre.

While not required for the 2010 Games, a successful Vancouver Bid is likely to be a catalyst in advancing the funding and building of these and other needed projects.

1.3 PLANNED GOVERNMENT ELECTIONS

An agreement signed by the COC, Government of Canada, Province of BC, City of Vancouver and the Resort Municipality of Whistler has ensured that the preparation of the Olympic and Paralympic Winter Games will not be effected in any way, by elections or changes in government.

NATIONAL ELECTIONS

The most recent national election was in November 2000 and the next will be held within five years of that date.

BRITISH COLUMBIA PROVINCIAL ELECTIONS

The most recent election was May 2001 and subsequent elections will occur every four years thereafter.

MUNICIPAL ELECTIONS

The most recent election was November 2002 and subsequent elections will occur every three years thereafter.





ÉLECTIONS CHEZ LES PREMIÈRES NATIONS

Nation Lil'wat (Mount Currie)

L'élection la plus récente est celle de février 2001; il y aura des élections tous les deux ans par la suite.

Nation Musqueam

L'élection la plus récente est celle de janvier 2001; il y aura des élections tous les deux ans par la suite.

Nation Squamish

L'élection la plus récente est celle de décembre 2001; il y aura des élections tous les quatre ans par la suite.

Nation Tsleil-Waututh (Burrard)

L'élection la plus récente est celle d'avril 2001; il y aura des élections tous les deux ans par la suite.

1.4 PRINCIPAUX PARTIS POLITIQUES

Tous les gouvernements élus et les principaux partis politiques ont à cœur le développement sain des collectivités et le rayonnement du sport et ont dit être en faveur de la candidature de Vancouver à l'organisation des Jeux Olympiques et Paralympiques d'hiver de 2010.

PARTIS POLITIQUES À L'ÉCHELLE NATIONALE

Le Parti libéral du Canada

En novembre 2000, le Parti libéral du Canada a pu former, pour la troisième fois consécutive, un gouvernement majoritaire, et il appuie fermement la candidature de Vancouver. Une députée supérieure du cabinet fédéral, la ministre du Patrimoine Sheila Copps, est responsable de la candidature de Vancouver.

L'Alliance canadienne

L'Opposition officielle du Canada est l'Alliance canadienne, et celle-ci est très en faveur de la candidature de Vancouver. John Reynolds, le leader parlementaire de l'Alliance et député de la circonscription fédérale où sont situés tous les sites des sports de neige, est un ardent partisan de la candidature.

Autres partis politiques sur la scène fédérale

D'autres partis politiques sont représentés à la Chambre des communes, à savoir le Bloc Québécois (qui est présent uniquement dans la province de Québec), le Nouveau Parti Démocratique et le Parti progressiste-conservateur.

PARTIS POLITIQUES PROVINCIAUX

Le Parti libéral de la Colombie-Britannique

En mai 2001, le Parti libéral de la Colombie-Britannique a formé un gouvernement majoritaire à l'assemblée législative provinciale, en gagnant 77 des 79 sièges. Le premier ministre Gordon Campbell est l'ancien maire de la ville de Vancouver.

Le gouvernement provincial appuie fermement la candidature de Vancouver. Le ministre responsable de la candidature de Vancouver 2010, Ted Nebbeling, est député provincial de West Vancouver-Garibaldi (où se trouve Whistler), et il est l'ancien maire de Whistler. Il est membre d'office du conseil d'administration de la Société de la candidature Vancouver 2010.

Le Nouveau Parti Démocratique de la Colombie-Britannique

Le Nouveau Parti Démocratique (NPD) est le seul autre parti représenté à l'assemblée législative provinciale et il s'est montré vivement en faveur de la candidature de Vancouver 2010 dès le début. Il était au pouvoir lorsque le projet de candidature a été lancé, et a signé l'accord original avec la ville de Vancouver pour la présentation de la candidature de celle-ci à l'organisation des Jeux d'hiver de 2010.



FIRST NATIONS ELECTIONS

Lil'wat (Mount Currie) Nation

The most recent election was February 2001 and subsequent elections will occur every two years thereafter.

Musqueam Nation

The most recent election was January 2001 and subsequent elections will occur every two years thereafter.

Squamish Nation

The most recent election was December 2001 and subsequent elections will occur every four years thereafter.

Tsleil-Waututh (Burrard) Nation

The most recent election was April 2001 and subsequent elections will occur every two years thereafter.

1.4 MAIN POLITICAL PARTIES

All elected governments and major political parties have a strong commitment to a healthy community and sport development, and have expressed support for Vancouver's Bid to host the 2010 Olympic and Paralympic Winter Games.

NATIONAL POLITICAL PARTIES

Liberal Party of Canada

The Liberal Party of Canada won a third consecutive majority government in November 2000 and it strongly supports Vancouver's Bid. A senior member of the federal cabinet, Heritage Minister Sheila Copps, is responsible for the Vancouver bid.

Canadian Alliance Party

Canada's Official Opposition is the Canadian Alliance Party, which strongly supports Vancouver's Bid. John Reynolds, the Alliance's House Leader and Member of Parliament (MP) for the federal constituency in which all the snow sport venues are located, is a strong supporter of the Bid.

Other Federal Political Parties

Other political parties represented in the House of Commons are the Bloc Québécois (exclusively within the province of Québec), the New Democratic Party and the Progressive Conservative Party.

PROVINCIAL POLITICAL PARTIES

British Columbia Liberal Party

The BC Liberal Party formed a majority provincial government in the Provincial Legislature in May 2001, winning 77 of 79 seats. Premier Gordon Campbell was previously Mayor of the City of Vancouver.

The provincial government strongly supports Vancouver's Bid. The minister responsible for the Vancouver 2010 Bid, Ted Nebbeling, is Member of the Legislative Assembly for West Vancouver-Garibaldi (including Whistler) and is the former Mayor of Whistler. He sits on the Vancouver 2010 Bid Corporation Board of Directors as an ex officio member.

New Democratic Party of BC

The New Democratic Party (NDP) has the only other elected representation in the Provincial Legislature. The NDP has been supportive of this bid from the outset. The NDP were in power when the bid was initiated and signed the original agreement with the City of Vancouver to put forward a bid for the 2010 Winter Games.





ADMINISTRATIONS MUNICIPALES

Les deux municipalités les plus directement engagées dans la candidature de Vancouver sont la ville de Vancouver et la Resort Municipality of Whistler (RMOW).

Ville de Vancouver

La ville de Vancouver a entériné la candidature de Vancouver et si celle-ci est retenue, elle signera le Contrat ville hôte, confirmant ainsi son engagement sans équivoque à accueillir les Jeux d'hiver de 2010. Le maire de Vancouver siège au conseil d'administration de Vancouver 2010, tout comme le directeur des services municipaux.

Resort Municipality of Whistler

La RMOW a avalisé la candidature de Vancouver et son maire siège au conseil d'administration de Vancouver 2010, tout comme l'administrateur municipal.

PREMIÈRES NATIONS

Les quatre gouvernements des Premières nations les plus directement engagés dans la candidature à l'organisation des Jeux d'hiver de 2010 sont les suivants : Lil'wat (Mount Currie), Musqueam, Squamish et Tsleil-Waututh (Burrard). Chaque nation est représentée au sein du conseil d'administration de la Société de la candidature Vancouver 2010, et un représentant de la nation Lil'wat fait partie du comité exécutif.

La vallée du Callaghan et la RMOW sont situées sur les terres ancestrales communes des nations Squamish et Lil'wat. Celles-ci ont conclu un protocole afin qu'ensemble, elles voient à ce que leurs droits constitutionnels soient protégés, à ce que leurs intérêts soient protégés et considérés et à ce que leurs nations reçoivent leur part d'héritage après les Jeux. Les deux nations et Vancouver 2010 ont établi un secrétariat des Autochtones et négocient actuellement les legs qui seront partagés avec les nations, surtout en ce qui a trait à la vallée du Callaghan.

ORGANISATIONS NON GOUVERNEMENTALES

Les Canadiens sont fiers de leur tradition de bénévolat et ont établi un grand nombre d'organisations non gouvernementales (ONG) qui fournissent la plus grande partie du leadership et du soutien pour les activités sportives, récréatives et culturelles au pays. C'est grâce à ces ONG que les bénévoles canadiens contribuent grandement à l'échelle tant nationale qu'internationale au sport, aux arts et aux initiatives humanitaires. Plusieurs de ces ONG ont joué un rôle dans l'organisation de la candidature de Vancouver.





MUNICIPAL GOVERNMENT

The two municipalities most directly involved in the Vancouver Bid are the City of Vancouver and the Resort Municipality of Whistler (RMOW).

City of Vancouver

The City of Vancouver has endorsed the Vancouver Bid and if the bid is successful, will sign the Host City Agreement, thereby confirming its unequivocal commitment to hosting the 2010 Winter Games. The Mayor of Vancouver sits on the Vancouver 2010 Board of Directors, along with the City Manager.

Resort Municipality of Whistler

RMOW has also endorsed the Vancouver Bid and its Mayor sits on the Vancouver 2010 Board of Directors, along with the Municipal Administrator.

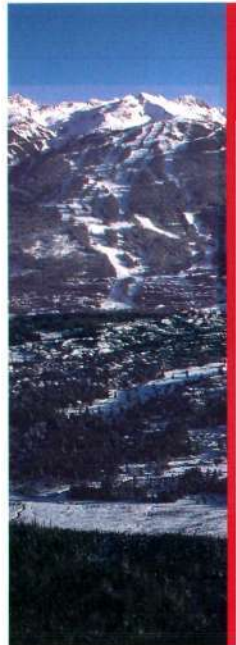
FIRST NATIONS

The four First Nations governments most directly involved in the Bid to host the 2010 Winter Games are the Lil'wat (Mt. Currie) Nation, Musqueam Nation, Squamish Nation and the Tsleil-Waututh (Burrard) Nation. Each Nation is represented on the Vancouver 2010 Board of Directors and one First Nation (Lil'wat) representative is a member of the Executive Committee.

The Callaghan Valley and the RMOW are located within the shared traditional territory of the Squamish and Lil'wat Nations. These two First Nations have entered into a protocol to work together to ensure that their interests are protected and accommodated and that their Nations receive a share of the legacies from the Games. These two Nations and Vancouver 2010 have established an Aboriginal Secretariat and are currently negotiating shared legacies for the Nations, primarily relating to the Callaghan Valley.

NON-GOVERNMENT ORGANIZATIONS

Canadians have a proud tradition of volunteerism and have established many significant non-government organizations (NGOs), which provide much of the leadership and support for sport, recreational and cultural activities in the country. It is through these NGOs that Canadian volunteerism makes substantial contributions both nationally and internationally in sport, the arts and humanitarian initiatives. A number of NGOs have been instrumental in the organization of the Vancouver Bid.





1.5 PRINCIPALES RESSOURCES ÉCONOMIQUES

\$ MILLIONS	1991		1992		1993		1994		1995	
	GDP/PIB	%	GDP/PIB	%	GDP/PIB	%	GDP/PIB	%	GDP/PIB	%
Primary (Agriculture, Forestry, Fishing and Support)/ Ressources primaires (agriculture, forestaire, pêche et soutien)	16 096	3.0	15 434	2.7	16 726	2.8	17 167	2.7	17 424	2.7
Mining, Oil, and Gas/ Exploitation minière, extraction de pétrole et de gaz	21 909	4.0	23 423	4.1	24 730	4.2	26 128	4.2	27 059	4.2
Utilities/ Services publics	18 391	3.4	18 590	3.3	19 297	3.3	20 022	3.2	20 758	3.2
Construction/ Construction	34 593	6.4	33 268	5.8	32 489	5.5	33 890	5.4	32 627	5.1
Manufacturing/ Fabrication	85 240	15.7	89 850	15.8	95 943	16.2	104 424	16.7	109 662	17.1
Wholesale Trade/ Commerce de gros	25 700	4.7	27 979	4.9	28 943	4.9	31 700	5.1	32 188	5.0
Retail Trade/ Commerce de détail	29 217	5.4	30 629	5.4	31 971	5.4	34 189	5.5	35 487	5.5
Transport and Warehousing/ Transport et entreposage	24 324	4.5	26 546	4.7	27 520	4.7	30 062	4.8	31 241	4.9
Info., Culture and Telecom./ Info., culture et télécom.	17 086	3.1	17 987	3.2	18 261	3.1	19 078	3.1	19 742	3.1
Finance, Insurance, Real Estate/ Finances, assurances et immobilier	102 587	18.9	109 180	19.2	113 724	19.2	121 531	19.4	125 064	19.5
Prof., Scientific and Tech. Services/ Services prof., scientifiques et tech.	16 132	3.0	16 169	2.8	17 332	2.9	18 750	3.0	19 785	3.1
Admin., Waste and Management/ Admin., gestion des déchets	12 000	2.2	12 085	2.1	12 843	2.2	13 502	2.2	14 760	2.3
Education/ Éducation	32 879	6.0	34 688	6.1	35 486	6.0	36 079	5.8	36 376	5.7
Health/ Santé	39 679	7.3	41 896	7.4	42 393	7.2	43 111	6.9	43 186	6.7
Arts and Entertainment/ Arts et spectacles	4 856	0.9	5 127	0.9	5 088	0.9	5 517	0.9	5 651	0.9
Accom. and Food Services/ Serv. d'héberg. et de restauration	13 457	2.5	14 011	2.5	14 518	2.5	15 209	2.4	15 755	2.5
Other Services/ Autres services	11 340	2.1	11 832	2.1	12 300	2.1	12 683	2.0	12 918	2.0
Public Administration/ Administration publique	38 513	7.1	40 500	7.1	41 025	6.9	41 863	6.7	41 810	6.5
ALL INDUSTRIES/ ENSEMBLE DES INDUSTRIES	544 081	100.0	569 823	100.0	590 974	100.0	625 088	100.0	641 460	100.0

LES PRÉVISIONS SONT EXPRIMÉES EN MILLIONS DE DOLLARS AMÉRICAINS CONSTANTS DE 1997

Source : Statistique Canada, Système canadien d'information socio-économique (CANSIM), tableau 379-0017, 10 septembre 2002





1.5 MAJOR ECONOMIC RESOURCES

1996		1997		1998		1999		2000		2001	
GDP/PIB	%	GDP/PIB	%	GDP/PIB	%	GDP/PIB	%	GDP/PIB	%	GDP/PIB	%
17 832	2.7	17 159	2.5	18 620	2.6	19 572	2.6	19 204	2.5	18 118	2.3
27 676	4.2	28 505	4.2	29 412	4.0	28 435	3.8	30 345	3.9	31 196	3.9
21 382	3.2	22 415	3.3	22 356	3.1	22 930	3.0	23 717	3.0	23 433	2.9
34 199	5.2	36 116	5.3	37 818	5.2	39 426	5.2	40 769	5.2	42 701	5.3
112 198	17.0	119 517	17.4	128 678	17.6	136 961	18.1	142 356	18.2	138 306	17.3
33 938	5.2	36 727	5.4	40 397	5.5	44 794	5.9	46 754	6.0	47 866	6.0
36 558	5.6	35 516	5.2	38 899	5.3	40 354	5.3	41 849	5.4	43 634	5.5
32 570	4.9	33 883	4.9	35 268	4.8	36 327	4.8	37 513	4.8	36 898	4.6
20 269	3.1	23 502	3.4	25 996	3.6	29 618	3.9	33 398	4.3	37 197	4.7
129 725	19.7	135 355	19.7	143 163	19.6	145 965	19.3	149 457	19.1	156 312	19.6
20 426	3.1	25 443	3.7	28 525	3.9	30 416	4.0	32 912	4.2	34 456	4.3
15 543	2.4	12 924	1.9	14 415	2.0	15 275	2.0	16 317	2.1	17 301	2.2
36 908	5.6	35 544	5.2	36 928	5.1	36 374	4.8	36 071	4.6	36 819	4.6
42 900	6.5	43 179	6.3	45 069	6.2	44 671	5.9	44 433	5.7	45 584	5.7
5 825	0.9	6 220	0.9	6 691	0.9	6 831	0.9	7 132	0.9	7 455	0.9
16 031	2.4	16 508	2.4	17 755	2.4	18 194	2.4	18 667	2.4	19 128	2.4
13 179	2.0	16 123	2.3	17 031	2.3	16 980	2.2	17 086	2.2	17 746	2.2
41 258	6.3	41 565	6.1	42 573	5.8	42 837	5.7	42 848	5.5	44 942	5.6
658 400	100.0	686 201	100.0	729 593	100.0	755 962	100.0	780 827	100.0	799 093	100.0

ESTIMATES ARE EXPRESSED IN MILLIONS OF 1997 CONSTANT U.S. DOLLARS

Source: Statistics Canada, Canadian Socio-economic Information Management System (CANSIM), Table 379-0017, September 10, 2002





1.6 REVENU PAR HABITANT

REVENU PAR HABITANT (\$)											
	1991	1992	1993	1994	1995	1996	1997	1998	1999	2000	2001
Canada	16 847	17 726	18 106	18 487	19 014	19 470	20 057	21 244	21 831	22 679	23 593
Colombie-Britannique	17 421	18 357	18 815	19 317	19 754	20 050	20 347	20 994	21 285	21 968	22 599

Source : Statistique Canada, Système canadien d'information socio-économique (CANSIM), tableau 384-0013, le 10 septembre 2002

Pour chaque année, les montants en dollars canadiens ont été convertis en dollars américains selon la parité des pouvoirs d'achat (PPA) moyenne.

1.7 INFLATION ET MONNAIE

TAUX D'INFLATION (% DE CHANGEMENT ANNUEL DE L'INDICE DES PRIX À LA CONSOMMATION, 1992=100)											
	1991	1992	1993	1994	1995	1996	1997	1998	1999	2000	2001
Canada	5,6	1,5	1,8	0,2	2,2	1,6	1,6	0,9	1,7	2,7	2,6
Colombie-Britannique	5,4	2,7	3,5	1,9	2,3	0,9	0,7	0,3	1,1	1,9	1,7
Vancouver	5,2	3,0	3,6	2,0	2,6	0,7	0,5	0,5	0,9	2,2	1,8

Source : Statistique Canada, selon le tableau 326-0002 de CANSIM, le 10 septembre 2002

TAUX MOYEN DU DOLLAR CANADIEN PAR RAPPORT AU DOLLAR AMÉRICAIN ET PARITÉ DES POUVOIRS D'ACHAT (PPA) MOYENNE											
	1991	1992	1993	1994	1995	1996	1997	1998	1999	2000	2001
Taux de change	1,146	1,209	1,290	1,366	1,372	1,364	1,385	1,484	1,486	1,485	1,549
PPA	0,78	0,81	0,82	0,83	0,83	0,84	0,84	0,86	0,85	0,84	0,85

Source : Statistique Canada, selon les tableaux 176-0064, 380-0037 et 380-0057 de CANSIM, le 10 septembre 2002

La parité des pouvoirs d'achat (PPA) est un concept très reconnu pour établir la valeur relative d'un « panier commun de biens » dans un pays par rapport à un autre. Un indice de PPA tient compte des écarts de taux d'inflation et il est considéré comme étant un meilleur moyen d'ajuster les résultats et les revenus nationaux aux fins de comparaisons internationales que les taux de change. De plus, des mesures comme le revenu personnel moyen reflètent plus fidèlement le niveau de vie relatif d'un pays à l'autre, lorsqu'on utilise la PPA.

TAUX D'INFLATION PRÉVU (% DE CHANGEMENT ANNUEL DE L'INDICE DES PRIX À LA CONSOMMATION, 1992=100)										
	2002	2003	2004	2005	2006	2007	2008	2009	2010	
Taux d'inflation (selon l'IIP C)	2,1	2,0	2,1	2,0	2,0	1,9	2,0	2,0	2,0	

Source : Selon des prévisions de 20 ans concernant les services canadiens, provinciaux et municipaux établies par le Conference Board du Canada, le 10 septembre 2002

TAUX DE CHANGE JUSQU'EN 2010									
	2002	2003	2004	2005	2006	2007	2008	2009	2010
Taux de change Canada/États-Unis	1,55	1,52	1,52	1,52	1,49	1,49	1,49	1,47	1,47

Source : Selon des prévisions de 20 ans concernant les services canadiens, provinciaux et municipaux établies par le Conference Board du Canada, le 10 septembre 2002





1.6 PER CAPITA INCOME

PER CAPITA INCOME (\$)											
	1991	1992	1993	1994	1995	1996	1997	1998	1999	2000	2001
Canada	16,847	17,726	18,106	18,487	19,014	19,470	20,057	21,244	21,831	22,679	23,593
British Columbia	17,421	18,357	18,815	19,317	19,754	20,050	20,347	20,994	21,285	21,968	22,599

Source: Statistics Canada, Canadian Socio-economic Information Management System (CANSIM), Table 384-0013, September 10, 2002
Canadian \$ have been converted to US \$ at the average Purchasing Power Parity (PPP) for each year.

1.7 INFLATION AND CURRENCY

INFLATION RATE, (ANNUAL % CHANGE IN CONSUMER PRICE INDEX, 1992=100)											
	1991	1992	1993	1994	1995	1996	1997	1998	1999	2000	2001
Canada	5.6	1.5	1.8	0.2	2.2	1.6	1.6	0.9	1.7	2.7	2.6
British Columbia	5.4	2.7	3.5	1.9	2.3	0.9	0.7	0.3	1.1	1.9	1.7
Vancouver	5.2	3.0	3.6	2.0	2.6	0.7	0.5	0.5	0.9	2.2	1.8

Source: Statistics Canada, Based on CANSIM Table 326-0002, September 10, 2002

AVERAGE RATE OF CANADIAN \$ TO US \$ AND AVERAGE PURCHASING POWER PARITY (PPP)											
	1991	1992	1993	1994	1995	1996	1997	1998	1999	2000	2001
Exchange Rate	1.146	1.209	1.290	1.366	1.372	1.364	1.385	1.484	1.486	1.485	1.549
PPP	0.78	0.81	0.82	0.83	0.83	0.84	0.84	0.86	0.85	0.84	0.85

Source: Statistics Canada, Based on CANSIM Tables 176-0064, 380-0037, & 380-0057, September 10, 2002

Purchasing Power Parity is a well-recognized concept for establishing the relative value of a 'common basket of goods' in one country compared to another country. A PPP index takes inflation differences into account and is considered a better means of adjusting national outputs and incomes for international comparisons than exchange rates. In addition, measures such as average personal income more accurately reflect the relative standard of living between nations, using PPP.

PROJECTED INFLATION RATE (ANNUAL % CHANGE IN CONSUMER PRICE INDEX, 1992=100)											
	2002	2003	2004	2005	2006	2007	2008	2009	2010		
Inflation Rate, (CPI Based)	2.1	2.0	2.1	2.0	2.0	1.9	2.0	2.0	2.0		

Source: Based on Conference Board of Canada-20 Year Forecast: Canadian, Provincial & Municipal Service. September 10, 2002

PROJECTED EXCHANGE RATE TO 2010											
	2002	2003	2004	2005	2006	2007	2008	2009	2010		
Canada/U.S. Exchange Rate	1.55	1.52	1.52	1.52	1.49	1.49	1.49	1.47	1.47		

Source: Based on Conference Board of Canada-20 Year Forecast: Canadian, Provincial & Municipal Service. September 10, 2002





1.8 COMITÉ DE CANDIDATURE

Le Comité de candidature de Vancouver 2010 est large et diversifié, ce qui témoigne du vaste soutien accordé à la candidature de Vancouver au nom du Canada. Le conseil d'administration de Vancouver 2010 regroupe actuellement 96 administrateurs (53 avec droit de vote et 43 sans droit de vote, membres d'office) issus de la Colombie-Britannique et d'autres régions du Canada. Un comité exécutif composé de 12 membres supervise les activités courantes de Vancouver 2010.

On y retrouve des représentants de chacun des membres partenaires (Comité olympique canadien (COC), gouvernement du Canada, province de la Colombie-Britannique, ville de Vancouver, RMOW), des gouvernements des Premières nations locales, du Comité paralympique du Canada (CPC), de l'Association de développement olympique de Calgary, des organismes de sport, des organismes de transport, des organismes communautaires, des syndicats, des organismes de tourisme, du milieu culturel et du monde des affaires, ainsi que des athlètes qui ont participé à des Jeux d'hiver et d'été. Parmi nos administrateurs, dix-neuf ont été concurrents à des Jeux Olympiques, et trois à des Jeux Paralympiques. Notre conseil d'administration comprend également tous les membres du CIO au Canada.

1.9 SOUTIEN DE LA POPULATION

Selon une recherche récente menée par la firme de sondage réputée à l'échelle internationale Ipsos-Reid, 80 % des Canadiens et 62 % des habitants de Vancouver répondent qu'ils sont en faveur de la candidature de Vancouver pour obtenir les Jeux Olympiques et Paralympiques d'hiver de 2010 lorsqu'on leur pose la question suivante :

« Vancouver entreprend des démarches pour organiser les Jeux Olympiques d'hiver en 2010. Dans quelle mesure êtes-vous pour ou contre le fait que Vancouver tienne les Jeux Olympiques d'hiver? Êtes-vous résolument pour, relativement pour, relativement contre ou résolument contre? »

L'un des grands principes directeurs de la Société de la candidature Vancouver 2010 consiste à mener systématiquement de vastes consultations auprès des athlètes, des milieux sportifs, du monde des affaires, des milieux écologistes, des groupes d'intérêt public et des organismes communautaires. Vancouver 2010 continue de forger des relations avec tous ses intervenants et aspire à organiser les Jeux les plus inclusifs à ce jour.

Grâce à plus de 1 000 présentations, Vancouver 2010 a démontré sa volonté de procéder aux démarches de candidature sur une base ouverte, inclusive et consultative et a rallié le solide appui des groupes suivants : les autorités fédérales, provinciales et municipales, les Premières nations, les organismes de sport, les organismes écologistes et communautaires ainsi que les organismes voués aux personnes ayant un handicap, le monde culturel et les milieux des affaires, les syndicats, les groupes de tourisme et les entreprises partenaires, dont un grand nombre sont représentés au sein de notre conseil d'administration. De surcroît, nous avons établi des bureaux communautaires à Whistler et à Vancouver. Nous avons aussi communiqué avec tous nos intervenants par l'entremise de présentations publiques, de bulletins et d'articles de promotion, nous avons envoyé des mises à jour par courrier électronique à des milliers d'abonnés à Internet et nous avons conçu un site Web.

Le nombre élevé de Canadiens et de gens du monde entier qui ont signé les pétitions d'appui, sur papier et par le site Web, atteste du soutien dont jouit Vancouver 2010. Déjà, au-delà de 22 000 personnes d'un peu partout sur la planète se sont engagées à travailler bénévolement aux Jeux de 2010, si Vancouver était choisie ville hôte.





1.8 CANDIDATURE COMMITTEE

The Vancouver 2010 Candidature Committee membership is broad and diverse, representative of the wide support for Vancouver's candidature as Canada's bid. The Vancouver 2010 Board of Directors is currently composed of 96 Directors (53 voting and 43 non-voting, ex officio) from British Columbia and other regions of Canada. An Executive Committee made of 12 members monitors the day-to-day affairs of Vancouver 2010.

The Board includes representation from each of the Member Partners (Canadian Olympic Committee (COC), Government of Canada, Province of British Columbia, City of Vancouver, RMOW), local First Nation governments, the Canadian Paralympic Committee (CPC), the Calgary Olympic Development Association, sports organizations, transportation organizations, community organizations, labour organizations, tourism organizations, members of the cultural and business communities and athletes who have competed in both summer and winter games. Nineteen of our Directors are Olympians and three are Paralympians. Our Board of Directors also includes all IOC Members in Canada.

1.9 PUBLIC SUPPORT

According to research by internationally recognized polling company Ipsos-Reid 80% of Canadians, including 62% of Vancouver residents, support the Vancouver Bid for the 2010 Olympic and Paralympic Winter Games, when asked:

"As you may or may not know, Vancouver has launched an effort to host the Winter Olympics in 2010. To what extent would you support or oppose Vancouver hosting the Olympic Winter Games? Do you support, tend to support, tend to oppose or oppose the effort?"

One of the key guiding principles of the Vancouver 2010 Bid is ongoing broad-based consultation with athletes, sports, business, environmental, public interest and community organizations. Vancouver 2010 is continuing to build relationships with all of its stakeholders and has made it one of its objectives to hold the most inclusive Games ever.

Through over 1,000 presentations, Vancouver 2010 has demonstrated its commitment to an open, inclusive and consultative Bid process and has earned strong support from the following: federal, provincial, municipal and First Nations governments, sport, environmental & community organizations as well as organizations of and for persons with a disability, cultural, business, labour and tourism groups and corporate partners, many of whom are represented on our Board of Directors. In addition, we have established community offices in Whistler and Vancouver, and communicate with all our stakeholders through public presentations, newsletters, promotional materials, email updates to thousands of Internet subscribers and a web site.

Support for the Vancouver 2010 Bid is reflected in the high numbers of Canadians and people from all around the world who have signed supporter sheets and signed up through the web site. Already, more than 22,000 people from around the globe have committed to volunteer at the Games in 2010 should Vancouver be successful.





1.10 AUTRES LOCALITÉS

Vancouver 2010 a reçu l'appui enthousiaste des municipalités environnantes et de villes de partout en Colombie-Britannique et au Canada.

Vancouver 2010 reconnaît l'importance de la continuité et veillera à ce que les solides relations que nous entretenons avec nos partenaires et intervenants actuels soient favorisées et maintenues dans le cadre de l'établissement du COJO de Vancouver.

Le COJO de Vancouver poursuivra notre engagement à organiser des Jeux inclusifs en adoptant un processus permanent de collaboration et de consultation avec nos partenaires et groupes intéressés actuels ainsi qu'avec le public. Au cours des sept prochaines années, ce processus permettra de guider et de soutenir les activités entreprises par le COJO pour préserver l'appui actuel et susciter dans le monde un emballement pour la tenue des Jeux de 2010 à Vancouver.

Les garanties à ce sujet ont été obtenues et figurent dans le dossier des Garanties.

1.11 INCIDENCES COMMERCIALES, FINANCIÈRES, FISCALES OU JURIDIQUES

Le Canada a signé l'Accord sur l'Organisation mondiale du commerce (OMC) ainsi que l'Accord de libre-échange nord-américain (ALENA). Toutefois, aucune des dispositions de ces deux accords qui concernent les marchés publics ne s'applique aux gouvernements provinciaux, aux administrations municipales et au secteur privé. Par ailleurs, un accord fédéral-provincial sur le commerce intérieur, qui exige habituellement que les marchés des gouvernements provinciaux et des administrations municipales soient ouverts à la concurrence nationale, ne vise pas les marchés du secteur privé.





1.10 OTHER LOCALITIES

Vancouver 2010 has received support from surrounding municipalities as well as cities and towns throughout BC and Canada.

Vancouver 2010 recognizes the importance of continuity and will ensure that the strong relationships with our existing partners and stakeholders are fostered and maintained as the Vancouver OCOG is developed.

The Vancouver OCOG will continue our commitment to hosting an inclusive Games through an ongoing collaborative consultation process with our existing partners and stakeholders, and the public. Over the next seven years, this process will be used to guide and leverage OCOG initiatives to sustain existing support and build excitement globally for the Vancouver 2010 Games.

Guarantees have been obtained and are included in the Guarantee File.

1.11 COMMERCIAL, FINANCIAL, FISCAL OR LEGAL IMPACTS

Canada is party to the World Trade Organization (WTO) Agreement and the North American Free Trade Agreement (NAFTA). However, neither agreement's government procurement provisions apply to provincial, municipal or private sector procurement. A federal/provincial government Agreement on Internal Trade (AIT), that generally requires provincial and municipal procurement be open to national competition, does not apply to private sector procurement.



2



Canada's national flag with its instantly recognizable red maple leaf flies over ten provinces and three territories, the symbol of a country that honours its international legal obligations.

Le drapeau national du Canada, très facilement reconnaissable à sa feuille d'érable rouge, flotte dans le ciel de dix provinces et de trois territoires, symbole d'un pays qui respecte ses obligations internationales.

LEGAL ASPECTS

All governments fully respect the Olympic Charter obligations

Vancouver will fulfill its Host City obligations

ASPECTS JURIDIQUES

Tous les gouvernements satisfont entièrement aux obligations liées à la charte olympique

Vancouver remplira ses obligations à titre de ville hôte







2.1 OBLIGATIONS LIÉES À LA CHARTE OLYMPIQUE

2.1.1 GARANTIE DU GOUVERNEMENT DU CANADA

Le gouvernement du Canada a fourni la garantie exigée, dont la copie originale figure dans le dossier des Garanties.

2.1.2 GARANTIE DU GOUVERNEMENT DE LA COLOMBIE-BRITANNIQUE

La province de la Colombie-Britannique a fourni la garantie exigée, dont la copie originale figure dans le dossier des Garanties.

2.1.3 GARANTIE DE LA VILLE DE VANCOUVER

La ville de Vancouver, en tant que ville candidate, a fourni la garantie exigée, dont la copie originale figure dans le dossier des Garanties.

2.1.4 GARANTIE DE LA RESORT MUNICIPALITY OF WHISTLER

La Resort Municipality of Whistler (RMOW), qui abritera divers sites d'épreuves sportives et d'autres activités pour les Jeux Olympiques et Paralympiques d'hiver de 2010, a fourni la garantie exigée, dont la copie originale figure dans le dossier des Garanties.

2.2.1 COMITÉ DE CANDIDATURE

L'entité juridique responsable de la candidature de Vancouver est la Société de la candidature Vancouver 2010 (Vancouver 2010) et toute information fournie dans les présentes à propos de la candidature de Vancouver à l'organisation des Jeux Olympiques et Paralympiques de 2010 s'applique à Vancouver 2010. La déclaration de la ville de Vancouver confirmant que Vancouver 2010 a été habilitée à la représenter en ce qui a trait à la candidature à l'organisation des Jeux Olympiques et Paralympiques d'hiver de 2010 et indiquant les titres des personnes qui ont le pouvoir de signer des contrats de même que d'autres documents au nom de la ville de Vancouver est comprise dans la garantie fournie conformément aux questions figurant en 2.1.

Vancouver 2010 est un organisme à but non lucratif sans capital social qui a été constitué en société le 11 juin 1999 en vertu de la partie II de la *Loi sur les corporations canadiennes*. Les membres partenaires de Vancouver 2010 qui partagent la responsabilité des actions et de la gestion liées au processus de candidature sont le Comité olympique canadien (COC), les gouvernements du Canada et de la Colombie-Britannique, la ville de Vancouver et la Resort Municipality of Whistler.

Le budget total de Vancouver 2010, du début à la fin du projet, s'élève à environ 22 millions de dollars, dont approximativement 54 % des fonds proviennent des gouvernements et 46 %, des entreprises privées.





2.1 OLYMPIC CHARTER OBLIGATIONS

2.1.1 COVENANT OF THE GOVERNMENT OF CANADA

The Government of Canada has provided the required covenant, the original copy of which is included in the Guarantee File.

2.1.2 COVENANT OF THE PROVINCE OF BRITISH COLUMBIA

The Province of British Columbia has provided the required covenant, the original copy of which is included in the Guarantee File.

2.1.3 COVENANT OF THE CITY OF VANCOUVER

The City of Vancouver, as the Candidate City, has provided the required covenant, the original copy of which is included in the Guarantee File.

2.1.4 COVENANT OF THE RESORT MUNICIPALITY OF WHISTLER

The Resort Municipality of Whistler (RMOW), as the site of various sport and event venues proposed for the 2010 Olympic and Paralympic Winter Games, has provided the required covenant, the original copy of which is included in the Guarantee File.

2.2.1 CANDIDATURE COMMITTEE

The legal entity responsible for Vancouver's candidature is the Vancouver 2010 Bid Corporation (Vancouver 2010) and all information provided herein regarding Vancouver's Bid for the 2010 Olympic and Paralympic Winter Games applies to Vancouver 2010. The City of Vancouver's declaration confirming that Vancouver 2010 is empowered to represent it in respect of the 2010 Olympic and Paralympic Winter Games bid and indicating the titles of the persons who have the authority to sign contracts and other documents on behalf of the City of Vancouver are included in the covenant provided pursuant to Questions 2.1.

Vancouver 2010 is a not-for-profit corporation without share capital, incorporated on June 11, 1999 pursuant to Part II of the *Canada Corporations Act*. The Member Partners of Vancouver 2010, who have joint responsibility for the actions and conduct of the Bid, are the Canadian Olympic Committee (COC), the governments of Canada and British Columbia, the City of Vancouver and the Resort Municipality of Whistler.

Vancouver 2010's total budget from commencement to the completion of the Bid is approximately \$22 million, approximately 54% of which has been funded by governments and 46% by private companies.





2.2.2 COJO DE VANCOUVER

Si Vancouver est élue ville hôte, le Comité d'organisation de Vancouver (COJO de Vancouver) sera constitué comme une société à but non lucratif sans capital social, en vertu de la partie II de la *Loi sur les corporations canadiennes*, et sera responsable de l'organisation des Jeux Olympiques et Paralympiques d'hiver de 2010 à Vancouver. Une Entente multipartite signée en novembre 2002 par le COC, le Comité paralympique du Canada (CPC), les gouvernements du Canada et de la Colombie-Britannique, la ville de Vancouver, la RMOW et Vancouver 2010, renferme nombre de dispositions importantes en matière de gestion portant sur la composition du conseil d'administration du COJO de Vancouver et sur ses pouvoirs décisionnels. La composition du conseil d'administration du COJO de Vancouver sera la suivante :

- a) deux membres nommés par la ville de Vancouver;
- b) deux membres nommés par la RMOW;
- c) trois membres nommés par le gouvernement du Canada;
- d) trois membres nommés par le gouvernement de la Colombie-Britannique;
- e) un membre nommé par le CPC;
- f) sept membres nommés par le COC;
- g) un membre nommé par les conseils de bande des Premières nations de Lil'Wat et de Squamish, agissant de concert;
- h) un membre nommé par les membres nommés aux sections a) à g), agissant de concert.

Les personnes nommées par le COC comprendront la personne qui assume la présidence du COC, la personne qui assume le rôle de secrétaire général du COC, tous les membres canadiens du CIO, et au moins un athlète actif qui a concouru aux XIX^{es} Jeux Olympiques d'hiver et/ou aux Jeux de la XXVII^e Olympiade.

Les décisions suivantes devront être approuvées par au moins 75% du conseil d'administration :

- l'élection du (de la) président(e) parmi les administrateurs;
- la création du comité exécutif et l'élection de ses membres (sous réserve de l'exigence de l'Entente ville hôte qui stipule que le comité exécutif doit comprendre le président et le chef de la direction du COC, les membres canadiens du CIO, et l'athlète actif mentionné ci-dessus);
- la nomination et le retrait du président-directeur général et du directeur des finances;
- l'approbation du plan général et du budget des Jeux et toute modification importante à ces documents;
- des engagements pour des dépenses non prévues au budget de plus de 500 000 \$(CDN).

Le conseil d'administration nommera un conseil consultatif qui comptera un large éventail de personnes reflétant la diversité du Canada et des groupes d'intérêts touchés ou intéressés par les Jeux, y compris les localités où se trouveront les sites des épreuves, les Premières nations locales, des représentants des divers groupes d'intérêts associés aux personnes défavorisées sur le plan économique, des groupes ethniques, etc.

Une copie des actes constitutifs et règlements du COJO de Vancouver qui sont proposés, essentiellement dans la forme dans laquelle ils doivent être remis aux organismes de réglementation canadiens pertinents, ont été versés dans le dossier des Garantis, aux fins d'approbation par le CIO.





2.2.2 VANCOUVER OCOG

Should Vancouver be elected as Host City, the Vancouver Organizing Committee (Vancouver OCOG) will be incorporated as a not-for-profit corporation without share capital, pursuant to Part II of the *Canada Corporations Act*, and will be responsible for the organization of the 2010 Olympic and Paralympic Winter Games in Vancouver. A Multiparty Agreement signed in November 2002 by the COC, the Canadian Paralympic Committee (CPC), the Governments of Canada and British Columbia, the City of Vancouver, the RMOW and Vancouver 2010 addresses a number of significant governance issues regarding the composition and decision making authority of the Board of Directors of the Vancouver OCOG. The Vancouver OCOG Board of Directors will be composed of:

- a) two Members appointed by the City of Vancouver;
- b) two Members appointed by the RMOW;
- c) three Members appointed by the Government of Canada;
- d) three Members appointed by the Government of British Columbia;
- e) one Member appointed by the CPC;
- f) seven Members appointed by the COC;
- g) one Member appointed by the Band Councils of the Lil'Wat and Squamish First Nations, acting together; and
- h) one Member appointed by the other Members identified in (a) to (g), acting together.

The persons appointed by the COC will include the person who holds the office of President of the COC, the person who holds the office of Secretary General of the COC, all IOC members in Canada and at least one active athlete who has competed in the XIX Olympic Winter Games and/or the Games of the XXVII Olympiad.

The approval of at least 75% of the Board of Directors will be required for:

- election of the Chair from among the Directors;
- establishment of and appointments to an Executive Committee (subject to the requirement of the Host City Agreement that membership of an Executive Committee include the President and the CEO of the COC, Canadian members of the IOC and the active athlete referred to above);
- appointment and removal of the CEO, CFO;
- approval of the Games Business Plan, Budget and significant amendments thereto; and
- commitments for unbudgeted expenditures over \$500,000 (CDN).

An Advisory Board will be appointed by the Board of Directors, composed of a wide variety of people who reflect the diversity of Canada and interest groups affected by or interested in the Games, including venue communities, local First Nations, representatives from various interest groups associated with the economically disadvantaged, ethnic groups and others.

A copy of the proposed constating documents and Bylaws of the Vancouver OCOG substantially in the form to be filed with the appropriate Canadian regulatory authorities are included in the Guarantee File for approval by the IOC.





2.3 PROTECTION DES MARQUES OLYMPIQUES

Grâce à sa *Loi sur les marques de commerce*, le Canada possède les mesures juridiques nécessaires à la protection du symbole olympique, des emblèmes, des logos, marques et autres désignations liées aux Jeux Olympiques. Les marques déposées sont très bien protégées au Canada. L'enregistrement d'une marque de commerce donne au propriétaire le droit exclusif à l'emploi de celle-ci. L'article 19 se lit ainsi, en partie :

« ...l'enregistrement d'une marque de commerce à l'égard de marchandises ou de services [...] donne au propriétaire le droit exclusif à l'emploi de celle-ci, dans tout le Canada, en ce qui concerne ces marchandises ou services. »

Le droit exclusif s'applique à l'utilisation des marques créant de la confusion. L'article 20 se lit ainsi, en partie :

« Le droit du propriétaire d'une marque de commerce déposée à l'emploi exclusif de cette dernière est réputé être violé par une personne non admise à l'employer selon la présente loi et qui vend, distribue ou annonce des marchandises ou services en liaison avec une marque de commerce ou un nom commercial créant de la confusion. »

2.4 ACCORDS CONCLUS PRÉCÉDEMMENT

Vancouver 2010, la ville de Vancouver et le COC ont conclu plusieurs accords qui entreraient en vigueur après la date d'élection de la ville hôte des Jeux de 2010. Aucun de ces accords aurait pour effet de gêner, d'entraver ou d'empêcher l'exécution de toutes les clauses du Contrat ville hôte. En fait, chacun de ces accords a été signé dans le but précis de faciliter et d'améliorer le respect de ces clauses. Ces accords, qui sont décrits ci-après, ont été versés dans le dossier des Garanties.

1. Une entente (l'« Entente multipartite ») conclue entre la ville de Vancouver, le gouvernement de la Colombie-Britannique (le « gouvernement provincial »), le gouvernement du Canada, la Resort Municipality of Whistler (« Whistler »), le COC, le Comité paralympique du Canada (le « CPC ») et Vancouver 2010 : L'Entente multipartite a été ratifiée en novembre 2002 et figure dans le dossier des Garanties. L'Entente multipartite réaffirme le fait que, selon les parties, l'organisation des Jeux de 2010 à divers sites à Vancouver, Whistler et dans d'autres municipalités avoisinantes renforcera les mouvements olympique et paralympique partout dans le monde et sera dans le meilleur intérêt de tous les Canadiens. L'Entente porte sur des principes cruciaux qui, dans le cas où les Jeux étaient confiés à Vancouver, régleront les rapports entre les parties avant, pendant et après les Jeux.

L'Entente multipartite aborde, entre autres, les questions suivantes, sous réserve de l'attribution des Jeux à Vancouver, de la Charte et des critères olympiques et du Contrat ville hôte :

- les contributions financières et non financières, y compris les services essentiels et discrétionnaires, qu'offriront les gouvernements du Canada et de la Colombie-Britannique et les villes de Vancouver et de Whistler pour garantir le succès des Jeux;
- les principes de gestion qui seront adoptés pour le Comité d'organisation des Jeux Olympiques et Paralympiques (« COJO de Vancouver »), ces principes ayant déjà été cités dans les règlements et actes constitutifs versés dans le dossier des Garanties aux fins d'approbation par le CIO;
- l'établissement d'une société transitoire qui sera opérationnelle dès l'attribution des Jeux à Vancouver jusqu'à la première réunion du conseil d'administration du COJO;
- l'élaboration, l'approbation et l'application d'un plan général d'organisation et d'un plan directeur (« plan général ») pour le COJO et pour la planification, l'organisation, le financement et la tenue des Jeux;
- un plan de legs pour la partie de l'excédent des Jeux qui doit servir à l'intérêt général du sport au Canada conformément au Contrat ville hôte et pour le fonds de dotation prévu dans les contributions financières des gouvernements du Canada et de la Colombie-Britannique dont il a été question ci-dessus.

2. Une entente (l'« Entente de la ville candidate ») conclue le 1^{er} décembre 1998 entre la ville de Vancouver, le COC et Vancouver 2010 : L'Entente de la ville candidate stipule notamment que le COC accorde à Vancouver le droit de présenter en son nom la candidature du Canada au CIO.





2.3 OLYMPIC MARK PROTECTION

Necessary legal measures are available in Canada to protect the Olympic symbol, the emblems, logos, marks and many other Olympic-related marks and designations through the *Canadian Trade-marks Act*. Registered trademarks are well protected in Canada. Registration of a trademark provides the owner the exclusive right to the use of that mark. Section 19 reads, in part, as follows:

...the registration of a trade-mark in respect of any wares or services, ..., gives to the owner of the trade-mark the exclusive right to the use throughout Canada of the trade-mark in respect of those wares or services.

This exclusive right extends to the use of confusing marks. Section 20 reads, in part, as follows:

"The right of the owner of a registered trademark to its exclusive use shall be deemed to be infringed by a person not entitled to its use under this Act who sells, distributes or advertises wares or series in association with a confusing trademark or trade name..."

2.4 PRIOR AGREEMENTS

Vancouver 2010, the City of Vancouver and the COC have each entered into several agreements which would be in effect after the date of election of the Host City for the 2010 Games, none of which would jeopardize, prevent or make impossible the fulfillment of any provision of the Host City Contract. Each of these agreements has been entered into for the specific purpose of facilitating and enhancing the fulfillment of such provisions. These agreements are described below and are included in the Guarantee File.

1. An agreement (the "Multiparty Agreement") among the City of Vancouver, the Government of British Columbia (the "Provincial Government"), the Government of Canada, the Resort Municipality of Whistler ("Whistler"), the COC, the Canadian Paralympic Committee (the "CPC") and Vancouver 2010: The Multiparty Agreement was executed in November 2002 and is included in the Guarantee File. The Multiparty Agreement reiterates the Parties' view and belief that hosting the 2010 Games at venues in Vancouver, Whistler and adjacent municipalities will strengthen the Olympic and Paralympic movements worldwide and will be in the best interests of all Canadians. This Agreement addresses critical principles which, if Vancouver is awarded the Games, will govern the relationship among the Parties prior to, during and after the Games.

The following matters, among others, are addressed in the Multiparty Agreement, subject to the award of the Games to Vancouver and subject to the Olympic Charter and Guidelines and the Host City Contract:

- the financial and non-financial contributions, including essential and discretionary services, which will be made to ensure the success of the Games by the Governments of Canada, British Columbia, Whistler and Vancouver;
 - the principles of governance which will be adopted for the Organizing Committee for the Olympic and Paralympic Games (the "Vancouver OCOG"), such principles having been reflected in the Bylaws and constating documents submitted in the Guarantee File to the IOC for approval;
 - the establishment of a transition entity to function from the time of the Games award to Vancouver until the first meeting of the OCOG's Board of Directors;
 - the development, approval and implementation of a general organization plan and master plan (the "Business Plan") for the OCOG and for the planning, organizing, financing and hosting of the Games; and
 - a legacy plan for the portion of the Games Surplus which is to be used for the general benefit of sport in Canada in accordance with the Host City Contract and for the endowment legacy included in the financial contributions of the Governments of Canada and British Columbia referred to above;
2. An agreement (the "Bid City Agreement") among the City of Vancouver, the COC and Vancouver 2010 entered into as of December 1, 1998: the Bid City Agreement provides, inter alia, authorization by the COC to Vancouver to present, on behalf of the COC, Canada's bid for the 2010 Games to the IOC.





3. Une entente (l'« Entente de participation ») conclue le 12 novembre 1998 entre la ville de Vancouver et le gouvernement de la Colombie-Britannique : elle prévoit notamment que le gouvernement de la Colombie-Britannique indemniserait Vancouver et libérerait cette ville des obligations qui pourraient lui être imposées dans le cadre des Jeux Olympiques de 2010 ou qui découleraient de sa candidature pour les Jeux de 2010.
4. Un accord (l'« Accord sur le programme de marketing conjoint ») conclu entre la ville de Vancouver et le COC, décrit à la réponse à la question 6.1.1, Thème 6.
5. Les accords sur les sites de compétition, décrits à la réponse à la question 8.1, Thème 8.
6. Les accords sur les villages olympiques (à Vancouver et à Whistler), décrits à la réponse à la question 10.7/8, Thème 10.
7. D'autres accords sur les sites autres que ceux de compétition, tels que BC Place, le Vancouver Conference and Exhibition Centre et l'emplacement du Centre international de radio et télévision.
8. Les accords avec les hôtels, décrits en réponse à la question 13.2/3, Thème 13.

2.5 LANGUE OFFICIELLE DE LA CANDIDATURE

Le Canada est un pays bilingue qui compte deux langues officielles : le français et l'anglais. Cependant, pour les fins de la présente candidature, l'anglais sera la langue officielle et, en cas de différence d'interprétation entre le texte anglais et le texte français des documents de candidature de Vancouver 2010, le texte anglais prévaudra.





3. An agreement (the "Participation Agreement") between the City of Vancouver and the Government of British Columbia entered into as of November 12, 1998: the Participation Agreement provides, inter alia, an agreement by the Government of British Columbia to indemnify and release Vancouver from obligations that may be imposed on Vancouver through or as a result of its bid for the 2010 Games.
4. An agreement (the "Joint Marketing Program Agreement") among the City of Vancouver and the COC described in response to Theme 6, Question 6.1.1.
5. Venue Agreements described in response to Theme 8, Question 8.1.
6. The Olympic Village Agreements (Vancouver and Whistler) described in response to Theme 10, Question 10.7/8.
7. Other venue agreements related to non competition venues; BC Place, the Vancouver Conference and Exhibition Centre, and the site of the International Broadcast Centre.
8. Hotel Agreements, described in response to Theme 13, question 13.2/3.

2.5 OFFICIAL LANGUAGE OF CANDIDATURE

Canada is a bilingual country with two official languages: English and French. However, for the purposes of this candidature, English shall be the official language, and in the event of any difference of interpretation between the English and the French text of Vancouver 2010's candidature documentation, the English language text shall prevail.



3



Halfway between Asia and Europe, Vancouver is a multicultural bridge, a city of immigrants that opens its arms to the peoples of the world.

À mi-chemin entre l'Asie et l'Europe, Vancouver, qui sert de pont entre diverses cultures, accueille de nombreux immigrants et ouvre sa porte aux peuples du monde entier.

CUSTOMS AND IMMIGRATION FORMALITIES

Streamlined customs and immigration process
Access for all accredited Olympic Family members

IMMIGRATION ET FORMALITÉS DOUANIÈRES

Simplification des formalités de douanes et d'immigration
Accès pour tous les membres accrédités de la famille olympique



VANCOUVER 2010
CANDIDATE CITY
VILLE CANDIDATE





3.1 RÉGLEMENTATION EN MATIÈRE D'IMMIGRATION ET D'ENTRÉE AU PAYS

La société canadienne s'est épanouie en accueillant des gens de partout au monde qui sont venus vivre ensemble en harmonie. De plus, le Canada reçoit chaque année des millions de visiteurs, de travailleurs temporaires et d'étudiants tout en servant d'exemple à d'autres pays en matière de tolérance, d'harmonie et de diversité dans la paix.

L'entrée de ressortissants étrangers au Canada et les divers critères objectifs qui s'y appliquent sont précisés dans la *Loi sur l'immigration et la protection des réfugiés* et son Règlement. Le Canada a une tradition de faciliter l'entrée de tous les athlètes, entraîneurs, juges et autres officiels par le biais d'ordres précis émis et certifiés par le gouvernement du Canada.

Le ministère de la Citoyenneté et de l'Immigration du Canada (CIC) facilitera l'entrée au Canada de tous les membres accrédités de la famille olympique et paralympique possédant les titres de voyage requis, moyennant la garantie que les lois et la souveraineté du Canada auront préséance en tout temps, y compris les dispositions de la *Loi sur l'immigration et la protection des réfugiés* portant sur la sécurité nationale.

La *Loi sur l'immigration et la protection des réfugiés* stipule qu'en cas de besoin, tout visiteur au Canada doit présenter une demande de visa de résident temporaire qu'il obtiendra avant d'arriver au point d'entrée canadien. La *Loi sur l'immigration et la protection des réfugiés* et son Règlement précisent les visiteurs exempts de l'obligation d'obtenir un visa.

CIC a accepté en principe de modifier le règlement d'application de la Loi portant sur l'immigration de sorte à accorder les mêmes pouvoirs et privilèges à la carte d'identité et d'accréditation olympique et paralympique qu'à un visa de résident temporaire. Le COJO de Vancouver et CIC s'entendront sur les questions liées aux contrôles de sécurité ainsi qu'à la production et à l'émission de cartes.

CIC facilitera l'entrée de personnes qui doivent venir au pays pour travailler relativement aux Jeux Olympiques et Paralympiques d'hiver de 2010, que ce soit à court ou à long terme. Les personnes qui désirent obtenir un permis de travail peuvent écrire ou se présenter à une des missions canadiennes où se trouve un bureau des visas pour obtenir les formulaires de demande requis. CIC s'est engagé à faciliter l'émission de ces permis de travail dans les plus brefs délais.

Une entente, assortie des garanties exigées, est négociée entre le gouvernement du Canada, CIC et Vancouver 2010 à propos de tous les aspects touchant l'entrée des « membres de la famille olympique et paralympique » et de toutes les personnes qui ont un besoin légitime de travailler à l'organisation ou au fonctionnement des Jeux conformément à la question 2.1.1. Ces garanties figurent dans le dossier des Garanties.

3.2 EXIGENCES EN MATIÈRE DE SANTÉ ET DE VACCINATION

Santé Canada a la responsabilité de fournir des conseils et une orientation stratégique en matière de santé à CIC sur les questions liées à la santé publique et à la sécurité connexe. CIC est responsable des questions portant sur la mise en œuvre et l'administration des programmes de dépistage médical et d'immigration.

Il n'y a aucune recommandation ou règle en matière de santé et de vaccination pour les personnes qui visitent le Canada pour une période inférieure à six mois. Dans le même ordre d'idées, les travailleurs temporaires dont la durée du séjour est de moins de six mois n'ont pas besoin de subir un examen médical, sauf s'ils occupent une profession dans laquelle la protection de la santé publique est essentielle. Les travailleurs étrangers temporaires dont le séjour au Canada est supérieur à six mois n'ont pas besoin de subir un examen médical sauf s'ils ont habité dans un pays ou territoire désigné pendant six mois consécutifs ou plus durant l'année qui précède immédiatement la date à laquelle ils demandent l'entrée au Canada, ou s'ils exercent une profession au sein de laquelle la protection de la santé publique est essentielle.





3.1 IMMIGRATION AND ENTRY REGULATIONS

Canada has grown by welcoming people from around the world to live together in harmony. In addition, each year Canada welcomes millions of visitors, temporary workers and students while serving as an example to other countries of tolerance, harmony and peaceful diversity.

In Canada, the *Immigration and Refugee Protection Act* and Regulations govern the entry of foreign nationals into Canada and specify a series of objective criteria regarding such entry. Canada has traditionally facilitated the entry of all athletes, coaches, judges and related officials through explicit orders issued and validated by the Government of Canada.

The Department of Citizenship and Immigration Canada (CIC) will facilitate the entry into Canada of all accredited Olympic and Paralympic Family members in possession of the required travel documentation. This is with the agreement that the laws and sovereignty of Canada shall prevail at all times, including the national security provisions of the *Immigration and Refugee Protection Act*.

The *Immigration and Refugee Protection Act* provides that, where required, every visitor to Canada shall make an application for, and obtain a temporary resident visa, before appearing at a Canadian port of entry. The *Immigration and Refugee Protection Act* and Regulations describe visitors who are visa exempt.

CIC has agreed in principle to amend the Immigration Regulations to recognize the Olympic and Paralympic identity and accreditation card as having the same force and effect as a temporary resident visa. The Vancouver OCOG and CIC will agree on matters related to the security controls over production, distribution, and issuance of these cards.

CIC will facilitate the entry of persons who may be required to work in respect of the 2010 Olympic and Paralympic Winter Games, whether on a long-term or short-term basis. Persons wishing to obtain work permits can visit or write any Canadian mission with a visa section to obtain the required applications. CIC has committed to facilitate the issuance of such work permits in the shortest possible time.

A Covenant, with supporting guarantees, has been undertaken between the Government of Canada, CIC and Vancouver 2010 addressing all aspects of the entry of "Olympic and Paralympic Family members" as well as those for persons legitimately required to work on the organization or operations of the Games in accordance with question 2.1.1. These guarantees can be found in the Guarantee File.

3.2 HEALTH AND VACCINATION REQUIREMENTS

Health Canada is responsible for providing health advice and health policy direction to CIC on public health safety and security. CIC is responsible for the implementation and program operational issues related to medical screening and immigration.

There are no health and vaccination recommendations or requirements for visitors to Canada whose stay is less than six months. Similarly, where the duration of the visit is less than six months, no medical examination is required for temporary workers unless the applicant is to work in an occupation in which protection of public health is essential. For temporary foreign workers whose duration of visit to Canada is greater than six months, no medical exam is required unless the applicant has resided for six or more consecutive months in a designated country/territory in the year immediately preceding the date of seeking entry to Canada, or the applicant is to work in an occupation in which protection of public health is essential.





3.3 IMPORTATION DE MARCHANDISES PAR LES DÉLÉGATIONS OLYMPIQUES

L'Agence des douanes et du revenu du Canada (ADRC) est prête à offrir des services bonifiés aux Jeux Olympiques et Paralympiques d'hiver de 2010 dans les domaines du traitement des passagers et de leurs bagages, du traitement des marchandises commerciales et de la prestation d'une aide et de conseils techniques sur la taxe sur les produits et services (TPS) et sur d'autres questions fiscales. Le CIO pourra recouvrir intégralement toute TPS qu'il pourrait verser dans le cadre de ses activités commerciales pendant les Jeux, grâce à des crédits de taxe sur les intrants.

En règle générale, les produits importés de façon temporaire, à condition de ne pas être destinés à la vente, à la location ou à d'autres étapes de traitement ou de fabrication, seront admis en franchise de droits et pourraient aussi être exempts des taxes d'accise et de la TPS. En outre, l'exemption des droits de douanes, des taxes d'accise et de la TPS s'appliquera aux biens importés au Canada tels que des effets personnels, des cadeaux, des prix, des produits d'exposition et de l'équipement. Cette pratique est appliquée depuis longtemps au Canada pour les épreuves sportives internationales.

La garantie pertinente figure dans le dossier des Garanties.

3.4 RÈGLEMENTS RELATIFS AUX PRODUITS ET ÉQUIPEMENTS SPÉCIAUX

La *Loi sur les armes à feu*, la *Loi antiterroriste* et le *Code criminel du Canada* limitent l'importation d'armes à feu au Canada. La *Loi sur les armes à feu* a été modifiée de sorte que l'on peut présenter une demande à la ministre de la Justice en vue d'exempter toute personne non résidente de ces règlements. Une telle exemption inclurait l'importation d'armes à feu pour les athlètes olympiques et paralympiques et les membres des services de sécurité.

L'ADRC, en consultation avec le COJO de Vancouver, le Comité olympique canadien (COC), le Comité paralympique du Canada (CPC) et le CIO, et en association avec le ministère de la Justice et la Gendarmerie royale du Canada, établira des politiques et procédures en vue de faciliter l'importation d'armes à feu et de munitions au Canada par des athlètes olympiques et paralympiques aux fins des compétitions aux Jeux Olympiques et Paralympiques d'hiver de 2010.

Le matériel photographique et audiovisuel importé provisoirement pour être utilisé pendant les Jeux sera exempt de droits de douane et pourra aussi être exempté de la TPS. Le matériel informatique et médical sera admissible en franchise de droits et fera l'objet d'une exonération partielle de la TPS payable.

Les stupéfiants et autres substances réglementées par la *Loi sur les aliments et drogues* et d'autres lois ne sont pas admis au Canada sans les autorisations et les documents appropriés.

La salubrité des aliments est le principal objectif de l'Agence canadienne d'inspection des aliments (ACIA). Celle-ci est également chargée de la protection des produits alimentaires, agricoles et forestiers. Tous les produits alimentaires, agricoles, forestiers et végétaux, ainsi que les produits du poisson, doivent être déclarés aux représentants des douanes canadiennes dès l'arrivée au pays. Toutefois :

- certains produits alimentaires, végétaux et forestiers n'ont pas besoin d'être accompagnés d'un permis ou d'un certificat pour être admis au pays;
- certains produits doivent être accompagnés de certificats ou de permis en raison d'exigences précises en matière de santé;
- certains produits sont interdits parce qu'ils posent un risque sérieux d'introduction ou de propagation de maladies ou de ravageurs ou bien parce qu'ils sont impropres à la consommation même s'ils ont fait l'objet d'une inspection.

Étant donné que les circonstances entourant les ravageurs et les maladies varient de par le monde, il est important d'obtenir de l'information et des conseils auprès de l'ACIA avant d'importer au Canada des produits alimentaires, agricoles, forestiers et végétaux, ainsi que des produits du poisson. L'ACIA collaborera avec les autres ministères et organismes fédéraux afin d'élaborer un plan intégré des opérations aux points d'entrée à appliquer pour les Jeux Olympiques et Paralympiques d'hiver de 2010.





3.3 IMPORTATION OF GOODS OF OLYMPIC DELEGATIONS

The Canada Customs and Revenue Agency (CCRA) is prepared to provide enhanced services to the 2010 Olympic and Paralympic Winter Games in the areas of processing of passengers and their baggage, the processing of commercial goods and the provision of technical advice and assistance on the Goods and Services Tax (GST) and other tax matters. Any GST paid by the IOC in its commercial activities during the Games would be fully recoverable through input tax credits by the IOC.

Generally, goods being imported temporarily, as long as they are not being imported for sale, lease, further manufacturing or processing, will qualify for duty-free entry and may be eligible for relief from excise taxes and the GST. As well, relief would be provided from customs duties, excise taxes and the GST on goods imported into Canada such as personal effects, gifts, awards, display goods and equipment. This has long been the Canadian practice for international sport events.

The relevant guarantee can be found in the Guarantee File.

3.4 REGULATION OF SPECIAL PRODUCTS AND EQUIPMENT

The *Firearms Act*, *Anti-Terrorism Act* and the *Criminal Code of Canada* restrict the importation of firearms into Canada. The *Firearms Act* has been amended so that an application may be made to the Minister of Justice to exempt any class of non-residents from these regulations. This would include the importation of firearms for Olympic and Paralympic athletes and security services personnel.

The CCRA, in consultation with the Vancouver OCOG, the Canadian Olympic Committee (COC), the Canadian Paralympic Committee (CPC) and the IOC, and in coordination with the Department of Justice and Royal Canadian Mounted Police, will create policies and procedures to accommodate the importation into Canada by Olympic and Paralympic athletes of firearms and ammunition for the purposes of competing in the 2010 Olympic and Paralympic Winter Games.

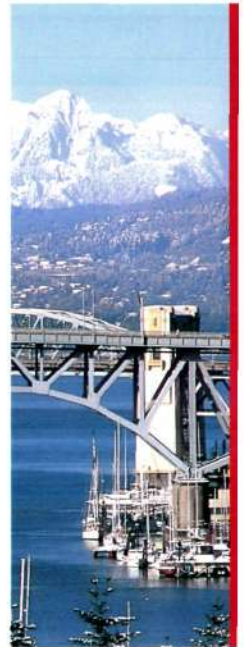
Photographic and audio-visual equipment imported temporarily for use during the Games will be duty free and may also be eligible for relief from the GST. Medical and computer equipment will qualify for duty free entry and partial relief of the GST payable.

Narcotics and other substances controlled by the *Food and Drug Act* and other legislation are not allowed into Canada without proper authorization and documentation.

Food safety is the principal objective of the Canadian Food Inspection Agency (CFIA). The CFIA is also responsible for protecting Canada's food, agriculture and forestry industries against imported pests and diseases. While all imported food, fish, agricultural, plant/forest products must be declared to Canada Customs officials upon arrival:

- some food and plant/forest products do not require either permits or certificates to be brought into the country,
- some products must also be accompanied by permits or certificates because they have specific health requirements, and
- some products are prohibited because they pose a serious risk of introducing or spreading pests or diseases, or are unsafe for consumption even if they are inspected.

Given that pest and disease circumstances vary throughout the world, it is important to seek information and advice from the CFIA before planning to import food, fish, plant/forest products and agricultural products into Canada. The CFIA will cooperate with other federal departments and agencies in developing an integrated port-of-entry operations plan for the 2010 Olympic and Paralympic Winter Games.





3.5 RÈGLEMENTS SUR LA DIFFUSION INTERNATIONALE

Il n'existe aucun règlement ou loi qui limite l'usage de matériel produit par les médias au Canada et qui est destiné à être diffusé principalement à l'extérieur du territoire canadien. La *Charte canadienne des droits et libertés* protège la liberté de pensée, de croyance, d'opinion et d'expression, y compris la liberté de la presse et d'autres formes de communication.

3.6 RÉGLEMENTATION DES PUBLICATIONS ÉTRANGÈRES

Le Canada est un pays qui s'est engagé à défendre la liberté de parole et n'impose donc pas de restrictions sur l'importation de journaux, de périodiques ou d'autres publications étrangères au pays. Les publications étrangères ont toujours eu plein accès au marché du détail canadien. La *Loi sur les services publicitaires fournis par des éditeurs étrangers* limite la quantité de publicité que les éditeurs étrangers peuvent vendre aux annonceurs canadiens. De plus, certaines limites ou une interdiction peuvent être imposées à certain matériel contenant de la pornographie et de la propagande haineuse si l'on juge qu'il est raisonnable de limiter cette forme d'expression pour éviter de causer préjudice à des personnes ou à des groupes.



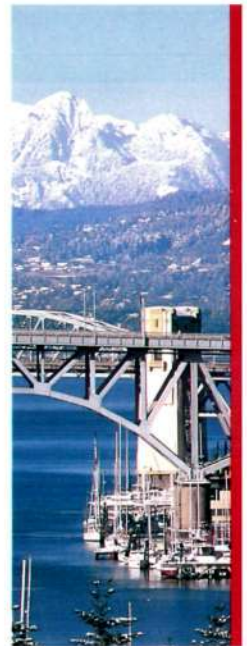


3.5 INTERNATIONAL BROADCAST REGULATIONS

There are no applicable laws or regulations that restrict the use of media material produced in Canada and intended principally for broadcast outside the country. The *Canadian Charter of Rights and Freedoms* protects freedom of thought, belief, opinion and expression, including the freedom of the press and other forms of communication.

3.6 REGULATION OF FOREIGN PUBLICATIONS

Canada is a country committed to freedom of speech and, as such, does not prohibit the importation of foreign newspapers, periodicals or other publications into the country. Foreign publications have always enjoyed full access to the Canadian retail market. The *Foreign Publishers Advertising Services Act* limits the amount of advertising that foreign publishers may sell to Canadian advertisers. As well, certain materials containing pornography or hate propaganda can be judged as restricted or prohibited as reasonable limits on freedom of expression to prevent harm to individuals and groups.



4



British Columbia's official tree, the abundant Western Red Cedar, has long been a treasured icon of our cultural heritage, our coastal economy and our natural environment.

Le thuya géant, arbre-emblème de la Colombie-Britannique où il est très répandu, constitue depuis longtemps un symbole précieux de l'héritage culturel, de l'économie côtière et du milieu naturel de la province.

ENVIRONMENTAL PROTECTION AND METEOROLOGY

Embracing environmental, economic and social sustainability

Venues designed to minimize environmental impacts

PROTECTION DE L'ENVIRONNEMENT ET MÉTÉOROLOGIE

La viabilité environnementale, économique et sociale sera privilégiée

Sites conçus de manière à réduire au minimum les impacts environnementaux



CAN
VILLE CUN



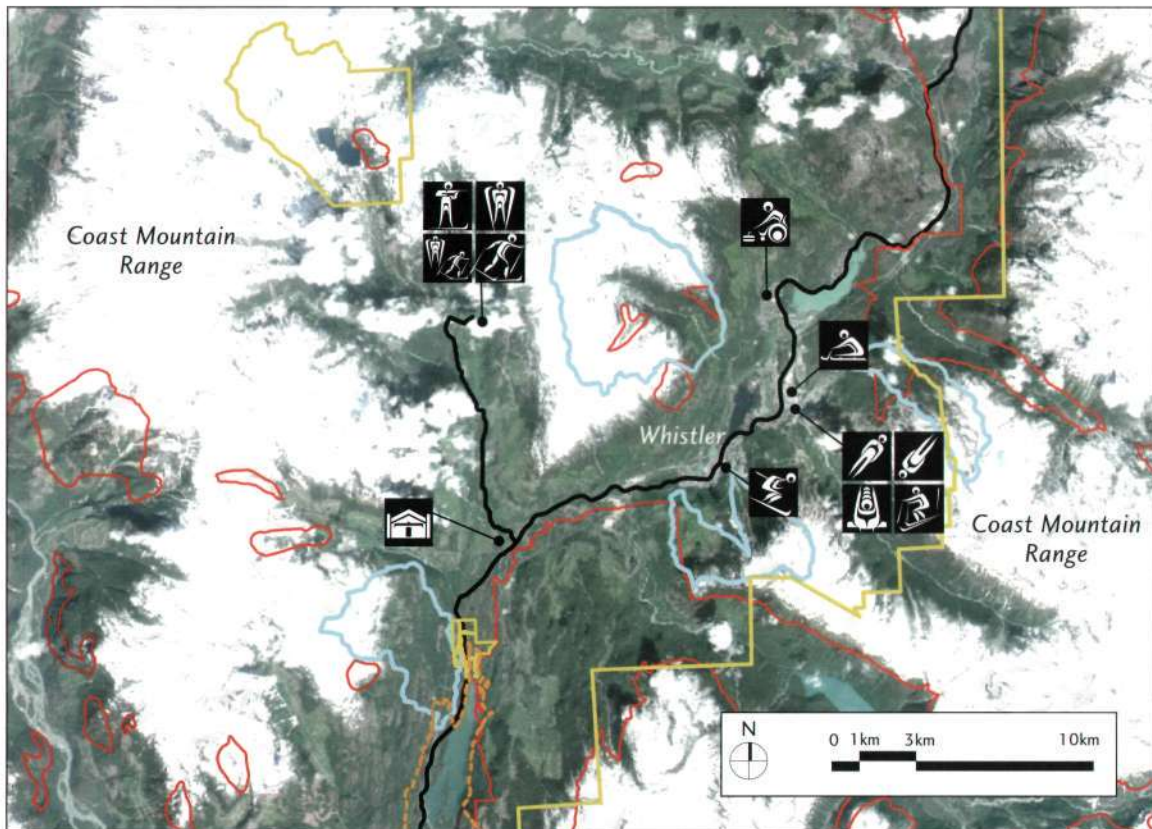


A ENVIRONNEMENT

4.1 CARACTÉRISTIQUES GÉOGRAPHIQUES DE VANCOUVER ET DE WHISTLER

Blotti entre les montagnes de la chaîne Côtière et l'océan Pacifique, Vancouver jouit d'un des emplacements géographiques les plus spectaculaires du monde. Whistler, situé à quelque 125 km au nord de Vancouver, à l'intérieur des terres, est niché dans une vallée de sommets enneigés. Vancouver et Whistler sont reliés par la route Sea-to-Sky, dont la première moitié longe Howe Sound, un fjord majestueux parsemé d'îles.

WHISTLER



LÉGENDE	LEGEND
Régions écologiquement sensibles	Environmentally Sensitive Areas
Bassin hydrologique communautaire	Community Watershed
Zones protégées	Protected Areas
Muret/Zone de danger	Barrier/Hazard Zone
Routes	Highways



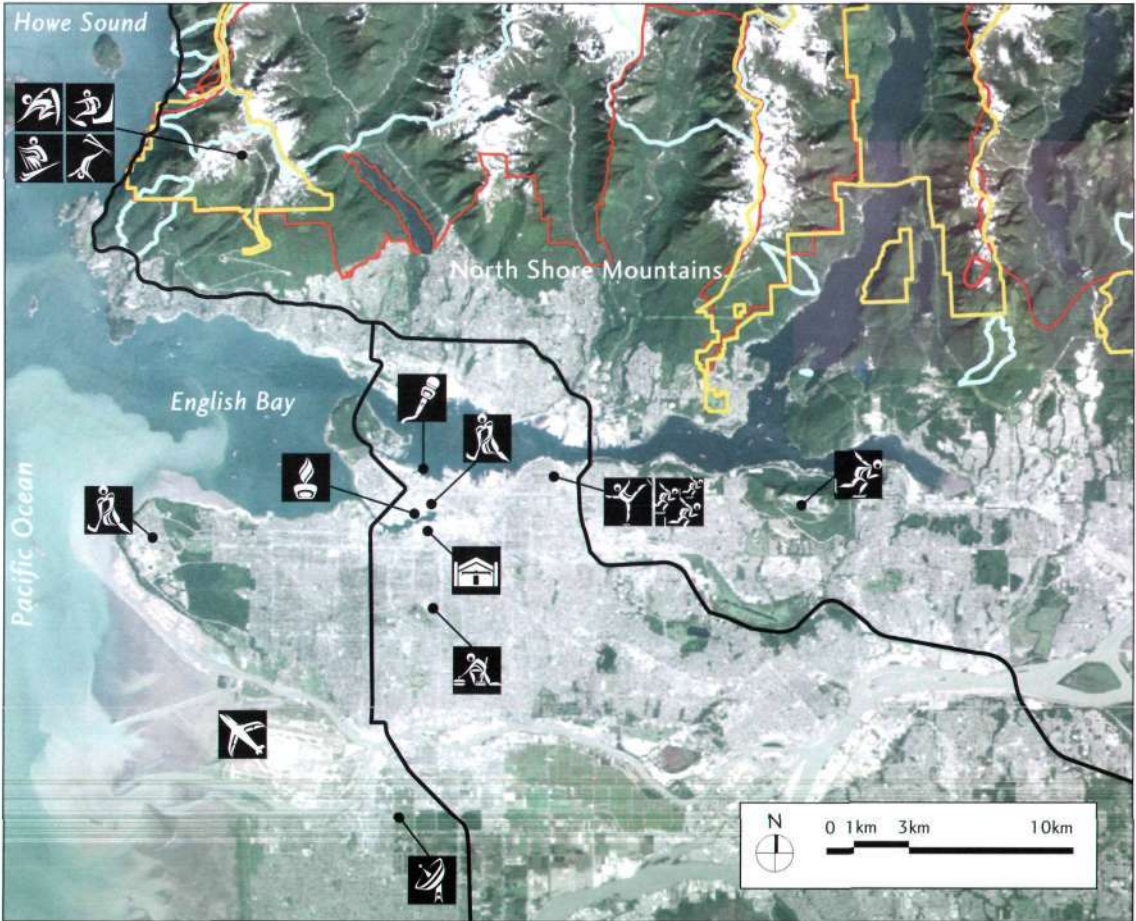


A ENVIRONMENT

4.1 GEOGRAPHICAL FEATURES OF VANCOUVER AND WHISTLER

Balanced between the Coast Mountains and the Pacific Ocean, Vancouver enjoys one of the most spectacular geographical settings of any city in the world. Whistler, some 125 km inland to the north of Vancouver, lies nestled in a valley of snow-capped mountain peaks. Vancouver and Whistler are linked by the Sea to Sky corridor. The southerly half of the corridor follows Howe Sound, a majestic island-dotted fjord of breathtaking beauty.

VANCOUVER



LÉGENDE	LEGEND
Régions écologiquement sensibles	Environmentally Sensitive Areas
Bassin hydrologique communautaire	Community Watershed
Zones protégées	Protected Areas
Routes	Highways



4.2 SYSTÈME DE GESTION DES RESSOURCES NATURELLES ET DE L'ENVIRONNEMENT

Le Canada fixe des normes élevées en matière de protection de l'environnement au moyen de lois, de règlements et de codes de pratique de l'industrie. Toutes les autorités publiques réglementent la gestion de l'environnement et des ressources naturelles au Canada et visent à atteindre la durabilité de l'environnement dans le cadre de leurs plans stratégiques.

Un grand nombre des améliorations à l'infrastructure ou des nouvelles installations exigées pour les Jeux de 2010 à Vancouver feront l'objet d'un examen environnemental, en conformité avec la législation sur les évaluations environnementales. Ces évaluations exhaustives peuvent comporter un examen des répercussions environnementales, économiques, sociales, culturelles, patrimoniales et en matière de santé du projet. Elles incluront la participation du grand public, des Premières nations, des municipalités et des districts régionaux, des gouvernements fédéral et provincial et de leurs organismes, ainsi que des administrations voisines de la Colombie-Britannique.

4.3 SYSTÈME DE GESTION DE LA DURABILITÉ

Vancouver 2010 est résolue à aller au-delà de la gérance de l'environnement pour englober les composantes économiques et sociales de la durabilité, afin d'appuyer un processus décisionnel équilibré, une vue à long terme, l'inclusivité, l'équité et des collectivités en santé. Ces objectifs seront réalisés par le COJO de Vancouver au moyen d'un système de gestion de la durabilité, comprenant un cadre d'action et un engagement, ainsi que des mesures d'éducation et de sensibilisation, de contrôle et de production de rapports, et d'intervention en matière environnementale, sociale et économique.

CADRE D'ACTION ET ENGAGEMENT

Notre vision est la suivante :

« Léguer un patrimoine durable aux athlètes et au sport, à nos collectivités hôtes, à notre province, à notre pays et à la grande famille olympique en organisant des Jeux Olympiques et Paralympiques d'hiver exceptionnels. »

POLITIQUE EN MATIÈRE DE DURABILITÉ

Vancouver 2010 est déterminée à favoriser dans ses plans et actions le développement du sport et des pratiques environnementales, économiques et sociales durables. Elle respectera cet engagement au moyen des mesures suivantes :

Gérance de l'environnement

- Conservation des ressources
- Prévention de la pollution
- Protection et amélioration des systèmes naturels

Possibilités économiques

- Maximiser les possibilités économiques
- Appuyer le commerce et l'investissement internationaux
- Encourager l'équité sociale au moyen de possibilités économiques
- Renforcer les partenariats avec la collectivité et les intéressés

Responsabilité sociale

- Communiquer ouvertement avec les intéressés et les consulter
- Promouvoir la diversité et souligner le patrimoine culturel
- Faire mieux comprendre le principe de la durabilité
- Tenir des Jeux inclusifs et accessibles
- Contribuer au développement du sport et à la promotion de la santé





4.2 ENVIRONMENT AND NATURAL RESOURCE MANAGEMENT SYSTEM

Canada sets high standards for environmental protection through legislation, regulations and industry codes of practice. All levels of government regulate management of the environment and natural resources in Canada and are committed to moving towards environmental sustainability as part of their strategic plans.

Many of the improvements to infrastructure or new facilities required for the Vancouver 2010 Games will be subject to an environmental review pursuant to environmental assessment legislation. Such assessments are comprehensive and may include a review of the environmental, economic, social, cultural, heritage and health effects of the project. They will provide for participation by the general public, First Nations, municipalities and regional districts, federal and provincial governments and their agencies, and British Columbia's neighbouring jurisdictions.

4.3 A SUSTAINABILITY MANAGEMENT SYSTEM

Vancouver 2010 is committed to moving beyond environmental stewardship to embrace the economic and social components of sustainability in order to support balanced decision making, a long-term view, inclusiveness, equity and healthy communities. This will be accomplished by the Vancouver OCOG through a Sustainability Management System comprised of policy and commitment, education and awareness, monitoring and reporting, and environmental, social and economic actions.

POLICY AND COMMITMENT

Our vision is to:

"Create sustainable legacies for athletes and sport development, our host communities, our province, our country and the global Olympic Family by hosting an outstanding Olympic Winter and Paralympic Winter Games."

SUSTAINABILITY POLICY

Vancouver 2010 is committed to sport development and sustainable environmental, economic and social practices in our plans and actions. We will meet this commitment through:

Environmental Stewardship

- Conserving resources
- Preventing pollution
- Protecting and enhancing natural systems

Economic Opportunity

- Maximizing economic opportunity
- Supporting international trade and investment
- Advancing social equity through economic opportunities
- Strengthening community and stakeholder partnerships

Social Responsibility

- Communicating openly and consulting with our stakeholders
- Promoting diversity and celebrating cultural heritage
- Increasing understanding of sustainability
- Hosting inclusive and accessible Games
- Contributing to sport development and health promotion





PROGRAMMES D'ÉDUCATION ET DE SENSIBILISATION

Vancouver 2010 a déjà mis en place un vaste programme d'information, d'éducation et de sensibilisation du public. Le thème de la durabilité sera intégré aux programmes éducatifs destinés aux écoles, aux athlètes, aux touristes, aux sponsors, aux fournisseurs et aux médias pendant toute la durée de vie du COJO de Vancouver. Les personnes qui participeront aux travaux du COJO de Vancouver bénéficieront de séances de sensibilisation à la durabilité et d'une formation axée sur les compétences qui avantageront leurs collectivités et leurs lieux de travail.

SURVEILLANCE ET PRODUCTION DE RAPPORTS

Le COJO de Vancouver proposera des indicateurs et des cibles clés en matière de rendement pour chaque objectif de la politique en matière de durabilité. Il établira aussi un système pour évaluer le rendement par rapport aux cibles ainsi que des procédures d'intervention en cas de rendement insatisfaisant. Pendant toute la phase de l'organisation, le COJO de Vancouver suivra les progrès accomplis en vue d'atteindre les buts et objectifs énoncés en matière de durabilité et en faire publiquement rapport. Cette surveillance favorisera un processus d'amélioration continue puisque les résultats des activités seront régulièrement communiqués à l'équipe de gestion, de plus, le COJO de Vancouver disposera d'une source pour rendre compte au public des mesures prises. Les principaux intéressés participeront au choix d'un tiers indépendant chargé d'effectuer une vérification sur le plan de la durabilité de la planification et du déroulement des Jeux.

ÉLÉMENTS PRINCIPAUX DU PLAN D'ACTION EN MATIÈRE ENVIRONNEMENTALE

Bâtiments écologiques

Les nouveaux bâtiments et infrastructures requis pour les Jeux de 2010 à Vancouver seront une vitrine des meilleures techniques de conception et de construction de bâtiments écologiques qui soient. Le système le plus respecté en Amérique du Nord de classement des bâtiments écologiques, celui du Leadership in Energy and Environmental Design (LEED), sera utilisé comme la norme pour toutes les nouvelles installations. Le LEED définit les bâtiments à haut rendement énergétique comme ceux qui minimisent leur empreinte écologique dans cinq catégories : sélection d'un emplacement durable, utilisation efficiente de l'eau, énergie et atmosphère, matériaux et ressources, qualité environnementale intérieure.

Gestion des déchets solides et liquides

Vancouver et Whistler ont tous deux des plans d'avant-garde en matière de gestion des déchets solides, plans sur lesquels on fera fond afin de poursuivre une stratégie de gestion des déchets solides sans gaspillage durant les Jeux. Le programme sera axé sur les principes de la réduction, de la réutilisation, du recyclage et du réexamen. On intégrera à la conception des sites et du village une technologie et des pratiques de pointe en vue de réduire autant que possible la quantité d'eaux usées introduite dans les systèmes en place.

Gestion de la qualité de l'air et des gaz à effet de serre

La qualité de l'air à Vancouver est considérée comme l'une des meilleures de toutes les grandes régions métropolitaines de l'Amérique du Nord, et elle est meilleure maintenant qu'elle ne l'était il y a 15 ans. Vancouver 2010 a cerné un certain nombre de stratégies de réduction des émissions et a élaboré un outil chiffré pour comparer les impacts sur le plan de la réduction des émissions des options et des scénarios à l'étude, ainsi que pour aider à fixer des objectifs de réduction des émissions. Notre but est de tenir des Jeux à pollution zéro n'ayant aucun effet sur le climat.

Patrimoine naturel et culturel

La province de la Colombie-Britannique (C.-B.) offre l'un des paysages naturels les plus beaux et les plus diversifiés de la planète, préservé au moyen d'un vaste réseau de zones protégées qui couvrent plus de 12 % de sa superficie. Ce riche patrimoine naturel est un élément clé qui définit la Colombie-Britannique et ses citoyens. On a donc apporté un grand soin au choix des sites des Jeux de 2010 pour faire en sorte que ce précieux patrimoine naturel soit respecté plutôt que diminué. La construction et l'exploitation des installations des Jeux se feront de manière à protéger les caractéristiques locales et les milieux délicats au moyen de zones tampons et de pratiques d'aménagement des terres judicieuses. La Colombie-Britannique est fière aussi du riche patrimoine culturel des Premières nations. Les nations Squamish et Lil'wat participeront à l'aménagement du Centre nordique de Whistler pour veiller à ce que les travaux prévus respectent leurs zones délicates et leurs plans d'utilisation des terres.





EDUCATION AND AWARENESS PROGRAMS

The Vancouver 2010 Bid Corporation has already implemented an extensive public information, education and awareness program. Sustainability themes will be incorporated into educational programs targeting schools, athletes, tourists, sponsors, suppliers and the media throughout the life of the Vancouver OCOG. Those involved with the Vancouver OCOG will receive sustainability education and skills training that will benefit their communities and workplaces.

MONITORING AND REPORTING

The Vancouver OCOG will draft key performance indicators and targets associated with each of the sustainability policy objectives. A system for measuring performance, relative to targets, will be established and procedures for following up non-performance will be set. Throughout the organizing phase, the Vancouver OCOG will monitor and publicly report on progress towards the stated sustainability goals and objectives. This monitoring will allow for both a system of continuous improvement, as results of activities are regularly fed back to the management team, and a source of public accountability for actions undertaken by the Vancouver OCOG. Key stakeholders will be engaged in the selection of an independent third party to conduct a sustainability audit of the Games planning and operation.

ENVIRONMENTAL KEY POINT ACTION PLAN

Green Buildings

The new buildings and infrastructure required for the Vancouver 2010 Olympic and Paralympic Winter Games will be a showcase of the best in green building design and construction techniques. North America's most respected green building rating system, Leadership in Energy and Environmental Design (LEED), will be used as the standard for all new facilities. LEED defines high performance buildings that minimize their environmental footprint in five categories: sustainable site selection, water efficiency, energy and atmosphere, materials and resources, and indoor environmental quality.

Solid and Liquid Waste Management

Both Vancouver and Whistler have leading-edge solid waste management plans that provide the platform to pursue a zero solid waste management strategy during the Games. The program will focus on reduction, reuse, recycling and rethinking. Concepts for leading-edge technology and practices to minimize the volume of liquid waste introduced into the existing systems will be used for venue and village designs.

Air Quality and Greenhouse Gas Management

Air quality in Vancouver is considered to be among the best of any major metropolitan region in North America and is better now than it was 15 years ago. Vancouver 2010 has identified a number of emission reduction strategies and developed a spreadsheet tool to compare emission reduction impacts from options and scenarios under consideration and to help develop emission reduction targets. Our goal is to move towards a zero net emissions Games that is climate neutral.

Natural and Cultural Heritage

The province of British Columbia (BC) has one of the most diverse and beautiful natural landscapes in the world, preserved in a significant protected area network that covers more than 12% of the provincial land base. This rich natural heritage is a key element of what defines BC and its citizens. As a result, great care has been taken in the selection of 2010 Games venue locations to ensure that this precious natural heritage is respected and not diminished. Construction and operation of the Games facilities will ensure that significant local features and sensitive environments are protected through landscape buffers and careful land development practices. BC also has a rich First Nations cultural heritage. The Squamish and Lil'wat nations will participate in the development of the Whistler Nordic Centre to ensure that its development is respectful of their sensitive areas and land use plans.





Consultation et collaboration

Dès le début du processus de candidature, Vancouver 2010 a mis sur pied un groupe de travail environnemental composé de représentants des ordres de gouvernement, des municipalités, d'organisations non gouvernementales à vocation environnementale (y compris l'Association of Whistler Area Residents for the Environment et la Société pour la protection des parcs et des sites naturels du Canada), du milieu universitaire et de spécialistes de l'industrie en matière environnementale. Le cadre de travail pour la durabilité a été élaboré par l'entremise du groupe de travail avec l'apport des partenaires, des experts en durabilité et des principaux groupes d'intervenants. Il a ensuite été communiqué au moyen d'ateliers d'information publics et a été constamment amélioré à la lumière des contributions reçues. Le COJO de Vancouver poursuivra le processus de consultation et de collaboration avec les partenaires et les intervenants.

Vancouver 2010, le COJO et le gouvernement provincial reconnaissent l'obligation juridique de consulter les Premières nations sur les activités qui peuvent empiéter sur leurs droits ancestraux.

4.4 ÉTUDE INITIALE D'IMPACT SUR L'ENVIRONNEMENT : RÉSUMÉ

Vancouver 2010 a effectué une étude préliminaire des impacts environnementaux, sociaux et économiques probables des activités de l'aménagement, du fonctionnement et de l'utilisation postérieure aux Jeux des sites et de l'infrastructure. L'étude a exploré les incidences possibles sur les aspects géophysiques, hydrologiques, atmosphériques, biologiques, sociaux et relatifs à l'utilisation des sols. Les sites proposés, dont un grand nombre consistent en installations et en opérations existantes, auront des répercussions négligeables ou faibles sur l'environnement en raison d'une conception attentive, de l'application de pratiques de gestion exemplaires et de stratégies d'atténuation et d'amélioration novatrices.

La tenue des Jeux Olympiques et Paralympiques d'hiver de 2010 exercera une influence positive et durable sur l'économie de la région. Elle mettra en valeur la réputation internationale dont jouit la C-B pour son économie novatrice et diversifiée et en tant que destination internationale pour les voyages d'agrément et les congrès. Cela accroîtra la confiance des entreprises et l'investissement, en plus de favoriser l'activité économique.

L'évaluation des impacts sociaux et communautaires a mis au jour des préoccupations au moyen d'études bibliographiques, d'une analyse des Jeux passés, de forums communautaires et de discussions avec les principaux intéressés. Les forums ont permis de trouver des stratégies d'atténuation possibles pour les problèmes perçus et de cerner les bienfaits sociaux légués par les Jeux, soit une éducation et une formation, l'enrichissement culturel, la promotion du bénévolat et des logements hors marché.

4.5 PROJETS DE DÉVELOPPEMENT CONCERNANT L'ENVIRONNEMENT

Vancouver 2010 est résolue à mettre en valeur, autant que possible, une expertise, des technologies et des services écologiquement durables. Un certain nombre d'innovations font partie intégrante de notre plan de durabilité, y compris les suivantes :

TRANSPORTS DURABLES

Les Jeux d'hiver de 2010 s'appuieront sur un réseau de transport public multimodal dans le cadre duquel on découragera activement l'utilisation de véhicules particuliers*. Les sites situés à Vancouver seront regroupés et facilement accessibles à pied à partir des réseaux existants de transport en commun. À Whistler, la proximité des sites et du village, combinée à un réseau de transport en commun de premier ordre et à l'interdiction aux spectateurs de stationner leurs véhicules aux événements, encouragera l'utilisation de modes de transport plus durables. Les billets pour les diverses activités incluront le transport en commun à Vancouver et à Whistler. De plus, un réseau de transport privé subventionné sera mis sur pied entre Vancouver et Whistler. Il n'y aura pas de stationnement pour les véhicules des spectateurs aux divers sites.





Consultation and Collaboration

Early in the Bid process, Vancouver 2010 established an Environmental Working Group with broad-based representation from all levels of government, environmental non-governmental organisations (including the Association of Whistler Area Residents for the Environment and the Canadian Parks and Wilderness Society), academia and industry environmental specialists. The sustainability framework was developed through the Environmental Working Group with input from Bid partners, sustainability experts and key stakeholder groups. The framework was then communicated through public information workshops and has been continuously improved based on input received. The Vancouver OCOG will continue the process of consultation and collaboration with partners and stakeholders.

Vancouver 2010 and the provincial government recognize the legal obligation to consult with First Nations on activities that may infringe on their Aboriginal rights and title.

4.4 INITIAL ENVIRONMENTAL IMPACT ASSESSMENT: SUMMARY

Vancouver 2010 has conducted a preliminary assessment of likely environmental, social and economic effects resulting from the development, operations and post-Games use of the venues and infrastructure. The environmental impact assessment looked at potential impacts on geophysical, hydrological, atmospheric, biological, land use and social conditions. Proposed venues, many of which are existing facilities and operations, will have negligible or low environmental effects as a result of careful design, best management practices and innovative mitigation and enhancement strategies.

Hosting the 2010 Olympic and Paralympic Winter Games will have a lasting positive influence on the region's economy. It will enhance BC's worldwide reputation as an innovative, diverse economy and as an international tourist and convention destination. *This will boost business confidence and investment and build economic activity.*

Social and community impact assessment work identified concerns through literature reviews, analysis of past Games, community forums and discussions with key stakeholders. The forums identified potential mitigation strategies for perceived concerns as well as social benefits such as education and training, cultural enrichment, volunteer development and non-market housing legacies.



4.5 ENVIRONMENTAL DEVELOPMENT PROJECTS

Vancouver 2010 is committed to showcasing environmentally sustainable expertise, technologies and services wherever possible. A number of innovations are an integral part of our sustainability plan, including:

SUSTAINABLE TRANSPORTATION

The 2010 Winter Games will be based on a multi-modal public transportation system in which the use of private automobiles will be actively discouraged. Vancouver venues have been sited in clusters within easy walking distance of existing public transit. In Whistler, compact venue and village sites combined with a top rated public transit system and prohibition of spectator car parking at events will encourage the use of more sustainable forms of transportation. Event tickets will include the use of public transit in Vancouver and Whistler and a subsidized private transportation system will be developed for Vancouver to Whistler requirements. Spectator car parking will not be available at venues.



Durant les Jeux, on envisage d'utiliser des véhicules à faible émission et à pollution zéro, y compris des véhicules hybrides ou fonctionnant au gaz naturel, à l'électricité ou à piles à combustible. On prévoit aménager à Vancouver et à Whistler l'infrastructure de ravitaillement en hydrogène nécessaire pour appuyer l'utilisation des autobus et des véhicules à piles à combustible. Cette infrastructure sera léguée en permanence à la collectivité et accélérera la transition à un réseau de transport non polluant.

GESTION DURABLE DE L'ÉNERGIE

Dans notre monde aux prises avec l'accroissement des coûts énergétiques, la diminution des sources de combustibles fossiles et les impacts de taille du changement climatique, les Jeux de 2010 à Vancouver constitueront une occasion d'adopter des pratiques d'avant-garde en matière de gestion de l'énergie. L'application, dans les bâtiments, des normes élevées en matière d'efficacité énergétique du programme LEED permettra de réduire autant que possible la quantité d'énergie requise pour alimenter, chauffer, éclairer et climatiser les immeubles puisqu'on mettra l'accent sur l'éclairage et la ventilation naturels. L'énergie nécessaire proviendra de ressources renouvelables. La C-B a la chance de pouvoir répondre à 90 % de ses besoins actuels en énergie au moyen de sources hydroélectriques. La société d'énergie de la province est un chef de file mondial en conservation de l'énergie grâce à son programme Power Smart^{MD}. En outre, elle applique vigoureusement un programme visant à encourager la mise en valeur de nouvelles sources d'énergie au moyen de techniques écologiques vérifiées par des experts indépendants, y compris l'énergie éolienne, les microcentrales électriques, l'énergie marémotrice et la cogénération de la biomasse. Pour les Jeux de 2010 à Vancouver, on prévoit utiliser l'énergie provenant de sources écologiques et renouvelables, y compris les microcentrales électriques, les installations photovoltaïques, les génératrices à piles à combustible, l'énergie solaire et les thermopompes puisant l'énergie dans le sol.

VILLAGES OLYMPIQUES DURABLES

Vancouver 2010 prévoit l'aménagement de deux villages olympiques, un à Vancouver et l'autre à Whistler. Le village olympique de Vancouver sera niché dans le centre-ville, à distance de marche du stade olympique et à 20 km de tous les sites de compétition. Il sera situé sur un terrain réservé traditionnellement à des usages industriels que l'on remet en état et que l'on aménage en tant que collectivité durable modèle. Après les Jeux, une partie du village olympique viendra s'ajouter à l'offre de logements hors marché de Vancouver, constituant ainsi un legs durable des Jeux Olympiques aux résidents de la ville.

Le village olympique de Whistler sera à moins de 17 km de tous les sites d'entraînement et de compétition de Whistler et immédiatement accessible de la route Sea-to-Sky. On prévoit intégrer dans le village un niveau élevé de conception de bâtiments écosympathiques qui, comme au village olympique de Vancouver, garantira une utilisation efficace de l'énergie, de l'eau et des ressources. Les plans seront également conformes aux normes nationales les plus strictes d'accessibilité pour assurer le confort parfait des athlètes participant aux Jeux Paralympiques, qui seront également logés au village olympique de Whistler. Après les Jeux, le village deviendra une source extrêmement nécessaire de logements hors marché pour les résidents de Whistler et les employés saisonniers. Le recours aux maisons modulaires constituera un legs dans les domaines du logement pour les Premières nations.

4.6 GARANTIES

Une garantie a été fournie par le gouvernement du Canada, la province de la Colombie-Britannique, la Resort Municipality of Whistler et la ville de Vancouver (voir le dossier des Garanties).

4.7 INTÉGRATION DE L'APPROCHE ENVIRONNEMENTALE

Le COJO de Vancouver intégrera son approche environnementale dans les contrats conclus avec les fournisseurs et les sponsors au moyen d'un système d'adjudication qui attribuera un coefficient de pondération à la manière dont les soumissionnaires envisagent d'aider le COJO de Vancouver à atteindre ses objectifs en matière de durabilité. Les politiques explicites élaborées par le COJO de Vancouver, dans le cadre de son système de gestion de la durabilité, énonceront les normes devant permettre de respecter ces exigences. Ainsi, les fournisseurs et les sponsors devront satisfaire à des normes en matière d'emballage pour diminuer les déchets, réduire au minimum les matières dangereuses et faire en sorte que les produits résiduels soient réutilisables, recyclables ou biodégradables. Un programme axé sur le legs des Jeux, visant à faire davantage comprendre et appliquer par les sponsors et les fournisseurs les principes de la durabilité, sera mené en collaboration avec les principales sociétés partenaires.





Proven low and zero emission technology including hybrid, natural gas, electric and fuel cell vehicles are planned for use during the Games. Hydrogen fuelling infrastructure necessary to support the use of fuel cell buses and vehicles is planned for Vancouver and Whistler. Installation of hydrogen fuelling infrastructure will create a lasting community legacy that will accelerate transition to a zero emission transit system.

SUSTAINABLE ENERGY MANAGEMENT

In a world challenged by rising energy costs, diminishing supplies of fossil fuels and daunting impacts of climate change, the Vancouver 2010 Olympic and Paralympic Winter Games will provide an opportunity to showcase world-leading energy management practices. Using the high standards set for energy efficiency in buildings through the LEED program, energy needed for power, heat, light and air conditioning will be minimized as natural day-lighting and ventilation will be emphasized. Energy required will be sourced through renewable supplies. BC has the great fortune to derive 90 per cent of its current power needs from hydroelectric generation. The province's power utility is a world leader in energy conservation through their Power Smart™ program. In addition, the company has an aggressive program to encourage the development of new power sources from independently verified green technology including wind, micro-hydro, ocean wave/tidal, and biomass co-generation. The Vancouver 2010 Games plans to acquire its power needs from renewable and green sources including micro-hydro installations, photovoltaic technology, fuel cell generators, solar heating and ground-source heat pumps.

SUSTAINABLE OLYMPIC VILLAGES

Vancouver 2010 plans two Olympic Villages, one in Vancouver and one in Whistler. The Vancouver Olympic Village will be located in the downtown core within walking distance of the Olympic Stadium and 20 km of all competition venues. The Village is located on land historically used for industrial purposes that is being rehabilitated and developed as a model sustainable community. Following the Games, a portion of the Olympic Village will become an important addition to Vancouver's non-market housing supply, an enduring Olympic legacy for Vancouver residents.

The Whistler Olympic Village will be within 17 km of all competition and training venues in Whistler and immediately accessible from the Sea to Sky Highway. The plan for the Village is to incorporate a high level of green building design that, like the Vancouver Village, ensures efficient use of energy, water and resources. The highest national standards of accessibility will also be integrated into the design to ensure the complete comfort of Paralympic athletes, who will also be based at the Whistler Olympic Village. Following the Games, the Village will provide a critically needed source of non-market housing for Whistler residents and seasonal employees. The use of modular housing will provide a housing legacy for First Nations.



4.6 GUARANTEES

A guarantee has been provided by each of the Government of Canada, Province of British Columbia, the Resort Municipality of Whistler and the City of Vancouver (see the Guarantee File).

4.7 INTEGRATING ENVIRONMENTAL APPROACH

The Vancouver OCOG will integrate its environmental approach into contracts with suppliers and sponsors through a procurement system that will weigh how they will assist the Vancouver OCOG in meeting sustainability objectives. Specific policies developed by the Vancouver OCOG, as part of its Sustainability Management System, will spell out standards to meet these requirements. For example, suppliers and sponsors will be requested to meet packaging standards to reduce waste, minimize hazardous materials and ensure that residuals are reusable, recyclable or biodegradable. A legacy program that advances the understanding and practice of sustainability by sponsors and suppliers will be delivered in partnership with leading corporations.



4.8 ÉLÉMENTS SPÉCIAUX TOUCHANT LA DURABILITÉ

La recherche de la durabilité ne constitue pas un but nouveau pour Vancouver. La culture de nos citoyens ainsi que la conscience générale du fait que nous vivons à un endroit à la fois béni par la nature et dans un équilibre précaire nous obligent à envisager l'avenir en tenant compte aussi bien des buts économiques et sociaux que de la nécessité de protéger notre environnement. Vancouver est le berceau de Greenpeace, le siège de la David Suzuki Foundation de renommée mondiale et l'une des neuf régions métropolitaines du monde qui a été choisie pour participer au concours international de design de systèmes urbains durables pour démontrer comment la ville peut parvenir à la durabilité d'ici 2100. Cities^{plus}, qui représentera Vancouver dans ce concours, fera fond sur la base solide d'initiatives en matière de durabilité entreprises dans le Grand Vancouver, qui ont aidé notre ville à acquérir sa réputation internationale comme l'une des villes les plus agréables de la planète.

Whistler est un lieu de villégiature de calibre mondial qui attire chaque année deux millions de visiteurs. Des plans de durabilité font partie de son succès depuis le début, et les efforts de planification ont convergé pour former un programme appelé Whistler - It's Our Future (Whistler - c'est notre avenir), qui consiste en un plan stratégique visant la durabilité pour l'ensemble de la collectivité. Whistler envisage de devenir la première collectivité de villégiature du monde à s'engager globalement à réaliser la durabilité en se basant sur un cadre mondialement reconnu, « The Natural Step » (« Au pas de la nature »), qui énonce clairement les conditions à satisfaire pour parvenir à la durabilité.

L'inclusivité signifie la participation et l'équité de tous les Britanno-Colombiens, y compris les personnes à revenu faible et modéré qui peut-être ne bénéficieraient pas autrement des Jeux. Vancouver 2010 et ses partenaires sont résolus à intégrer des pratiques durables et inclusives à la planification et au déroulement des Jeux Olympiques et Paralympiques d'hiver de 2010. De concert avec le gouvernement fédéral, les provinces et les municipalités et en conformité avec l'« Entente de Vancouver », elle a adopté un énoncé de politique d'inclusivité et un énoncé d'engagement dont vous trouverez copie dans le dossier des garantis. Ces énoncés renferment un certain nombre de buts et d'objectifs visant à faire en sorte qu'on tienne compte des intérêts des résidents des quartiers vulnérables du centre de Vancouver. Ces buts et objectifs incluent le logement hors-marché, l'emploi, les possibilités économiques, la gestion, les libertés fondamentales et l'accessibilité; ils seront atteints au moyen des programmes courants des trois ordres d'administration publique et des initiatives du COJO de Vancouver. Par exemple, afin de donner la chance aux personnes qui n'auraient pas autrement les moyens d'assister aux épreuves des Jeux Olympiques, on remettra 50 000 billets pour des épreuves sportives à des organismes sociaux. Il en coûtera un droit d'entrée minime aux cérémonies de remise des médailles pour permettre à tous de pouvoir y assister.

Les Premières nations locales et les organisations autochtones urbaines ont collaboré avec Vancouver 2010 pour aider à attirer au Canada les Jeux de 2010. Un groupe de travail bénévole sur la participation des Autochtones a examiné la participation de ceux-ci aux candidatures, comités organisateurs et Jeux passés, et a élaboré un plan prévoyant la participation soutenue des Autochtones aux Jeux de 2010. Un accord global sur les installations partagées principalement sur la vallée du Callaghan est en cours de négociation avec les Premières nations Squamish et Lil'wat, dont les territoires traditionnels englobent cette région.

Vancouver 2010 prône aussi une politique progressiste à propos des femmes et des jeunes. Nous collaborons avec les principaux dirigeants de notre réseau de sport en vue d'élaborer une stratégie complète de promotion du rôle des femmes dans le sport. De plus, Vancouver 2010 travaille avec des représentants des jeunes à une stratégie qui offrira à ces derniers une occasion unique de prendre part au processus de prise de décisions qui découle de l'accueil d'une manifestation internationale. Les jeunes seront au centre de cette stratégie inclusive et stimulante, qui comportera des recommandations visant une véritable participation de la jeunesse à l'organisation des Jeux.

Enfin, un élément clé de l'aspect social de la durabilité, dans le contexte des Jeux Olympiques, consiste en la contribution au développement du sport et à la santé. Indispensable à la santé personnelle, l'activité physique favorise en outre des familles fortes et des collectivités en santé, en plus de réduire les coûts associés aux soins de santé, aux services sociaux et aux services de police. L'activité physique est en définitive essentielle pour vivre une vie socialement équilibrée plus longue, plus heureuse et en meilleure santé. Les Jeux d'hiver de 2010 à Vancouver contribueront largement à ce but, comme nous le décrivons ailleurs dans ce dossier de candidature.





4.8 SPECIAL SUSTAINABILITY FEATURES

Pursuing a sustainable future is not a new goal for Vancouver. The culture of our people, and the widely shared knowledge that we live in a naturally blessed yet delicately balanced place, dictate a future that balances economic and social goals with protecting our environment. Vancouver is where Greenpeace International was founded, is home to the world renowned David Suzuki Foundation and is one of nine metropolitan areas from around the world selected to participate in the International Sustainable Urban Systems design competition, to demonstrate how Vancouver can achieve sustainability by 2100. Vancouver's entry in this competition, *Cities^{plus}*, will build on the strong foundation of sustainability initiatives in Greater Vancouver that have helped our city earn its international reputation as one of the world's most livable cities.

Whistler is a world-class destination resort that attracts two million visitors annually. Sustainable planning has been part of its success from the beginning and planning efforts have converged to form a program called Whistler – It's Our Future, a strategic plan to move towards sustainability for the whole community. It is Whistler's vision to be the world's first resort community to commit, as a whole, to sustainability based on an internationally recognized framework entitled "The Natural Step" that outlines clear conditions for achieving sustainability.

Inclusivity means the participation of and equity for all British Columbians, including low and moderate income people that might not otherwise benefit from the Games. Vancouver 2010 and its member partners are committed to incorporating sustainable and inclusive practices in planning and operating the 2010 Olympic and Paralympic Winter Games. Vancouver 2010, in conjunction with the federal, provincial and municipal governments operating under the "Vancouver Agreement," has adopted an Inclusive Intent Statement and Commitment Statement and a copy has been included in the Guarantee File. These statements set out a number of goals and objectives to ensure that the interests of those living in Vancouver's vulnerable inner-city neighbourhoods are addressed. These goals and objectives include non-market housing, employment, economic opportunities, governance, civil liberties and accessibility and will be fulfilled through ongoing programs of the three levels of government and initiatives of the Vancouver OCOG. For example, in order to ensure opportunities for participation in the Olympic Games for those who may otherwise be unable to attend events, 50,000 sports event tickets will be distributed through social agencies and admission to medal ceremonies will be at a nominal charge to assist in ensuring accessibility by all.

Local First Nations and urban aboriginal organizations have worked with Vancouver 2010 to help bring the 2010 Games to Canada. A volunteer Aboriginal Participation Work Group has reviewed the involvement of aboriginal peoples in past bids, Organizing Committees and Games and planning is underway for extensive involvement of aboriginal people in the 2010 Games. A comprehensive agreement on shared legacies primarily in respect to the Callaghan Valley is being negotiated with the Squamish and Lil'wat First Nations, whose traditional territories overlap this area.

Vancouver 2010 also promotes a progressive policy on women and youth. We are working with key leaders in our sport system to develop a comprehensive strategy to advance the role of women through sport. Vancouver 2010 is also working with youth representatives on a youth engagement strategy that will offer a unique opportunity for youth involvement in the decision making process that accompanies the hosting of an international event. This strategy will be youth driven, inclusive, empowering and will provide recommendations for meaningful youth involvement during the organizing phase of the Games.

Finally, contributing to sport development and health is a key component of the social aspect of sustainability in an Olympic Games context. Physical activity is essential to personal health, builds strong families and healthier communities and reduces health care, social service and policing costs. Ultimately, physically active lifestyles are a key to socially balanced, happier, healthier and longer lives. Vancouver 2010 will make significant legacy contributions towards this goal, as described elsewhere in this candidature submission.





B MÉTÉOROLOGIE

Les tableaux ci-dessous présentent les données météorologiques, lorsqu'elles sont disponibles, sur une période de 10 ans (de 1993 à 2002) pendant les 17 jours de la période proposée pour les Jeux Olympiques, soit du 5 au 21 février 2010.

4.10 PRÉCIPITATIONS

ENDROIT	PRÉCIPITATIONS			
	NOMBRE DE JOURS		VOLUME EN L/M ²	
	Par année	Periode des Jeux	Par année	Periode des Jeux
Vancouver – 3 m (10 ans – de 1993 à 2002)	194	10	1 222	62
Whistler – 658 m (10 ans – de 1993 à 2002)*	178	9	1 126	69
Cypress – 930 m (10 ans – de 1989 à 2000)	117	10	1 879	161
Centre nordique de Whistler – 800 m (10 ans – de 1993 à 2002)	s/o	s/o	1 991	110

* La moyenne annuelle exclut 200.

ENDROIT	ÉPAISSEUR DE NEIGE			BROUILLARD
	CM			NOMBRE DE JOURS
	MAX	MOY	MIN	Periode des Jeux
Vancouver – 3 m (10 ans – de 1993 à 2002)	3	2	0	6
Whistler – 658 m (10 ans – de 1993 à 2002)	90	76	64	2
Whistler – 1 835 m (10 ans – de 1993 à 2002)	274	245	222	s/o
Cypress – 930 m (4 ans – 1992, 1993, 1998, 1999)	203	171	152	s/o
Centre nordique de Whistler – 885 m (2 ans – 2001 et 2002)	177	165	143	s/o
Centre nordique de Whistler – 1 040 m (10 ans – de 1993 à 2002)	331	184	122	s/o

4.11 ALTITUDE

LOCATION	METRES
Vancouver (aéroport)	3
Whistler (RMOW)	658
Cypress	930
Centre nordique de Whistler	850
Village olympique de Vancouver	10
Village olympique de Whistler	550





B METEOROLOGY

The following tables list, where available, 10 years of weather data (1993 to 2002) for the 17 days of the proposed Olympic Games period of February 5 – 21, 2010.

4.10 PRECIPITATION

LOCATION	PRECIPITATION			
	NUMBER OF DAYS		VOLUME IN L/M ²	
	Annually	Period of Games	Annually	Period of Games
Vancouver – 3 m (10 years - 1993 to 2002)	194	10	1,222	62
Whistler – 658 m (10 years – 1993 to 2002)*	178	9	1,126	69
Cypress – 930 m (10 years – 1989 to 2000)	117	10	1,879	161
Whistler Nordic Centre – 800 m (10 years – 1993 to 2002)	n/a	n/a	1,991	110

*Annual average excludes 2002

LOCATION	SNOW DEPTH			FOG
	CM			NUMBER OF DAYS
	MAX	AVG	MIN	Period of Games
Vancouver – 3 m (10 years - 1993 to 2002)	3	2	0	6
Whistler – 658 m (10 years – 1993 to 2002)	90	76	64	2
Whistler – 1,835 m (10 years – 1993 to 2002)	274	245	222	n/a
Cypress – 930 m (4 years – 1992, 1993, 1998, 1999)	203	171	152	n/a
Whistler Nordic Centre – 885 m (2 years – 2001 and 2002)	177	165	143	n/a
Whistler Nordic Centre – 1,040 m (10 years – 1993 to 2002)	331	184	122	n/a



4.11 ALTITUDE

LOCATION	METRES
Vancouver	3
Whistler	658
Cypress	930
Whistler Nordic Centre	850
Vancouver Olympic Village	10
Whistler Olympic Village	550



4.9 TEMPÉRATURE AND HUMIDITÉ

4.12 DIRECTION DU VENT

	TEMPERATURE (°C)			HUMIDITÉ (%)			DIRECTION DU VENT	
	MAX	MOY	MIN	MAX	MOY	MIN	DIRECTION	KM/HR
VANCOUVER : De la station météorologique d'Environnement Canada à l'aéroport international de Vancouver (3 mètres), 1993 - 2002								
09h00	8,3	3,5	-1,4	95,8	84,0	53,9	Est	9,0
12h00	10,5	6,4	2,3	94,0	75,6	45,0	Est	13,0
15h00	11,4	7,3	3,3	91,0	73,5	41,3	Ouest nord-ouest	15,0
18h00	10,0	6,4	2,8	93,9	76,8	44,3	Est	13,5
21h00	9,2	5,2	1,4	94,7	82,5	48,4	Est	11,0
WHISTLER : De la station météorologique d'Environnement Canada au village de Whistler (658 mètres), 1993 - 2002								
09h00	1,7	-2,7	-8,7	98,8	89,9	68,7	Calme	Calme
12h00	4,1	1,5	-4,2	97,0	80,5	55,9	Calme	Calme
15h00	6,4	2,1	-2,3	95,8	76,1	47,3	Sud	4,0
18h00	4,4	1,0	-3,2	97,9	81,8	55,7	Sud	2,0
21h00	s/o	s/o	s/o	s/o	s/o	s/o	Calme	Calme
CYPRESS : De la station météorologique Cypress (930 mètres), 2002 seulement								
09h00	8,2	0,15	-2,8	100	94,2	55	Sud-est	5,0
12h00	10,4	1,07	-0,8	100	93,7	48	Sud-est	9,1
15h00	8,6	0,92	-3,6	100	95,5	62	Sud-est	6,1
18h00	4,4	-0,03	-4,8	100	98,3	73	NNO et sud-ouest	5,1
21h00	4,4	-0,2	-6,2	100	97,1	64	Nord et nord-ouest	5,8
CENTRE NORDIQUE DE WHISTLER : De la station météorologique Callaghan (885 mètres), 2001 - 2002, 2002 pour l'humidité								
09h00	0,4	-4,1	-9,2	100	99,8	97	NNE et est	2,4
12h00	3,5	-1,6	-4,8	100	92,5	56	Sud-ouest	3,8
15h00	2,4	-1,0	-3,7	100	92,8	66	Sud-ouest	4,1
18h00	0,1	-2,9	-7,6	s/o	s/o	s/o	Nord-est	3,1
21h00	0,1	-3,6	-9,2	s/o	s/o	s/o	Nord nord-est	2,9





4.9 TEMPERATURE AND HUMIDITY

4.12 WIND DIRECTION

	TEMPERATURE (°C)			HUMIDITY (%)			WIND DIRECTION	
	MAX	AVG	MIN	MAX	AVG	MIN	DIRECTION	KM/HR
VANCOUVER: From the Environment Canada Weather Station at the Vancouver International Airport (3 meters), 1993 - 2002								
09h00	8.3	3.5	-1.4	95.8	84.0	53.9	East	9.0
12h00	10.5	6.4	2.3	94.0	75.6	45.0	East	13.0
15h00	11.4	7.3	3.3	91.0	73.5	41.3	West Northwest	15.0
18h00	10.0	6.4	2.8	93.9	76.8	44.3	East	13.0
21h00	9.2	5.2	1.4	94.7	82.5	48.4	East	11.0
WHISTLER: From the Environment Canada Weather Station in Whistler Village (658 meters), 1993 - 2002								
09h00	1.7	-2.7	-8.7	98.8	89.9	68.7	Calm	Calm
12h00	4.1	1.5	-4.2	97.0	80.5	55.9	Calm	Calm
15h00	6.4	2.1	-2.3	95.8	76.1	47.3	South	4.0
18h00	4.4	1.0	-3.2	97.9	81.8	55.7	South	2.0
21h00	n/a	n/a	n/a	n/a	n/a	n/a	Calm	Calm
CYPRESS: From the Environment Canada Weather Station (930 meters), 2002 only								
09h00	8.2	0.2	-2.8	100	94.2	55.0	Southeast	5.0
12h00	10.4	1.1	-0.8	100	93.7	48.0	Southeast	9.1
15h00	8.6	1.0	-3.6	100	95.5	62.0	Southeast	6.1
18h00	4.4	-0.0	-4.8	100	98.3	73.0	NNW and Southeast	5.1
21h00	4.4	-0.2	-6.2	100	97.1	64.0	North Northwest	5.8
WHISTLER NORDIC CENTRE: From the Callaghan Weather Station (885 meters), 2001 - 2002 , humidity 2002 only								
09h00	0.4	-4.1	-9.2	100	99.8	97.0	NNE and East	2.4
12h00	3.5	-1.6	-4.8	100	92.5	56.0	Southwest	3.8
15h00	2.4	-1.0	-3.7	100	92.8	66.0	Southwest	4.1
18h00	0.1	-2.9	-7.6	n/a	n/a	n/a	Northeast	3.1
21h00	0.1	-3.6	-9.2	n/a	n/a	n/a	North Northeast	2.9



5



We have prepared comprehensive budgets, using knowledge and expertise from prior Olympic Winter Games, the Olympic Games Transfer of Knowledge program, the IOC, as well as experienced Canadians.

Nous avons établi des budgets complets, en faisant appel au savoir et à l'expertise des Jeux Olympiques, du Programme de transfert des connaissances des Jeux Olympiques, du CIO ainsi que de Canadiens et de Canadiennes qui ont de l'expérience dans ces domaines.

FINANCE

A realistic, credible financial plan

Supporting the IOC goal of reducing cost of the Games

A conservative approach minimizes risk

FINANCES

Plan financier réaliste et crédible

Respect de l'objectif du CIO de réduire les coûts des Jeux

Démarche prudente permettant de réduire les risques au minimum



VANCOUVER 2010
CANDIDATE CITY
VILLE CANDIDATE





5.1 GARANTIES FINANCIÈRES

La Colombie-Britannique a garanti de couvrir le déficit que pourrait enregistrer le COJO de Vancouver. La garantie se trouve dans le dossier des Garanties.

Les gouvernements du Canada et de la Colombie-Britannique ont convenu de financer en commun les constructions et les dotations nécessaires pour les Jeux Olympiques, ce qui représente une somme de 400 millions de dollars. Cet argent comprend 71 millions de dollars sous forme d'un fonds de dotation pour financer le fonctionnement après les Jeux du Centre nordique de Whistler, du Centre des sports de glisse de Whistler et de l'Anneau de patinage de vitesse de l'Université Simon Fraser. Ces garanties se trouvent dans le dossier des Garanties. Les deux gouvernements ont donné des assurances que les fonds seront débloqués à temps pour la construction des installations décrites au thème 8.

Les gouvernements fédéral et provincial se sont engagés à fournir gratuitement au COJO de Vancouver les services de sécurité, les services médicaux, les services de douanes et d'autres services liés à l'administration. L'engagement se trouve dans le dossier des Garanties.

La ville de Vancouver, le gouvernement fédéral et la province se sont engagés à mettre à la disposition du COJO de Vancouver toutes les installations publiques et exploitées, sportives ou non, gratuitement ou en lui faisant payer des frais de location qui devront être approuvés à l'avance par le CIO.

Le gouvernement provincial aidera le COJO de Vancouver à obtenir des facilités de crédit auprès d'une banque à charte canadienne pour le financement initial de dépenses, dont les frais autres que les frais de construction, que le COJO devra faire avant d'avoir des recettes. Vancouver a toute l'infrastructure publique nécessaire pour organiser les Jeux de 2010. Le gouvernement provincial a déjà annoncé qu'il s'engageait à rendre la route 99, qui relie Vancouver à Whistler, plus sûre et à augmenter son débit routier d'ici 2010.

5.2 DÉCLARATION CONCERNANT LE CONTRÔLE DES PRIX

Au Canada, le gouvernement ne contrôle pas le prix des biens et des services. Au cours des dix dernières années, le taux d'inflation de base a varié de 1 à 3 %, et la Banque du Canada a indiqué qu'elle entend le maintenir à l'intérieur d'une fourchette cible 1 à 3%. L'industrie hôtelière locale s'est montrée très coopérative et a accepté de fixer les prix des chambres d'hôtel en fonction des prix effectifs pendant les années précédant les Jeux. Des ententes ont été conclues avec des hôtels de Vancouver et de Whistler en ce qui concerne les prix des chambres d'hôtel pendant la période des Jeux. Les prix sont présentés au thème 13.

5.3 ALIÉNATION DES BIENS DU COJO

En intégrant les activités d'acquisition et celles d'aliénation, le COJO de Vancouver préparera à l'avance le plus possible l'aliénation pour réduire les dépenses nettes qu'il devra assumer. Le COJO de Vancouver soutiendra le sport amateur au Canada en transférant gratuitement de l'équipement sportif aux organismes qui conviennent après les Jeux, notamment les centres communautaires locaux, les organismes nationaux, provinciaux ou locaux de sport et les Premières nations de la région. Ce sera un autre héritage sportif corporel des Jeux de 2010 à Vancouver.

Vancouver 2010 a signé des ententes avec les propriétaires de tous les sites prévus pour les Jeux où il sera nécessaire de construire des installations permanentes. Ces ententes sont fournies dans le dossier des Garanties.

Le contrôle des nouveaux sites sera transféré à leur propriétaire après les Jeux. Les autorités publiques (province de la Colombie-Britannique, ville de Vancouver, Resort Municipality of Whistler, Premières nations, Université Simon Fraser et Université de la Colombie-Britannique) deviendront les propriétaires des nouveaux sites, soit directement, soit par l'intermédiaire d'une organisation de legs créée pour gérer certains sites. Les propriétaires, publics ou privés, de sites existants qui feront l'objet d'améliorations pour les Jeux resteront propriétaires des sites et responsables de leur fonctionnement après les Jeux.





5.1 FINANCIAL GUARANTEES

The Province of British Columbia has provided a guarantee to cover any financial shortfalls that may be incurred by a Vancouver OCOG. This guarantee can be found in the Guarantee File.

The governments of Canada and British Columbia have agreed to jointly fund Olympic construction and endowments totaling \$400 million. This funding includes a commitment of \$71 million towards an Endowment Trust, which will support the ongoing operations of the Whistler Nordic Centre, Whistler Sliding Centre and Simon Fraser University (SFU) Speed Skating Oval. These guarantees can be found in the Guarantee File. The two governments have provided assurances that the funds will be released in time to construct the facilities as described in Theme 8.

The federal and provincial governments have committed to provide security, medical, customs and other government related services at no cost to the Vancouver OCOG. This commitment can be found in the Guarantee File.

The City of Vancouver and provincial government have committed to make available to the Vancouver OCOG all publicly owned and operated sports and non-sports venues at no rental cost or at a rental cost to be pre-approved by the IOC.

The provincial government will assist the Vancouver OCOG in obtaining credit facilities through a Canadian chartered bank to finance initial OCOG non-construction costs and other expenditures prior to the receipt of OCOG revenues. Vancouver has in place all the public infrastructure necessary for holding the 2010 Games. The provincial government has already announced a commitment to improve safety and enhance capacity of the Sea to Sky Highway between Vancouver and Whistler by 2010.

5.2 PRICE CONTROL STATEMENTS

The prices of goods and services in Canada are not subject to government control. Core inflation has ranged from 1.0 to 3.0% for the past decade and the Bank of Canada has indicated it intends to hold inflation in the 1.0 to 3.0% target range. Economic forecasts suggest similar rates through 2010. The local hotel industry has been very supportive of Vancouver 2010 and has agreed to base hotel room prices on actual levels achieved in the years prior to the Games. Agreements have been reached with Vancouver and Whistler hotels in respect to hotel room rates during the period of the Games. Hotel rates are described in Theme 13.

5.3 DISPOSAL OF OCOG ASSETS

By integrating procurement and asset disposal, the Vancouver OCOG will pre-arrange asset disposal as much as possible to minimize the net cost to the OCOG. The Vancouver OCOG will also support amateur sport in Canada by transferring sport equipment to the appropriate organizations, including local community centres, local, provincial and national sport organizations, local First Nations and others, at no cost, after the Games. This will be another tangible sport legacy of the Vancouver 2010 Games.

Vancouver 2010 has signed agreements with all the proposed competition and non-competition venue owners where capital construction is required. These agreements are provided in the Guarantee File.

Control of new venues will transfer to the venue or property owner after the Games. Ownership of new venues will rest with public authorities (Province of British Columbia, City of Vancouver, Resort Municipality of Whistler, First Nations, SFU, and the University of British Columbia), either directly or through a legacy organization established to hold certain venues. Existing venues that receive capital improvements for the Games, whether publicly or privately owned, will maintain their ownership and responsibility for ongoing operation.





Dans le cas de l'Anneau de patinage de vitesse, du Centre des sports de glisse de Whistler et du Centre nordique de Whistler, il y aura des fonds de legs de l'ordre de 71 millions de dollars pour gérer les installations et financer leur fonctionnement après les Jeux. Les gouvernements du Canada et de la Colombie-Britannique se sont déjà engagés à verser les fonds nécessaires. Grâce à ces fonds, les Jeux Olympiques et Paralympiques d'hiver de 2010 laisseront un témoignage vivant pour le sport et la collectivité.

Tous les autres actifs d'exploitation seront aliénés par enchères publiques.

5.4 IMPÔTS ET TAXES

5.4.1 TYPES DE TAXES

Au Canada, le gouvernement fédéral, les provinces et les municipalités perçoivent des impôts. Les principaux impôts sont les suivants : impôt sur le revenu, impôt sur les gains en capital, impôts retenus à la source, impôt foncier, impôt sur le capital, taxe sur les produits et services, droits de douane et taxes d'accise et charges sociales et obligations de l'employeur. Le gouvernement fédéral a signé des conventions fiscales avec plus de 75 pays. Le but de ces conventions est d'éviter ou de réduire la double imposition. D'après les lois établies, les impôts qui pourraient avoir une incidence si les Jeux Olympiques d'hiver de 2010 avaient lieu au Canada sont brièvement expliqués ci-après.

L'impôt sur le revenu des particuliers et des sociétés est fonction du lieu de résidence. Les particuliers et les sociétés qui résident au Canada sont imposés sur les revenus gagnés où que ce soit dans le monde, alors que les particuliers non résidents et les sociétés ne sont imposés que sur les revenus de source canadienne. Par conséquent, il est peu probable que les visiteurs ou les athlètes olympiques qui ne résident pas au Canada aient à payer l'impôt sur le revenu au Canada.

Le système de taxe sur la valeur ajoutée, qui est un impôt sur l'achat de produits et de services au Canada, est similaire au système existant dans la majorité des pays industrialisés. Les visiteurs et les athlètes qui ne résident pas au Canada qui paieront la taxe sur les produits et services (TPS) lors de l'achat au Canada de produits ou de services admissibles pourront recevoir un certain remboursement en espèces lorsqu'ils quitteront le Canada.

5.4.2 FORME JURIDIQUE DU COMITÉ D'ORGANISATION

Si Vancouver est élue ville hôte, le COJO de Vancouver sera enregistré en tant que société sans but lucratif sans capital-actions, conformément à la partie II de la *Loi sur les corporations canadiennes*. Le CIO trouvera l'acte constitutif et le règlement du COJO de Vancouver à titre d'information et pour approbation, ont été versés dans le dossier des Garantis.

Étant donné la forme juridique du COJO de Vancouver, celui-ci sera exonéré de l'impôt sur le revenu fédéral et provincial et de l'impôt sur le capital. Cependant, le COJO de Vancouver devra payer la TPS et la taxe de vente au détail provinciale.

Le COJO de Vancouver aura des employés et, par conséquent, il devra payer diverses charges sociales et aura d'autres obligations en tant qu'employeur.

5.4.3 IMPACT DU STATUT FISCAL DU COJO DE VANCOUVER

IMPÔT SUR LE REVENU

Le COJO de Vancouver sera exonéré de l'impôt sur le revenu fédéral ou provincial.

IMPÔT SUR LE CAPITAL

Le COJO de Vancouver sera exonéré de l'impôt sur le capital fédéral ou provincial.





In the case of the SFU Speed Skating Oval, the Whistler Sliding Centre and the Whistler Nordic Centre, legacy funds in the amount of \$71 million will be provided to manage and fund ongoing operations. The governments of Canada and British Columbia have already committed to providing these legacy funds. These funds will ensure a living legacy of the Vancouver 2010 Olympic and Paralympic Winter Games, for both sport and the community.

All other operating assets will be disposed of by public auction or bids.

5.4 TAXES

5.4.1 TYPES OF TAXES

Taxes levied in Canada are imposed by the federal, provincial and municipal levels of government. The main taxes levied include: income taxes, capital gains taxes, withholding taxes, property taxes, capital taxes, taxes on goods and services, customs duties and excise taxes and payroll taxes. The federal government has established an extensive income tax treaty network with more than 75 countries, the purpose of which is to prevent or alleviate double taxation. Based on existing legislation, the taxes which could have an impact should the 2010 Olympic Winter Games be hosted in Canada are briefly discussed below.

Personal and corporate income taxes are levied on the basis of residency. Individuals and corporations resident in Canada are taxable on their worldwide income, whereas non-resident individuals and corporations are only taxed on Canadian source income. As a result, it is unlikely that non-resident Olympic athletes or visitors to Canada will be subject to Canadian income tax.

The value added tax system, which levies tax on the consumption of goods and services in Canada, is similar to that in most other industrialized countries. Non-resident athletes and visitors, who pay the goods and services tax when purchasing eligible goods or services in Canada, can receive a cash rebate for certain Federal Goods and Services Tax (GST) when leaving Canada.

5.4.2 LEGAL FORM OF ORGANIZING COMMITTEE

Should Vancouver be elected as Host City, the Vancouver OCOG would be incorporated as a not-for-profit corporation without share capital, pursuant to Part II of the *Canada Corporations Act*. A copy of the proposed constating documents and Bylaws of the Vancouver OCOG are included in the Guarantee File for the information and approval of the IOC.

Given the above noted legal form, the Vancouver OCOG will be exempt from federal and provincial income and capital taxes. However, the Vancouver OCOG will be subject to GST and British Columbia Retail Sales Tax.

The Vancouver OCOG will have employees and, therefore, will have various payroll taxes and other employer obligations.

5.4.3 VANCOUVER OCOG TAX STATUS IMPACTS

INCOME TAXES

The Vancouver OCOG will not be subject to either federal or provincial income taxes.

CAPITAL TAXES

The Vancouver OCOG will not be subject to either federal or provincial capital taxes.





TAXE SUR LES PRODUITS ET SERVICES

Les fonctionnaires de l'Agence des douanes et du revenu du Canada (ADRC) ont revu et confirmé les renseignements qui suivent. Le COJO de Vancouver sera un inscrit aux fins de la TPS. Celle-ci s'appliquera comme suit :

DROITS DE TÉLÉDIFFUSION	
canadiens	TPS
internationaux	exonérés
DROITS DE MARKETING	
canadiens	TPS
internationaux	exonérés
SUBVENTIONS GOUVERNEMENTALES	
	exonérées
MARCHANDISES	
vendues au Canada	TPS
exportées	exonérées
BILLETS D'ENTRÉE ET LAISSEZ-PASSER	
manifestations sportives et culturelles	exonérés
cérémonies d'ouverture et de clôture	TPS

Le COJO de Vancouver se fera rembourser la plupart de la TPS payée au moment de l'achat de biens ou de services liés aux Jeux. La proportion remboursée dépendra de la proportion des fournitures exonérées et des fournitures imposables. Le COJO de Vancouver aura droit au remboursement intégral de la TPS qu'il devra payer pour la construction de biens immobiliers au moyen d'un crédit de taxe sur les intrants, à condition que les biens immobiliers soient des immobilisations que le COJO de Vancouver utilisera principalement à des fins commerciales. Le COJO de Vancouver aura droit au remboursement de 50 % de la TPS payée sur les achats pour lesquels il n'aura pas demandé un crédit de taxe sur les intrants à condition qu'il soit reconnu comme une « organisation sans but lucratif admissible ».

TAXE DE VENTE AU DÉTAIL DE LA COLOMBIE-BRITANNIQUE

Le COJO de Vancouver sera inscrit aux fins de la taxe de vente au détail de la C.-B., connue sous le nom de Social Service Tax (SST). Le ministère des Finances de la C.-B. a confirmé que la SST s'appliquerait à diverses recettes de la façon suivante :

DROITS DE TÉLÉDIFFUSION	
	exonérés
DROITS DE MARKETING	
	exonérés
SUBVENTIONS GOUVERNEMENTALES	
	exonérées
MARCHANDISES	
vendues en Colombie-Britannique	
à des consommateurs	SST
à des détaillants	exonérées
vendues hors de la Colombie-Britannique	exonérées





GOODS AND SERVICES TAX

The following commentary has been reviewed and confirmed by officials from the Canada Customs and Revenue Agency (CCRA). The Vancouver OCOG will be a GST registrant. The GST status of various revenues is as follows:

TELEVISION BROADCAST RIGHTS

Canadian	GST applies
International	No GST

MARKETING RIGHTS

Canadian	GST applies
International	No GST

GOVERNMENT GRANTS AND SUBSIDIES

No GST

MERCHANDISE

Sold in Canada	GST applies
Exported	No GST

ADMISSION TICKETS AND PASSES

Sporting and cultural events	No GST
Opening and closing ceremonies	GST applies

The Vancouver OCOG will recover most of the GST it pays on its purchases of property and services related to the Games. The actual proportion recovered will depend on the proportion of exempt and taxable supplies. The Vancouver OCOG will be entitled to make a full recovery of all of the GST it incurs on real property construction costs by way of an input tax credit claim, assuming that the real property construction costs are both a capital property and being used by the Vancouver OCOG primarily in a commercial activity. The Vancouver OCOG will be entitled to a 50% rebate on the GST paid on purchases for which no ITC was claimed provided it is a "qualifying non-profit organization."

BRITISH COLUMBIA RETAIL SALES TAX

The Vancouver OCOG will be a registrant for BC retail sales tax, which is referred to as the Social Service Tax (SST). The SST status of various revenues has been confirmed with the BC Ministry of Finance and is as follows:

TELEVISION BROADCAST RIGHTS

No SST

MARKETING RIGHTS

No SST

GOVERNMENT GRANTS AND SUBSIDIES

No SST

MERCHANDISE

Sold in British Columbia	
To consumers	SST
To retailers	No SST
Sales outside of British Columbia	No SST





BILLETS D'ENTRÉE ET LAISSEZ-PASSER

manifestations sportives et culturelles	exonérés
cérémonies d'ouverture et de clôture	exonérés

Le COJO de Vancouver devra payer la SST sur l'achat de produits et de services imposables. Le budget du COJO tient compte du paiement de la SST.

IMPÔTS RETENUS À LA SOURCE

Le COJO de Vancouver devra retenir des impôts sur divers paiements versés à des personnes ne résidant pas au Canada y compris des intérêts, des loyers, des redevances et certains frais de gestion et d'administration. S'il existe une convention fiscale entre le Canada et un pays où des recettes sont envoyées, le montant des impôts à retenir peut varier de 0 à 25 % selon la convention.

En plus des impôts retenus à la source décrits ci-dessus, un payeur canadien doit retenir 15 % des droits, commissions ou autres montants payés à des personnes ne résidant pas au Canada pour des services rendus au Canada. Cette taxe n'est pas un prélèvement définitif mais plutôt un acompte sur les impôts que la personne devra payer au Canada. Ainsi, lorsqu'il s'agit d'une société qui n'a pas un établissement stable au Canada, la taxe lui sera intégralement remboursée lorsqu'elle fera sa déclaration de revenu de société au Canada.

Divers pays étrangers ont signé des conventions fiscales sur l'imposition du revenu et du capital avec le Canada. Les conventions fiscales garantissent que les profits d'entreprise faits au Canada par une personne n'y résidant pas ne sont pas soumis à l'impôt sur le revenu sauf si la personne a un établissement stable au Canada. La plupart des conventions fiscales définissent un établissement stable comme une installation fixe d'affaires par l'intermédiaire de laquelle une entreprise exerce tout ou partie de son activité. En raison de ces conventions fiscales, une personne ne résidant pas au Canada peut avoir des revenus d'entreprise au Canada, qui ne sont pas soumis à l'impôt sur le revenu au Canada si elle n'a pas d'établissement stable au Canada.

L'ADRC peut dispenser une personne ne résidant pas au Canada de la retenue d'impôts sur le paiement de services rendus au Canada si cette personne peut prouver que la retenue habituelle dépasse le montant des impôts qu'elle devra payer.

PAIEMENTS AU COJO DE VANCOUVER

Le COJO de Vancouver n'aura pas à payer d'impôt sur le revenu sur l'argent qu'il recevra de tierces parties résidant au Canada. Cependant, si cet argent correspond au paiement de produits ou de services imposables qu'il fournira, le COJO de Vancouver devra faire payer la TPS ou la taxe de vente provinciale ou les deux, taxes qu'il devra ensuite remettre aux gouvernements fédéral et provincial.

Il se peut que des paiements au COJO de Vancouver effectués par un payeur ne résidant pas au Canada soient soumis à des impôts retenus à la source dans le pays étranger. L'imposition dépendra de la nature des paiements, de la résidence du payeur et, le cas échéant, des dispositions de la convention fiscale entre le Canada et le pays en question.

PAIEMENTS AU CIO

Les gouvernements fédéral et provincial nous ont assuré qu'il n'y aurait ni impôt retenu à la source, ni impôt sur le revenu sur les recettes partagées ou sur l'excédent que le COJO de Vancouver verserait au CIO. Les recettes partagées que le COJO de Vancouver reçoit du CIO ne sont pas imposées.

ASSURANCES DU GOUVERNEMENT FÉDÉRAL ET DE CELUI DE LA COLOMBIE-BRITANNIQUE

Le gouvernement fédéral et la province ont indiqué que certains paiements au CIO et aux membres de la famille olympique du CIO seraient exonérés des impôts exigibles en vertu de lois du Canada ou de la Colombie-Britannique. Les lettres de garanties se trouvent dans le dossier des Garanties.





ADMISSION TICKETS AND PASSES

Sports and cultural events	No SST
Opening and closing ceremonies	No SST

The Vancouver OCOG is subject to paying SST on its purchases of taxable goods and services. Provision for SST tax is included in the OCOG budget.

WITHHOLDING TAXES

The Vancouver OCOG will be required to withhold tax on various payments to non-residents, including interest, rents, royalties and certain management and administrative fees. If a tax treaty exists between Canada and a country to which revenues are sent, no tax or up to 25% tax is required to be withheld.

In addition to the above noted withholding tax, there is a requirement for a Canadian payor to withhold 15% of any fees, commissions or other amounts paid to non-residents for services rendered in Canada. The withholding tax is not a final tax but rather a payment on account of a non-resident's overall tax liability in Canada. For example, where the non-resident is a corporation that does not have a permanent establishment in Canada, the tax will be fully refunded to the non-resident upon filing a Canadian corporate income tax return.

Various foreign countries have tax treaties with Canada, which deal with the taxation of income and capital between the respective countries. The tax treaties ensure that business profits earned in Canada by a non-resident will not be subject to Canadian income tax unless the non-resident has a Canadian permanent establishment. Most tax treaties define a permanent establishment as a fixed place of business in which the business of the enterprise is wholly or partially carried on. As a result of these tax treaties, a non-resident can have Canadian business income, which is not subject to Canadian income tax assuming they do not have a Canadian permanent establishment.

The CCRA will consider extending a waiver of the requirement to withhold tax on services rendered in Canada provided the non-resident can adequately demonstrate that the withholding tax normally required is in excess of the ultimate Canadian tax liability.

PAYMENTS MADE TO THE VANCOUVER OCOG

Monies received by the Vancouver OCOG from third parties resident in Canada will not be subject to any Canadian income tax in the Vancouver OCOG's hands. However, if these payments represent the provision of taxable supplies of goods and services by the Vancouver OCOG then payment would include GST and/or provincial sales tax charged by the Vancouver OCOG, which will have to be remitted by the Vancouver OCOG to the federal and provincial governments.

Certain payments received by the Vancouver OCOG from a non-resident payor could be subject to withholding taxes in the foreign country. The application of withholding taxes will depend on the nature of the payments, residency of the payor and the terms of any tax treaty that Canada has with the foreign country.

PAYMENTS MADE TO THE IOC

Assurances have been provided by both the federal and provincial governments that no withholding or income taxes will apply on shared revenues or surplus that flows from Vancouver OCOG to the IOC. Shared revenues received by the Vancouver OCOG from the IOC are not subject to taxation.

ASSURANCES FROM THE FEDERAL AND BRITISH COLUMBIA GOVERNMENTS

A favourable response has been received from both the federal and provincial governments, that certain payments to the IOC and the Olympic Family members will be exempt from taxes under Canadian or BC law. These letters can be found in the Guarantee File.





En particulier, les gouvernements fédéral et provincial ont donné des assurances dans les trois domaines d'activité suivants :

1. Le CIO sera exonéré des impôts retenus à la source et de l'impôt sur le revenu sur les recettes partagées ou sur l'excédent remis par le COJO de Vancouver.
2. Il n'y aura pas d'impôt retenu à la source ni d'impôt sur le revenu sur les prix, les honoraires ou les remboursements auxquels des personnes auraient droit de par leur participation aux Jeux. Ces personnes comprennent les athlètes, les fédérations internationales de sport, les juges, les officiels des Jeux et les membres du CIO.
3. Est prévue une remise des droits de douanes et des taxes, y compris la TPS fédérale et la SST provinciale payables sur certains équipements et fournitures importés temporairement au Canada pour servir durant les Jeux, à condition que ceux-ci soient entièrement utilisés pendant les Jeux ou qu'ils soient exportés après les Jeux.

5.5 ÉLABORATION DU BUDGET

5.5.1 BUDGET DES JEUX OLYMPIQUES ET PARALYMPIQUES D'HIVER

Le plan financier de Vancouver 2010 reflète le souhait du CIO de réduire les coûts des futurs Jeux Olympiques et Paralympiques d'hiver et de veiller à ce que les Jeux s'inscrivent bien dans les plans d'aménagement des villes hôtes. Nous avons préparé des budgets complets, en faisant appel au savoir et à l'expertise des comités d'organisation des Jeux olympiques d'hiver de Salt Lake City et de Lillehammer, du Programme de transfert des connaissances des Jeux Olympiques, du CIO ainsi que de Canadiens chevronnés. Le COJO de Vancouver continuera d'avoir comme priorité une gestion financière prudente. Nous fournirons, au besoin, des données justificatives et des renseignements détaillés à la Commission d'évaluation.

L'information fournie dans le budget est à jour au 31 octobre 2002. Le taux de conversion utilisé est de 1,55 \$CAN pour 1 \$US. Tous les montants figurant dans le cahier de candidature sont en dollars US de 2002, sauf indication contraire.

Le pouvoir d'achat du dollar canadien par rapport au dollar américain dépend de la catégorie de produits ou de services considérée. Par exemple, un gestionnaire qui gagne 60 000 \$US par année aux États-Unis toucherait sans doute 60 000 \$CAN au Canada.

HORS BUDGET DU COJO (AUTORITÉS MUNICIPALES, RÉGIONALES ET SECTEUR PRIVÉ)		
C	BIENS D'ÉQUIPEMENT	\$US 2002 (000)
	Aéroport	-
	Routes et voies ferrées	387 000
	Hébergement des visiteurs	-
	Sites sportifs	233 447
	Village olympique	171 161
	Village des médias	9 677
	Autres	43 650
	TOTAL	844 935





In particular, the federal and provincial governments have provided assurances for the following three areas of activity:

1. The IOC itself will be exempt from potential withholding or income tax on shared revenue or surplus flows from the Vancouver OCOG.
2. We anticipate withholding or income tax will not apply on any awards, fees or reimbursements that may be due to participants in the Games as a direct result of their participation in the Games. These participants include athletes, International Sports Federations, judges, games officials and IOC members.
3. A remission is anticipated to be granted from duties and taxes, including the federal GST and provincial SST payable on certain supplies and equipment imported temporarily into Canada for the purposes of the Games, provided such supplies and equipment are either consumed during the Games or will be exported from Canada after the Games.

5.5 BUDGETING

5.5.1 BUDGET FOR THE OLYMPIC AND PARALYMPIC WINTER GAMES

Vancouver 2010's financial plan for the 2010 Games reflects the IOC's stated interest in reducing the cost of holding future Olympic and Paralympic Winter Games, and of ensuring that the Games work with the development plans of host communities. We have prepared comprehensive budgets, using knowledge and expertise from the Salt Lake City and Lillehammer Olympic Winter Games, the Olympic Games Transfer of Knowledge program, the IOC, as well as experienced Canadians. Prudent financial governance will be a priority of the Vancouver OCOG. Comprehensive supporting data and information will be provided to the Evaluation Commission as required.

Information provided in the budget is current to October 31, 2002 and has been converted to US\$ at a rate of 1.55 Canadian dollars to each US dollar. All figures in the Bid Book are shown in 2002 US dollars, unless otherwise noted.

The buying power of one Canadian dollar in comparison to a US dollar varies dependent on the class of goods or services being acquired. For example, a manager earning a salary of \$60,000 USD per year in the United States would likely earn \$60,000 CDN per year in Canada.



NON-OCOG BUDGET (CITY, REGIONAL AUTHORITIES AND PRIVATE SECTOR)	
C	2002 \$US (000)
CAPITAL INVESTMENTS	
Airport	-
Roads and Railways	387,000
Visitor Accommodation	-
Sports Venues	233,447
Olympic Village	171,161
Media	9,677
Other	43,650
TOTAL	844,935



BUDGET DU COJO					
A REVENUS			B DÉPENSES		
	\$US 2002 (000)	%		\$US 2002 (000)	%
1	Contribution du CIO	348 181	35,8	B1 BIENS D'ÉQUIPEMENT	
2	Parrainage TOP	84 781	8,7	13	Installations sportives
3	Parrainage local	255 484	26,3		Village(s) olympiques
3	Fournisseurs officiels	37 419	3,8		CPP et CIRTV
4	Ventes de billets	140 789	14,5		Autres (préciser)
5	Licences			B2 FONCTIONNEMENT	
	Produits sous licence	22 581	2,3	14	Sites sportifs
	Programme des pièces de monnaie	1 788	0,2	14	Village(s) olympiques
	891 023	9,6		14	CPP
6	Loteries	-	-	14	CIRTV
7	Dons	12 903	1,3	15	Effectif des Jeux
8	Aliénation des biens	6 452	0,7	16	Technologie
	19 355	2,0		16	Télécommunications
9	Subventions			16	Internet
	Gouvernement national	12 903	1,3	17	Cérémonies et culture
	Gouvernement régional	12 903	1,3	18	Services médicaux
	25 806	2,7		19	Restauration
10	Autres	36 291	3,7	20	Transport
11 DÉFICIT	-	-		21	Sécurité
				22	Jeux paralympiques
12	TOTAL	972 475	100,0	23	Publicité et promotion
				24	Administration
26	Redevances du CIO/Droits de marketing (98 439)	(10 439)	(10,1)	25	Épreuves pré-olympiques et coordination
				26	Autres (sauf le CIO et le CON)
TOTAL NET DU COJO	874 036	89,9		TOTAL NET DU COJO	874 036
				27 EXCÉDENT	-
				26	Redevances du CIO/
					Droits de marketing du CON
					98 439
				TOTAL	972 475
					100,0

Taux de change du dollar US par rapport à la monnaie du pays utilisé pour la préparation du budget. Le budget fut finalisé le 31 octobre 2002.





OCO G BUDGET					
A REVENUES			B EXPENDITURES		
	2002 \$US (000)	%		2002 \$US (000)	%
1	IOC Contribution	348,181	35.8	B1 CAPITAL INVESTMENTS	
2	TOP Sponsorship	84,781	8.7	13	Sport Facilities
3	Local Sponsorship	255,484	26.3		Olympic Village(s)
3	Official Suppliers	37,419	3.8		MPC and IBC
4	Ticket Sales	140,789	14.5		Other (specify)
5	Licensing			B2 OPERATIONS	
	Licensing Merchandise	22,581	2.3	14	Sports Venues
	Coin Program	1,788	0.2	14	Olympic Village(s)
	891,023	91.6		14	MPC
6	Lotteries	-	-	14	IBC
7	Donations	12,903	1.3	14	IBC
8	Disposal of Assets	6,452	0.7	15	Games Workforce
	19,355	2.0		16	Technology
9	Subsidies			16	Telecommunications
	National Government	12,903	1.3	16	Internet
	Regional Government	12,903	1.3	17	Ceremonies and Culture
	25,806	2.7		18	Medical Services
10	Other	36,291	3.7	19	Catering
11	SHORTFALL	-	-	20	Transport
				21	Security
12	TOTAL	972,475	100.0	22	Paralympic Games
				23	Advertising and Promotion
26	IOC Royalties/NOC Marketing Rights (98,439)	(10.1)		24	Administration
				25	Pre-Olympic Events & Coordination
				26	Other (excluding IOC, NOC)
NET OCOG TOTAL	874,036	89.9		NET OCOG TOTAL	874,036 89.9
				27 SURPLUS	- -
				26	IOC Royalties/
					NOC Marketing Rights
					98,439 10.1
				TOTAL	972,475 100.0



Currency exchange rate of 1.55 was used in preparing budget. Budget was finalized on October 31, 2002.



5.5.2 BUDGET DES DÉPENSES EN CAPITAL

CAPITAL INVESTMENTS BY PHYSICAL LOCATION / DÉPENSES EN CAPITAL PAR SITE

SPORT FACILITIES / INSTALLATIONS SPORTIVES	
VANCOUVER VENUES / SITES À VANCOUVER	
General Motors Place / General Motors Place	Ice Hockey 1 / Hockey sur glace 1
UBC Winter Sports Centre / Centre des sports d'hiver UBC	Ice Hockey 2/ Hockey sur glace 2
Vancouver Arena / Aréna de Vancouver	Ice Hockey, training / Hockey sur glace, entraînement
Hastings Park – Pacific Coliseum and Agrodome	Figure Skating and Short Track Speed Skating / Patinage artistique et patinage de vitesse sur courte piste
Hastings Park – Temporary Facility / Emplacement Temporaire	Short Track Speed Skating, Training
Hillcrest/Nat Bailey Stadium Park	Curling / Curling
SFU Oval / Anneau de vitesse SFU	Speed Skating / Patinage de vitesse
Cypress	Freestyle Skiing, Snowboard / Ski acrobatique, surf des neiges
WHISTLER VENUES / SITES À WHISTLER	
Whistler Creekside	Alpine - Speed Events / Alpin – épreuves de vitesse
Whistler Blackcomb	Alpine - Technical Events / Alpin - épreuves techniques
Whistler Nordic Centre / Centre nordique de Whistler	Biathlon, Cross Country, Nordic Combined, Ski Jumping
Whistler Sliding Centre / Centre des sports de glisse de Whistler	Bobsleigh, Skeleton, Luge
SUBTOTAL / TOTAL INTERMÉDIAIRE	
OLYMPIC VILLAGE / VILLAGES OLYMPIQUES	
Olympic Village Vancouver / Village olympique de Vancouver	
Olympic Village Whistler / Village olympique de Whistler (includes Athlete Centre and First Nation's Housing Units) / (inclue le Centre des athlètes et locaux d'habitation des Premières nations)	
SUBTOTAL / TOTAL INTERMÉDIAIRE	
MPC AND IBC / CPP ET CIRTV	
International Broadcast Centre / Centre international de radio et télévision	
SUBTOTAL / TOTAL INTERMÉDIAIRE	
OTHER / AUTRES	
Paralympic and Regional Facility Grants / Subventions pour les Paralympiques et l'installation régionale	
TOTAL OCOG COST / TOTAL DES COÛTS COJO	

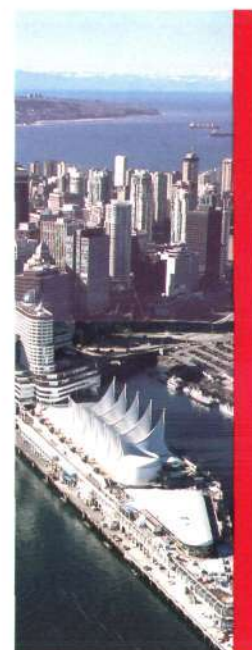
Note regarding category B1 - Financing for capital investments is provided outside of the OCOG budget. Therefore, B1 capital investment is nil. / Remarque concernant la rubrique B1 : Le financement des biens d'équipement fait partie des dépenses hors budget du COJO; c'est pourquoi il n'y a aucun montant sous la rubrique B1, Biens d'équipement.





5.5.2 CAPITAL INVESTMENT BUDGET

NON-OCOG BUDGET CANADA/BC GOVERNMENT GRANT 2002 \$US (000)			NON OCOG BUDGET THIRD PARTIES 2002 \$US (000)			TOTAL 2002 \$US (000)		
New Installations	Upgrading of Existing Facilities	Sub-total	New Installations	Upgrading of Existing Facilities	Sub-total	New Installations	Upgrading of Existing Facilities	Sub-total
-	3,226	3,226	-	-	-	-	3,226	3,226
23,119	-	23,119	3,226	-	3,226	26,345	-	26,345
-	1,613	1,613	-	-	-	-	1,613	1,613
-	14,904	14,904	-	-	-	-	14,904	14,904
-	1,613	1,613	-	-	-	-	1,613	1,613
18,226	-	18,226	-	-	-	18,226	-	18,226
41,096	-	41,096	3,226	-	3,226	44,322	-	44,322
-	7,018	7,018	-	-	-	-	7,018	7,018
-	10,503	10,503	-	-	-	-	10,503	10,503
-	4,387	4,387	-	-	-	-	4,387	4,387
65,806	-	65,806	-	-	-	65,806	-	65,806
35,484	-	35,484	-	-	-	35,484	-	35,484
183,731	43,264	226,995	6,452	-	6,452	190,183	43,264	233,447
19,355	-	19,355	88,580	-	88,580	107,935	-	107,935
29,355	-	29,355	33,871	-	33,871	63,226	-	63,226
48,710	-	48,710	122,451	-	122,451	171,161	-	171,161
9,677	-	9,677	-	-	-	9,677	-	9,677
9,677	-	9,677	-	-	-	9,677	-	9,677
-	-	43,650	-	-	-	-	-	43,650
242,118	43,264	329,032	128,903	-	128,903	371,021	43,264	457,935





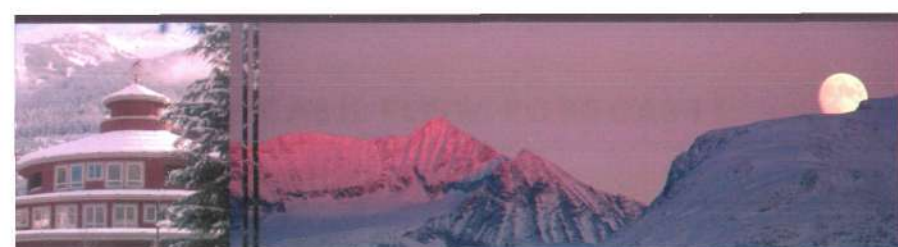
5.5.3 PRÉVISIONS DE TRÉSORERIE

PRÉVISIONS DE TRÉSORERIE DU COJO/OCOG CASH FLOW FORECAST			
2002 \$US (000)	GAMES YEAR -7	GAMES YEAR -6	GAMES YEAR -5
\$US 2002 (000)	ANNÉE DES JEUX -7	ANNÉE DES JEUX -6	ANNÉE DES JEUX -5
Cash Positioning / État de la trésorerie			
Beginning of Year / Début de l'année	-	-	-
Cash Inflows / Rentrées			
Bank Financing / Financement bancaire	2,119	6,678	17,011
IOC Contribution / Contribution du CIO	-	-	-
TOP Sponsorship / Parrainage TOP	-	-	-
Other / Autres	-	442	340
	2,119	7,120	17,351
Cash Outflows / Sorties			
Operations / Fonctionnement	(2,119)	(7,120)	(17,351)
Bank Financing / Financement bancaire	-	-	-
	(2,119)	(7,120)	(17,351)
Cash Position / État de la trésorerie			
End of Year / Fin de l'année	-	-	-
Bank Credit Line / Ligne de crédit bancaire			
	29,032	29,032	29,032
Less Cash Utilized / Moins trésorerie	(2,119)	(8,797)	(25,809)
CASH AVAILABLE / TRÉSORERIE DISPONIBLE			
	26,913	20,235	3,223

5.5.4 COMMISSION D'ÉVALUATION

L'information demandée sera transmise à la commission d'évaluation au moins un mois avant la visite de cette dernière.





5.5.3 CASH FLOW FORECASTS

GAMES YEAR -4	GAMES YEAR -3	GAMES YEAR -2	GAMES YEAR -1	GAMES YEAR	GAMES YEAR +1	GAMES YEAR +2
ANNÉE DES JEUX -4	ANNÉE DES JEUX -3	ANNÉE DES JEUX -2	ANNÉE DES JEUX -1	ANNÉE DES JEUX	ANNÉE DES JEUX +1	ANNÉE DES JEUX +2
-	7,090	18,704	-	25,313	-	-
-	-	5,773	-	23,818	-	-
38,300	19,150	33,425	61,976	195,330	-	-
-	-	-	27,554	19,075	19,076	19,076
25,059	35,863	54,052	206,472	116,547	6,953	(4,654)
63,359	55,013	93,250	296,002	354,770	26,029	14,422
(30,461)	(43,399)	(111,954)	(264,916)	(380,083)	(6,955)	(9,678)
(25,809)	-	-	(5,773)	-	(19,074)	(4,744)
(56,270)	(43,399)	(111,954)	(270,689)	(380,083)	(26,029)	(14,422)
7,089	18,704	-	25,313	-	-	-
29,032	29,032	29,032	29,032	29,032	29,032	29,032
-	-	(5,773)	-	(23,818)	(4,744)	-
29,032	29,032	23,259	29,032	5,214	24,288	29,032



5.5.4 EVALUATION COMMISSION

All requested information will be provided to the Evaluation Commission, at least one month prior to the visit of the Evaluation Commission, as required.

6



Canadian fans are enthusiastic supporters of international sports events, consistently exceeding ticket sales expectations for such hallmark events.

Les Canadiens et les Canadiennes sont des spectateurs enthousiastes : lors d'événements sportifs internationaux, les ventes de billets dépassent sans cesse les attentes.

MARKETING

Canada has an experienced and sophisticated sponsorship market

Excellent corporate support across Canada for Vancouver 2010

The Olympic brand will be protected

MARKETING

Au Canada le marché du parrainage est expérimenté et évolué

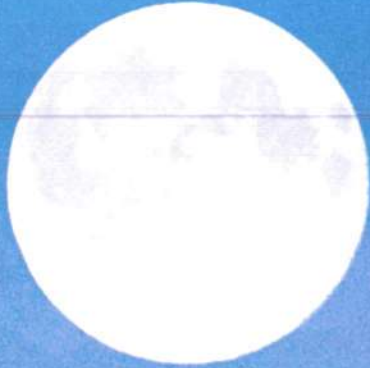
Vancouver 2010 reçoit un excellent appui du monde des affaires dans l'ensemble du Canada

La marque olympique sera protégée





VANCOUVER 2010
CANDIDATE CITY
VILLE CANDIDATE





6.1 ACCORD SUR LE PROGRAMME DE MARKETING CONJOINT

6.1.1 SITUATION

L'accord sur le programme de marketing conjoint sera normalement exécuté pleinement par la ville de Vancouver et le Comité olympique canadien (COC). Les détails de notre accord et la documentation à l'appui ont été soumis à l'approbation du CIO en novembre 2002. Les changements proposés seront intégrés à l'accord final.

6.1.2 LES FÉDÉRATIONS NATIONALES DE SPORT

Toutes les 51 fédérations nationales de sport (FNS) du Canada avaient fourni des garanties écrites confirmant leur engagement à ne pas saper les efforts de marketing déployés pour les Jeux et à coopérer avec le COJO de Vancouver afin d'assurer un marché ordonné.

Le COC et les FNS du Canada entretiennent une relation multidimensionnelle traduisant la maturité du marché.

Chacune des 51 FNS du Canada est représentée au conseil du COC, qui se réunit deux fois par année pour étudier et approuver la politique, la stratégie et les budgets du COC. De cette manière, le COC est lié formellement aux FNS pour l'établissement des critères du soutien financier au sport de haut niveau ainsi qu'aux équipes olympiques et panaméricaines du Canada.

Les responsables du marketing du COC et les FNS entretiennent un dialogue constant afin que les droits de marketing de chaque organisation soient connus et respectés lors de l'élaboration du programme de marketing des Jeux Olympiques et Paralympiques d'hiver de 2010 à Vancouver.

6.1.3 PARTENAIRES COMMERCIAUX

Il n'y a pas de charges particulières dans les accords conclus entre le COC et ses partenaires commerciaux ou entre Vancouver 2010 et ses partenaires commerciaux.

6.2 MARKETING SAUVAGE

6.2.1 GARANTIE

Les engagements des autorités gouvernementales pertinentes inclus dans le dossier des Garanties décrivent la législation existante suivante qui vise à interdire, à réduire et à punir le marketing sauvage.

Pour le Canada, un litige pourrait être soulevé en vertu des dispositions sur les indications trompeuses et les pratiques commerciales trompeuses de la *Loi sur la concurrence*, si une personne exerçant des activités de marketing sauvage donne au public des indications fausses ou trompeuses d'une façon importante. La *Loi sur les marques de commerce* confère aux propriétaires de marques de commerce des droits exclusifs à leurs marques de commerce enregistrées et ces droits s'étendent à l'utilisation par d'autres de marques créant de la confusion. La politique gouvernementale restreint l'utilisation de l'espace aérien au-dessus des sites de grandes manifestations telles que les Jeux Olympiques et Paralympiques pour garantir la sécurité aérienne et la sécurité publique.

En ce qui concerne la Colombie-Britannique, la *Land Act* contrôle l'utilisation des terres publiques, la *Highway Act* et la *Motor Vehicle Act* réglementent les routes relevant de la province, et la *Trade-Practice Act* régit les représentations commerciales qui produisent une fausse association avec les Jeux.





6.1 JOINT MARKETING PROGRAM AGREEMENT

6.1.1 STATUS

The Joint Marketing Program (JMP) Agreement is expected to be fully executed by the City of Vancouver and the Canadian Olympic Committee (COC). The details of our JMP Agreement and supporting documentation were submitted to the IOC for approval in November 2002, and suggested changes will be incorporated into the final JMP Agreement.

6.1.2 NATIONAL SPORT FEDERATIONS

All of the 51 National Sports Federations (NSFs) in Canada have provided written guarantees confirming their consent not to undermine any of the Games' marketing efforts and to cooperate with the Vancouver OCOG to ensure an orderly marketplace.

The COC and Canada's NSFs have a multi-faceted relationship that is indicative of a mature marketplace.

Each of Canada's 51 NSFs holds a position on the COC Board, which meets twice a year to review and approve COC policy, strategy and budgets. In this manner, the COC is formally linked with NSFs in establishing criteria for the financial support of high performance sport as well as the Canadian Olympic and Pan American Teams.

There is ongoing dialogue between COC Marketing and the NSFs to ensure each organization's respective marketing rights are understood and respected in the development process of the Vancouver 2010 Olympic and Paralympic Winter Games marketing program.

6.1.3 COMMERCIAL PARTNERS

There are no substantive incumbencies contained in agreements between the COC and its commercial partners or Vancouver 2010 and its commercial partners.

6.2 AMBUSH MARKETING

6.2.1 GUARANTEE

Covenants included in the Guarantee File from relevant government authorities describe the following legislation already in force to effectively prohibit, reduce and penalize ambush marketing.

For Canada, an issue could be raised under the misleading representations and deceptive marketing practices provisions of the *Competition Act* if a person, while engaging in ambush marketing, makes materially false or misleading representations to the public; the *Trade-marks Act* provides trade-mark owners exclusive rights to their registered trade-marks and these exclusive rights extend to the use of confusing marks by others; and it is government policy to restrict the use of air space over major events such as the Olympic and Paralympic Games to ensure aviation safety and to ensure public safety and security.

For British Columbia, the *Land Act* controls the use of Crown land; the *Highway Act* and the *Motor Vehicle Act* control highways under the jurisdiction of the Province; and the *Trade Practice Act* controls commercial representations which generate a false association with the Games.





Quant à Vancouver, le règlement *Street and Traffic By-law* interdit la publicité non autorisée dans les rues ou sur les trottoirs. Le *Street Vending By-law* régit la vente de marchandises dans la rue et sur les trottoirs et accorde la discrétion d'interdire la vente de marchandises non autorisées. Le règlement *Sign By-law* vise la publicité par un tiers, à l'extérieur, sur des propriétés autres que les rues, les voies ou les parcs publics.

Dans le cas de Whistler, le règlement *Sign By-law* interdit les panneaux d'affichage non autorisés sur les propriétés, les édifices et les routes publics. Le *Parking and Traffic By-law* réglemente la publicité sur les routes. Le *Park Use By-law* interdit la publicité non autorisée dans les zones non désignées des parcs. Le *Business License Regulation By-law* interdit la vente non autorisée de marchandises sur les routes, les parcs de stationnement publics, les allées piétonnières et les esplanades.

Chacune des administrations a le pouvoir, dans son champ de compétence, d'adopter des mesures législatives additionnelles si elle conclut qu'il faut renforcer la législation existante pour garantir la protection adéquate des droits de publicité des sponsors des Jeux Olympiques. En outre, la common law prévoit des recours pour les délits d'ingérence dans les intérêts économiques, de substitution et d'intrusion de l'espace aérien.

Vancouver 2010 saisit la complexité liée à l'élaboration d'un programme réussi de marketing et l'importance d'empêcher la *fausse association commerciale* ou l'*association commerciale non autorisée* avec le Mouvement olympique et les Jeux. Le COJO de Vancouver invite les administrations pertinentes à participer à une équipe pour régler les problèmes de marketing sauvage dès qu'ils surviennent, en appliquant l'ensemble de la législation décrite plus haut.

La garantie relative au point 6.2.1 (a) est résumée dans la section 2.3 du Thème 2.

6.2.2 ESPACES PUBLICITAIRES

Des garanties ont été obtenues de tous les détenteurs d'espaces concernés en ce qui a trait aux espaces publicitaires sur les panneaux d'affichage, dans tous les transports publics, aux aéroports et aux sites des Jeux. Le tableau 6.2.2, inclus dans le dossier des Garanties, indique les espaces publicitaires pouvant être obtenus.

6.3 PRÉSENCE DES SYMBOLES OLYMPIQUES

Les « Jeux entre mer et ciel » de 2010 à Vancouver présentent une foule de moyens de promouvoir la présence des symboles olympiques dans un cadre spectaculaire. Grâce à son éblouissante situation océanique, à ses montagnes dramatiques en toile de fond et à son profil impressionnant de tours de verre étincelantes, Vancouver offre au CIO et aux diffuseurs une multitude de possibilités visuelles extraordinaires pour représenter les anneaux olympiques.

Le mont Grouse, qui se dresse abruptement à l'arrière-plan de Vancouver, crée un cadre parfait pour accueillir un ensemble massif d'anneaux flottant au-dessus de la ville, comme cela a été fait aux Jeux de Lillehammer et de Salt Lake City. Le pont Lions Gate, emblème de Vancouver, rappelle le pont du port de Sydney, version hivernale, et offre un autre endroit idéal où le logo le plus connu du monde pourrait être visible depuis plusieurs points dans la ville. Les anneaux pourraient être suspendus à bien des endroits dans la ville au-dessus des routes, entre les tours de verre, enveloppés d'images olympiques d'espoirs, de rêves, d'amitié et de réalisations sportives.

Whistler, station de montagne enneigée qui accueillera les épreuves alpines, offre aussi de nombreux cadres splendides pouvant accueillir les images olympiques, de la base traditionnelle du saut en ski jusqu'aux sommets qui surplombent le village.

6.4 POTENTIAL DE MARKETING

Par le passé, le secteur privé canadien a appuyé fermement de grandes manifestations sportives au Canada, notamment les Jeux Olympiques d'hiver de 1998 à Calgary, qui ont eu un grand succès, les Jeux du Commonwealth de 1994 à Victoria, les Jeux panaméricains de 1999 à Winnipeg et les Championnats du monde de patinage artistique à Vancouver de 2001.





For Vancouver, the *Street and Traffic By-law* authorizes prohibition of unauthorized advertising on streets or sidewalks; the *Street Vending By-law* regulates sale of goods on streets and sidewalks and allows discretion to prohibit sale of unauthorized goods; and the *Sign By-law* regulates aspects of third party advertising on outdoor property other than streets, lanes or public parks.

For Whistler, the *Sign By-law* prohibits unauthorized signs on public property, buildings and roadways; the *Parking and Traffic By-law* regulates advertisements on highways; the *Park Use By-law* prohibits unauthorized advertisements in non-designated areas of parks; and the *Business License Regulation By-law* prohibits unauthorized sale of goods on highways, public parking areas, pedestrian ways or plazas.

Each government has authority, within its lawful jurisdiction, to enact additional legislation should it conclude the legal measures already available must be strengthened to ensure the Olympic sponsor advertising rights are well protected. In addition, remedies are available at common law through the torts of interference with economic interests, passing off and trespass to airspace.

Vancouver 2010 appreciates the complexity of a successful marketing program and the importance of preventing false or unauthorized commercial association with the Olympic Movement or the Games. The Vancouver OCOG will invite the relevant government authorities to participate in a team to deliver appropriate responses to ambush marketing issues as they arise, in reliance on the comprehensive legislation summarized above.

The guarantee for 6.2.1 (a) is summarized in Theme 2, question 2.3.

6.2.2 ADVERTISING SPACE

Guarantees have been obtained from relevant space owners for advertising space on billboards, all public transport, airports and Games venues. Refer to Table 6.2.2, included in the Guarantee File, which summarizes the terms of secured advertising space options.

6.3 DEVELOPMENT OF AN ICON OLYMPIC PRESENCE

The Vancouver 2010 “Sea to Sky Games” offers multiple options for creating an iconic Olympic presence in a visually arresting environment. With its sparkling oceanfront setting, its dramatic mountain backdrop and its impressive skyline of gleaming glass towers, Vancouver presents the IOC and its broadcasters with a variety of opportunities for representation of the Olympic Rings.

Grouse Mountain, which rises steeply behind Vancouver, provides the perfect framework for supporting a massive set of Rings that would float above the city, similar to the Lillehammer and Salt Lake City Games icons. The Lions Gate Bridge – a Vancouver icon – offers a winter version of the Sydney Harbour Bridge, another ideal frame for the world’s best known logo which would be visible from many parts of the city. Within the city, numerous locations offer opportunities for suspending Rings over roadways, between glass towers – draped with Olympic images depicting hopes, dreams, friendship and sports achievements.

Whistler, the snow-covered mountain resort that will host the alpine events, also offers several stunning settings for iconic Olympic images, from the traditional base of the ski jump to the mountain peaks towering above the village.

6.4 MARKET POTENTIAL

Historically, the Canadian private sector has been a strong supporter of major sports events in Canada, which have included the highly successful 1988 Calgary Olympic Winter Games, the 1994 Commonwealth Games in Victoria, the 1999 Pan American Games in Winnipeg and the 2001 World Figure Skating Championships in Vancouver.





L'un des plus anciens comités nationaux olympiques du monde, le Comité olympique canadien jouit d'un appui de longue date de sponsors commerciaux comme la Banque Royale du Canada, qui contribue au Mouvement olympique au Canada depuis 1947.

Selon l'appui loyal démontré par le secteur privé par le passé et une analyse approfondie du potentiel du marché, la Société de la candidature Vancouver 2010 est certaine que le programme de marketing national générera les recettes nécessaires.

6.4.1 PARRAINAGE NATIONAL – VOLET I

On prévoit actuellement que chaque partenaire canadien du volet I injectera en moyenne 20 millions de dollars au moyen de contributions en espèces et en nature. Des recettes totales en espèces et en nature de 160 millions de dollars sont attendues des plus grands sponsors nationaux dans huit à dix des catégories suivantes : lignes aériennes; secteur automobile; banques; brasseries; communications; loteries et jeux; pétrole et gaz; électricité et énergie; services de télécommunications; appareils de chronométrage et comptabilisation des résultats.

6.4.2 PARRAINAGE NATIONAL – VOLETS II ET III

On prévoit des recettes en espèces et en nature de 133 millions de dollars provenant des commanditaires nationaux de deuxième et troisième plans dans les catégories de produits suivantes :

VOLET II

- Vêtements
- Matériel informatique
- Assurance
- Croisiéristes
- Internet
- Ressources
- Tourisme d'accueil
- Améliorations domiciliaires
- Produits de bureau
- Services postaux et de messageries
- Matériel de télécommunications (autres que sans fil)

VOLET III

- Aéroport
- Services de traiteurs
- Services d'experts-conseils
- Produits de consommation
- Grand magasin
- Produits alimentaires
- Transport de marchandises et courtage en douane
- Mobilier
- Cartes de souhaits
- Services de santé
- Hôtellerie
- Bois d'œuvre
- Étude de marché
- Exploitation minière
- Matériel de réseau
- Produits conditionnés
- Produits de soins personnels
- Services ferroviaires
- Chauffage, ventilation et climatisation
- Équipement pour fabriquer de la neige et damer les pistes
- Matériel de sécurité
- Recrutement et dotation
- Énergie temporaire
- Billetterie
- Vins

6.4.3 PROGRAMME TOP

On tient pour acquis que les produits de chacune des catégories actuelles du programme TOP pourront être vendus par le CIO. Le COJO de Vancouver travaillera en étroite collaboration avec le CIO pour assurer une coordination uniforme des ventes dans les catégories du programme de sponsors nationaux. La seule catégorie de produits qui ne sera pas mise en vente dans le cadre du programme TOP est celle des produits du tabac. Au Canada, la législation fédérale interdit la promotion de produits du tabac dans le cadre manifestations sportifs.

6.4.4 VENTES DE BILLETS

On s'attend à ce que la vente de billets produise des recettes totales de 140,8 millions de dollars. Cela inclut les billets des épreuves olympiques, des cérémonies d'ouverture et de clôture (135,9 millions de dollars), des épreuve paralympiques (2,7 millions de dollars) et des activités culturelles (2,2 millions de dollars).





As one of the world's oldest National Olympic Committees, the Canadian Olympic Committee enjoys long-standing support from corporate sponsors such as the Royal Bank of Canada, which has contributed continuously to the Olympic movement in Canada since 1947.

Based on this history of loyal corporate support and a thorough analysis of the market's potential, Vancouver 2010 is confident of generating the necessary revenues from the domestic marketing program.

6.4.1 NATIONAL SPONSORSHIP - TIER I

It is currently anticipated that each domestic Tier I partner will provide an average of \$20 million through a combination of cash and in-kind. Total cash and in-kind income of \$160 million from the highest-level national sponsors is projected from eight to ten of the following categories: airline; automotive; banking; brewery; communications; lotteries and gaming; oil and gas, petroleum; power and energy; telecom services; timing and scoring.

6.4.2 NATIONAL SPONSORSHIP - TIER II AND III

Projected cash and in-kind income of \$133 million from the second and third tier national sponsors is based on the following product categories:

TIER II

- | | | | |
|---------------------|----------------|--------------------|-----------------------------------|
| • Clothing | • Cruise Lines | • Hospitality | • Postal Service and Courier |
| • Computer Hardware | • Internet | • Home Improvement | • Telecom Hardware (non-wireless) |
| • Insurance | • Resources | • Office Products | • Retail |

TIER III

- | | | | |
|--|-------------------|--|----------------------------|
| • Airport | • Furniture | • Mining | • Security Equipment |
| • Catering | • Greeting Cards | • Network Equipment | • Recruitment and Staffing |
| • Consulting Services | • Health Services | • Packaged Goods | • Temporary Power |
| • Consumer Goods | • Hotels | • Personal Care Products | • Ticketing |
| • Department Store | • Lumber | • Rail Services | • Wine |
| • Food Products | • Market Research | • Heating, Ventilation, Air Conditioning | |
| • Freight Forwarding and Customs Brokering | | • Snow-making and Grooming Equipment | |



6.4.3 TOP PROGRAM

It is assumed that each of the current categories in the TOP Program will remain for sale by the IOC. The Vancouver OCOG will work closely with the IOC to ensure seamless coordination of sales in categories for the domestic sponsor program. The only product category that will not be available for sale as part of the TOP program is tobacco. The promotion of tobacco in association with sporting events is prohibited by federal law in Canada.

6.4.4 TICKET SALES

Total projected ticket revenue is \$140.8 million. This includes tickets for the Olympic sports, Opening and Closing Ceremonies (\$135.9 million), Paralympic sports (\$2.7 million) and cultural events (\$2.2 million).



6.4.5 POURCENTAGE DE VENTES

Ces prévisions de recettes totales sont fondées sur la vente de 75 % des billets disponibles pour toutes les épreuves sportives et les cérémonies d'ouverture et de clôture des Jeux Paralympiques d'hiver, et sur la vente de 95 % des billets pour les cérémonies d'ouverture et de clôture des Jeux Olympiques d'hiver.

6.4.6 FOURCHETTE DES PRIX DES BILLETS

PRIX DES BILLETS	\$ US
Les billets pour la cérémonie d'ouverture coûteraient entre	77 à 710
Les billets pour la cérémonie de clôture coûteraient entre	61 à 613
Pour les épreuves phares (p. ex. ski, patinage artistique, hockey sur glace et autres sports suscitant un fort intérêt au niveau national)	29 à 277
Pour les autres épreuves, les billets se vendraient entre	19 à 90

Pour donner la chance aux personnes qui n'auraient autrement pas les moyens d'assister aux Jeux, 50 000 billets d'épreuves sportives seront distribués par des organismes sociaux. Il en coûtera des droits minimes d'entrée aux cérémonies de remise des médailles pour permettre à tous de pouvoir y assister.

6.4.7 TARIFICATION COMPARATIVE

Vancouver accueille chaque année une foule de spectacles et de manifestations sportives. Il s'agit d'un marché évolué, qui accepte de payer de forts prix lorsque la qualité de l'événement le justifie. Voici une liste comparative de prix demandés :

PRIX DES BILLETS	\$ US
SPORT	
Canucks de Vancouver, hockey sur glace de la LNH, éliminatoires de 2002	42 à 138
Championnat de course automobile de la série Indy, Vancouver 2002	48 à 135
Match de championnat 2001 de la Coupe Grey, Ligue canadienne de football	35 à 121
Championnats du monde de patinage artistique de 2001	32 à 64
ACTIVITÉS CULTURELLES	
Opéra de Vancouver – <i>Aïda</i> , 2002	13 à 71
Concert de musique pop – Billy Joel et Elton John, 2001	57 à 145
Andrea Bocelli avec l'Orchestre symphonique de Vancouver, 1999	97 à 484
Concert de Pavarotti, Domingo et Carerras, 1999	97 à 645
ACTIVITÉS NATIONALES	
Raptors de Toronto, équipe de basket-ball de la NBA, saison régulière 2002	14 à 403
Grand Prix de Montréal, course de formule 1 2002	32 à 268
Festival de Stratford du Canada, 2003	16 à 65





6.4.5 PERCENTAGE SELL-OUT RATE

Total projected income is based on selling 75% of available tickets for all sporting events and the Paralympic Winter Games Opening and Closing Ceremonies, and 95% for the Olympic Winter Games Opening and Closing Ceremonies.

6.4.6 TICKET PRICE RANGE

SINGLE TICKET PRICES	\$US
Opening Ceremonies	77 to 710
Closing Ceremonies	61 to 613
For prime events (e.g. skiing, figure skating, ice hockey, or other sports with particularly strong national appeal)	29 to 277
Other events	19 to 90

In order to ensure opportunities for participation in the Olympic Games for those who may otherwise be unable to attend events, 50,000 sports event tickets will be distributed through social agencies. Admission to medal ceremonies will be a nominal charge to assist in ensuring accessibility by all.

6.4.7 COMPARATIVE PRICING

Vancouver hosts a variety of sport and entertainment events every year. It is a sophisticated market, accepting of premium pricing where warranted by an event's special stature. Examples of comparative pricing include:

SINGLE TICKET PRICES	\$US
SPORT	
Vancouver Canucks, NHL Ice Hockey, 2002 playoffs	42 to 138
Championship Auto Racing Teams, 2002 Vancouver Indy race	48 to 135
Grey Cup (championship game) - Canadian Football League, 2001	35 to 121
World Figure Skating Championships, 2001	32 to 64
CULTURAL EVENTS	
Vancouver Opera – Aida, 2002	13 to 71
Pop concert – Billy Joel and Elton John, 2001	57 to 145
Andrea Bocelli with Vancouver Symphony, 1999	97 to 484
Pavarotti, Domingo, Carerras concert, 1999	97 to 645
NATIONAL EVENTS	
Toronto Raptors, NBA basketball, 2002 regular season	14 to 403
Montreal Grand Prix, Formula 1 Racing 2002	32 to 268
The Stratford Festival of Canada, 2003	16 to 65





6.4.8 PRODUITS SOUS LICENCE

Les ventes de produits autorisés devraient générer des recettes en redevances de 22,6 millions de dollars. Le COJO de Vancouver prévoit signer des contrats avec des preneurs de licences de diverses catégories de produits qui incluraient, entre autres, les suivantes :

- Accessoires
- Objets de collection
- Épinglettes
- Vêtements
- Artisanat des Premières nations
- Jouets pour enfants
- Articles de sport
- Nouveautés
- Jouets en peluche

Pour tous les Jeux Olympiques, le programme d'octroi de licences est l'un des principaux moyens de promouvoir l'image olympique et l'une des composantes les plus accessibles des Jeux pour la plupart des consommateurs. Comme le programme fait partie intégrante du plan global d'image de marque, le COJO de Vancouver fera en sorte qu'il intègre des produits de la plus grande qualité qui suscitent le plus d'intérêt possible chez les consommateurs et qui reflètent les normes et valeurs les plus élevées associées à l'image olympique.

La plupart des articles produits sous licence pour les Jeux de 2010 à Vancouver seront vendus par des points de vente au détail et en ligne, ce qui fera grimper les ventes dans les marchés du tourisme déjà fertiles de Vancouver et de Whistler.

Le programme d'octroi de licences jouera un rôle de défenseur créatif et positif des Jeux Olympiques et Paralympiques d'hiver et n'entrera en conflit avec aucun élément du programme de licences du CIO.

6.4.9 PROGRAMME DES PIÈCES DE MONNAIE

La Monnaie royale canadienne (MRC) a présenté à Vancouver 2010 une proposition dans laquelle elle offre de mettre à contribution sa vaste expérience de la création, du marketing et de la vente de pièces olympiques pour élaborer et mettre en œuvre un programme national et international de vente de pièces commémoratives. Le gouvernement du Canada a accepté de collaborer à ce programme dans ses engagements, eux aussi inclus dans le dossier des Garanties.

La MRC est connue mondialement pour la qualité de ses programmes de création et de marketing de pièces de monnaie; elle a également participé en 1996 au Centenaire du Mouvement olympique moderne du CIO. La MRC possède une vaste expérience du marketing aux échelons national et international, notamment les programmes réussis des pièces olympiques des Jeux Olympiques de 1976 à Montréal et des Jeux Olympiques d'hiver de 1988 à Calgary.

On estime à 19 millions de dollars les recettes brutes totales que devrait rapporter ce programme.

6.4.10 LOTERIE

Les loteries relèvent des gouvernements fédéral et provinciaux. Au besoin, le gouvernement fédéral a compétence pour légiférer dans le domaine des jeux et des paris. Les gouvernements provinciaux, y compris celui de la Colombie-Britannique, ont créé des organismes chargés de la gestion et de la conduite des opérations de jeu.

6.4.11 ACCUEIL DES SPONSORS

Le COJO de Vancouver travaillera en collaboration avec le service du marketing du CIO pour satisfaire entièrement aux besoins des sponsors du programme TOP et des sponsors nationaux et afin que tous les partenaires en marketing disposent d'installations et de services d'accueil de première classe.





6.4.8 LICENSED MERCHANDISE

Licensed merchandise sales are projected to generate royalty revenue of \$22.6 million. Vancouver OCOG anticipates signing agreements with licensees in various product categories that would include, but would not be limited to:

- Accessories
- Clothing
- Sporting goods
- Collectables
- First Nations Crafts
- Novelties
- Pins
- Children's Toys
- Plush Toys

The licensing program is a key purveyor of the Olympic image in any Olympic Games and is one of the most accessible components of the Games for most consumers. The program is an integral component of the overall branding plan and as such, the Vancouver OCOG will ensure that it incorporates products that provide the highest possible level of consumer interest and quality, and that those products are aligned with the highest standards and values of the Olympic image.

The majority of licensed Vancouver 2010 Games merchandise will be sold through retail outlets and via an online store, leveraging sales through the already abundant tourism markets of Vancouver and Whistler.

The licensing program will act as a creative and positive custodian of the Olympic and Paralympic Winter Games, and will not conflict with any aspect of the IOC Licensing Program.

6.4.9 COIN PROGRAM

The Royal Canadian Mint (RCM) has submitted a proposal to Vancouver 2010, to apply its extensive experience with the production, marketing and sale of Olympic coins to develop and implement a commemorative coin program for domestic and international sale. The Government of Canada has agreed in its Covenant (included in the Guarantee File) to cooperate on matters related to the program.

The RCM is acknowledged worldwide for its quality coin development and marketing programs, and was a participant in the IOC's Centennial of the Modern Olympic Movement in 1996. The RCM has extensive experience marketing nationally and internationally, including the very successful coin programs of the 1976 Olympic Games in Montreal and the 1988 Olympic Winter Games in Calgary.

The total anticipated gross sales of the coin program are \$19 million.

6.4.10 LOTTERY

Lotteries are within the jurisdiction of the federal and provincial governments. If required, the federal government has both the competence and authority to legislate gaming, betting and wagering. Provincial governments, including that of British Columbia, have created agencies that are responsible for the management and conduct of gaming operations.

6.4.11 SPONSOR HOSPITALITY

The Vancouver OCOG will work cooperatively with the IOC Marketing Department to ensure that the needs of both TOP and national sponsors are fully met, and to ensure that all marketing partners are provided with first class hospitality facilities and services.





VANCOUVER

Le port pittoresque de Vancouver et ses splendides montagnes environnantes offrent de nombreuses possibilités pour le programme d'accueil des sponsors.

Ce programme a été conçu pour répondre aux besoins de tous les partenaires en marketing. Tout en assurant une présence olympique souhaitable, des centres clés en main, à la fois élégants et rentables, sûrs et confortables, garantiront un accès facile aux moyens de transport et aux lieux d'hébergement.

Le club de marketing du CIO sera situé à proximité des sites des épreuves sportives olympiques et des festivals tenus en soirée. On examine plusieurs sites au centre-ville en vue de les proposer au CIO.

Diverses options existent pour offrir des centres d'accueil personnalisés, dont l'utilisation d'établissements locaux existants. Vancouver possède de nombreux restaurants de renommée internationale, de multiples centres de conférence, hôtels et autres endroits uniques qui pourraient convenir.

Le prix du mètre carré se situe entre 1 615 \$ et 1 830 \$, auquel il faut ajouter le coût des aménagements personnalisés, de la décoration et des services de traiteurs.

WHISTLER

Le site proposé pour le centre d'accueil des sponsors est le superbe Centre des congrès de Whistler. Situé à quelques minutes de la plupart des sites des épreuves sportives qui se dérouleront à Whistler, du site des célébrations de Whistler, des hôtels des sponsors, des moyens de transport et des stationnements, cet établissement d'accueil affiche son charme rustique tout en reflétant l'esprit et l'allure des Jeux.

Le centre offrira des espaces communs que pourront partager tous les partenaires en marketing, une aire réservée aux partenaires du CIO et des possibilités de créer des centres d'accueil personnalisés. Les services incluront des repas chauds, des rafraîchissements, des salles de toilette et un centre d'affaires.

Le prix du mètre carré se situe entre 1 615 \$ et 1 830 \$, auquel il faut ajouter le coût des aménagements personnalisés, de la décoration et des services de traiteurs.

On pourrait également prévoir des salles d'hôtel et des installations pour les sponsors aux sites des épreuves sportives qui offriraient locaux chauffés, salles de toilette, repas chauds, collations et rafraîchissements aux partenaires en marketing.

6.4.12 PROGRAMME DE MARKETING DES JEUX PARALYMPIQUES

Dès le lancement du programme de marketing du COJO de Vancouver, les Jeux Paralympiques d'hiver seront présentés comme une partie intégrante de l'offre aux sponsors canadiens et comme un autre moyen de promouvoir les valeurs du Mouvement olympique. Pour profiter pleinement des possibilités de marketing associées aux Jeux Paralympiques, le COJO de Vancouver élaborera des troupes de promotion sur mesure qui mettront en évidence les possibilités de parrainer à la fois les Jeux Olympiques et Paralympiques d'hiver.





VANCOUVER

Vancouver's picturesque harbour and stunning mountain setting provides numerous options for the sponsor hospitality program.

The program has been developed to meet the needs of all marketing partners – while providing a desirable Olympic presence, these turn-key centres will be elegant, yet cost effective, secure and comfortable, and will allow convenient access to transportation and accommodations.

The IOC Marketing Club will be located in close proximity to the Vancouver sporting events and nightly festivals. Several downtown sites are being explored for consideration by the IOC.

Various options are available for individualized hospitality centres, including the utilization of existing local facilities. Vancouver has many internationally acclaimed restaurants, plus numerous conference centres, hotels and other unique venues that would be suitable.

The price per square metre ranges from \$1,615 to \$1,830, plus the cost of customized fit-out, decoration and catering.

WHISTLER

The proposed Sponsor Hospitality Centre site is the Whistler Convention Centre. Within minutes of the majority of Whistler-based sport venues, Whistler Celebration Site, sponsor hotels, transportation and parking, this hospitality facility takes full advantage of its rustic charm while capturing the spirit and look of the Games.

The centre will provide common space shared by all marketing partners, a reserved area for IOC partners, and opportunities for customized hospitality centres. Amenities will include hot meal service, refreshments, washrooms and a business centre.

The price per square metre ranges from \$1,615 to 1,830, plus the cost of customized fit-out, decoration and catering.

Options also include on-site facilities at alpine sport venues that would provide marketing partners access to heated space, washrooms, hot meal service plus light snacks and refreshments.

6.4.12 PARALYMPIC GAMES MARKETING

From the outset of the Vancouver OCOG's marketing program, the Paralympic Winter Games will be presented as an integral part of the offering to domestic sponsors and as a further vehicle for promoting the values of the Olympic movement. To take full advantage of the Paralympic marketing opportunities, the Vancouver OCOG will develop tailored sales packages that make clear the opportunities for both the Olympic and Paralympic Winter Games.





VANCOUVER 2010
CANDIDATE CITY
VILLE CANDIDATE